SAINT-LOUIS 2015

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis

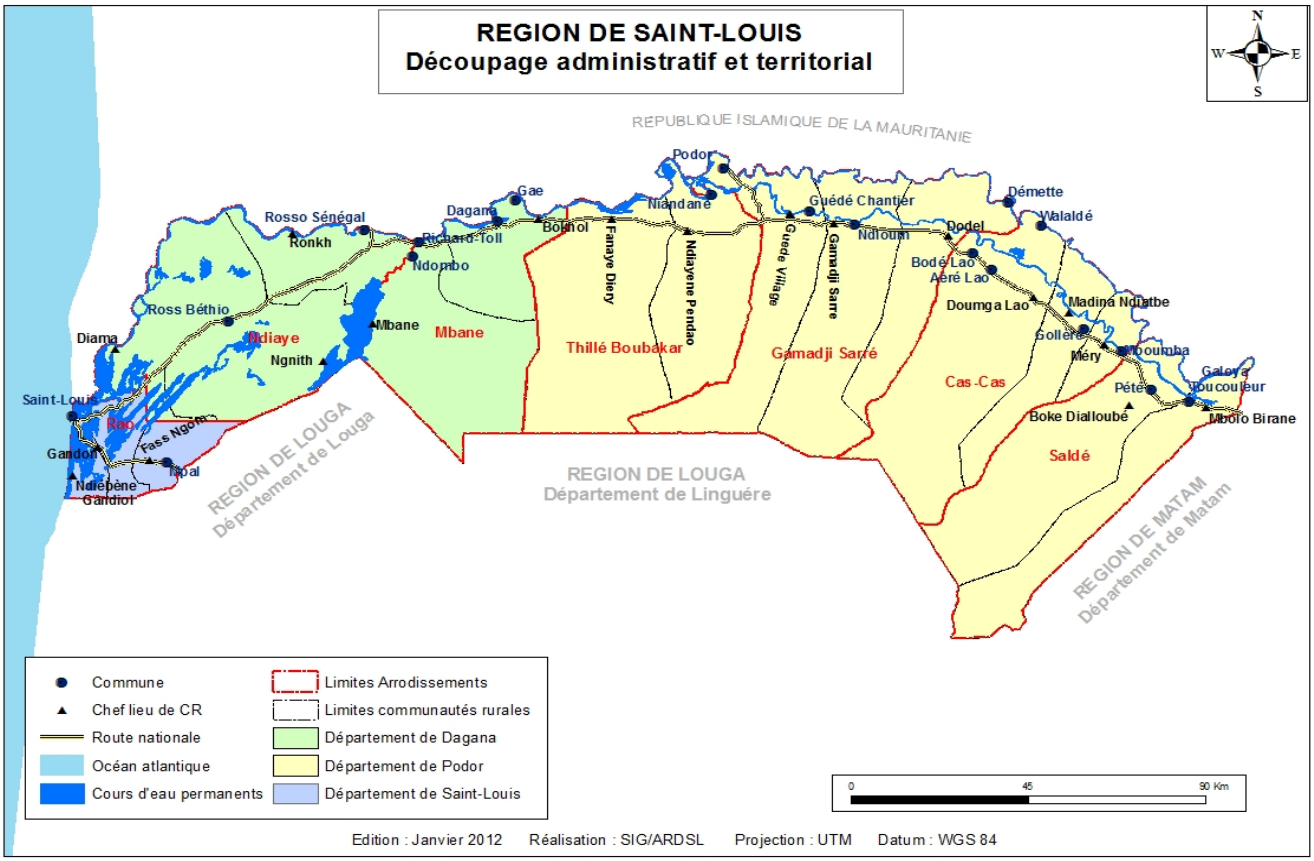

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2015

Août 2018

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Babacar NDIR
Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Conseiller du DG chargé de la coordination de l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Conseiller du DG, Président du Comité de Lecture et de Validation (CLV)	Seckène SENE

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef de Service Régional	Moustapha MBENGUE

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION DES SES	
Seckène SENE	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
Momath CISSE	CGP
Amadou Fall DIOUF	CPCCI
Mamadou BAH	DMIS
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Serge MANEL	DSDS
Awa Cissokho FAYE	DSDS
Oumar DIOP	DSDS
Ndèye Aida Fall TALL	DSDS
Ndèye Binta Diémé COLY	DSDS
Bintou Diack LY	DSECN
Ramlatou Diallo BA	DSECN
Oumar DIOP	ENSAE
Omar SENE	ENSAE
Idrissa DIAGNE	ENSAE
Mamadou BALDE	ENSAE
Abdoulaye TALL	OPCV
Mamadou AMOUZOU	OPCV
Adjibou Oppa BARRY	OPCV

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DELA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann –Bel0air–Cerf0volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. 0 Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 0 Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis
Adresse : Quartier SUD, ex-locaux de l'OMVS
Tél :(221) 33 961 14 09
B.P. : 46

TABLES DES MATIERES

AVANT PROPOS ---------- *xiv*

RESUME EXECUTIF ---------- *xv*

INTRODUCTION GENERALE ---------- *xvi*

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION ---------- 18

I.1. DONNEES PHYSIQUES ---------- 18
I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES ---------- 19
I.3. DONNEES HYDROGRAPHIQUES ---------- 19
I.4. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ---------- 19
I.5. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES ---------- 19
I.6. CULTURE ---------- 20

Chapitre II : DEMOGRAPHIE ---------- 21

INTRODUCTION ---------- 21

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION ---------- 21
II.1.1. Niveau et évolution de la population ---------- 21
II.2. Structure par âge et par sexe ---------- 22
II.3. Répartition spatiale de la population et densité ---------- 23
II.3.1. Répartition spatiale ---------- 23

Chapitre III : URBANISATION ---------- 25

INTRODUCTION ---------- 25

III.1. URBANISATION ---------- 25
III.1.1. Taux d'urbanisation ---------- 25
III.1.2. Répartition de la population urbaine ---------- 26
III.1.3. Les lotissements de parcelles ---------- 27
III.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---------- 27
III.2.1. Atouts ---------- 27
III.2.2. Contraintes ---------- 27

Chapitre IV : EDUCATION ---------- 28

INTRODUCTION ---------- 28

IV.1. LA PETITE ENFANCE ---------- 28
IV.1.1. Les infrastructures ---------- 28
IV.1.2. Le personnel ---------- 30
IV.1.3. Les effectifs ---------- 33
IV.1.4. Intensité de la préscolarisation ---------- 34
IV.1.5. Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) ---------- 35
IV.2. L'ELEMENTAIRE ---------- 36
IV.2.1. Les infrastructures ---------- 36
IV.2.2. Le personnel ---------- 36
IV.2.3. Les effectifs ---------- 38
IV.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire ---------- 38
IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL ---------- 40
IV.3.1. La transition ---------- 40
IV.3.2. Les infrastructures ---------- 41
IV.3.3. Le personnel ---------- 42
IV.3.4. Les effectifs ---------- 42
IV.3.5. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire ---------- 44
IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE ---------- 46
IV.4.1. Les infrastructures ---------- 46

IV.4.2. Les effectifs ---- 47
IV.4.3. Performances de l'ETFP ---- 48
IV.5. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ---- 48
IV.5.1. Les Infrastructures ---- 49
IV.5.2. Les effectifs d'étudiants ---- 50
IV.5.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 51

Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE ---- 53

INTRODUCTION ---- 53
V.1. SANTE ---- 53
V.1.1. Les infrastructures de santé ---- 53
V.1.2. Le personnel de santé ---- 55
V.1.3. Bilan des programmes de santé ---- 56
V.2. HYGIENE PUBLIQUE ---- 60
V.2.1. Les visites domiciliaires ---- 61
V.2.2. Les inspections des ERP ---- 61
V.2.3. Les activités d'IEC ---- 62
V.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 63
V.3.1. Atouts et potentialités ---- 63
V.3.2. Contraintes ---- 64
V.3.3. Perspectives ---- 65

Chapitre VI : ASSISTANCE ---- 67

INTRODUCTION ---- 67
VI.1. ACTION SOCIALE ---- 67
VI.1.1. L'appui-conseil-orientation ---- 68
VI.2. SAPEURS POMPIERS ---- 69
VI.2.1. Les sorties ---- 69
VI.2.2. Secours aux victimes ---- 70
VI.2.3. Assistance aux personnes ---- 70
VI.2.4. Sorties pour opérations diverses ---- 70
VI.2.5. Lutte contre les incendies ---- 71
VI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 71
VI.3.1. Atouts et potentialités ---- 71
VI.3.2. Contraintes ---- 71
VI.3.3. Perspectives ---- 72

Chapitre VII : JUSTICE ---- 73

INTRODUCTION ---- 73
VII.1. SITUATION CARCERALE ---- 73
VII.1.1. La population carcérale ---- 74
VII.2. EDUCATION SURVEILLEE ---- 77
VII.2.1. Infrastructures et personnels ---- 77
VII.2.2. Enfants en conflit avec la loi et enfants en danger ---- 78
VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS ---- 79
VII.3.1. Atouts et potentialités ---- 79
VII.3.2. Contraintes ---- 79
VII.3.3. Perspectives ---- 79

Chapitre VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT ---- 81

INTRODUCTION ---- 81
VIII.1. L'EAU ---- 81
VIII.1.1. Les ressources en eau ---- 82
VIII.1.2. L'accès à l'eau ---- 82
VIII.2. L'ASSAINISSEMENT ---- 86
VIII.2.1. L'accès ---- 86

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR ---- 87
VIII.3.1. Atouts et potentialités ---- 87
VIII.3.2. Contraintes ---- 88
VIII.3.3. Perspectives ---- 88

Chapitre IX : AGRICULTURE ---- 90

INTRODUCTION ---- 90
IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET AUTRES INTERVENANTS ---- 90
IX.1.1. Les services techniques ---- 90
IX.1.2. Les autres intervenants ---- 91
IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE ---- 91
IX.2.1. La mise en place des semences ---- 91
IX.2.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants ---- 93
IX.2.3. La mise en place des matériels et équipements agricoles ---- 94
IX.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE ---- 94
IX.3.1. Les cultures vivrières ---- 94
IX.3.2. Les cultures industrielles ---- 95
IX.3.3. Les cultures maraîchères ---- 96
IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 97
IX.4.1. Contraintes ---- 97
IX.4.2. Perspectives ---- 98

Chapitre X : ELEVAGE ---- 100

INTRODUCTION ---- 100
X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES ---- 100
X.1.1. Les services techniques ---- 100
X.1.2. Les autres intervenants ---- 101
X.1.3. Les infrastructures et équipements ---- 102
X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE ---- 103
X.3. LES PRODUCTIONS ---- 103
X.3.1. La production de viande et d'œufs ---- 103
X.3.2. La production contrôlée de lait ---- 105
X.3.3. La production contrôlée des cuirs et peaux ---- 105
X.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL ---- 106
X.4.1. Les entrées et sorties ---- 106
X.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE ---- 107
X.5.1. Les résultats des campagnes de vaccination ---- 107
X.5.2. Les résultats de la campagne d'insémination bovine ---- 108
X.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 108
X.6.1. Atouts et potentialités ---- 108
X.6.2. Contraintes ---- 109
X.6.3. Perspectives ---- 109

Chapitre XI : PECHE ---- 110

INTRODUCTION ---- 110
XI.1. LES SERVICES TECHNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS ET LES INFRASTRUCTURES ---- 111
XI.1.1. Les services techniques ---- 111
XI.1.2. Les autres intervenants ---- 112
XI.1.3. Les infrastructures ---- 113
XI.2. LA PECHE ARTISANALE ---- 114
XI.2.1. Les sites et l'armement de pêche ---- 114
XI.2.2. La production ---- 115
XI.2.3. La ventilation de la production ---- 116
XI.2.4. La transformation des produits de la pêche artisanale ---- 117
XI.3. L'AQUACULTURE ---- 117
XI.3.1. La situation de la production aquacole ---- 117

XI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 119
XI.4.1. Atouts et potentialités ---- 119
XI.4.2. Contraintes ---- 119
XI.4.3. Perspectives ---- 120

Chapitre XII : RESSOURCES NATURELLES ---- 121

INTRODUCTION ---- 121
XII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT FORESTIER ---- 121
XII.1.1. Les services techniques ---- 121
XII.1.2. Les Partenaires au développement forestier ---- 122
XII.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER ---- 123
XII.2.1. Présentation du domaine forestier régional ---- 123
XII.2.2. Situation des feux de brousse ---- 124
XII.2.3. Lutte contre les feux de brousse ---- 124
XII.2.4. Reboisement et conservation des sols ---- 126
XII.2.5. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE ---- 128
XII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 129
XII.3.1. Atouts ---- 129
XII.3.2. Contraintes ---- 129
XII.3.3. Perspectives ---- 129

Chapitre XIII : ENVIRONNEMENT ---- 130

INTRODUCTION ---- 130
XIII.1. EQUIPEMENT ET PERSONNEL ---- 131
XIII.2. LES ETABLISSEMENTS DECLARES ---- 131
XIII.3. LES PLAINTES ---- 132
XIII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 132

Chapitre XIV : EMPLOI ET TRAVAIL ---- 134

INTRODUCTION ---- 134
XIV.1. LA FORCE DE TRAVAIL ---- 134
XIV.2. L'ACTIVITE ECONOMIQUE ---- 136
XIV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 138
XIV.3.1. Atouts et potentialités ---- 138
XIV.3.2. Contraintes ---- 138
XIV.3.3. Perspectives ---- 138

Chapitre XV : TRANSPORT ---- 139

INTRODUCTION ---- 139
XV.1. LE PARC AUTOMOBILE ---- 139
XV.2. NOUVELLES IMMATRICULATIONS ET AUTRES OPERATIONS SUR LES VEHICULES ---- 141
XV.3. PERMIS DE CONDUIRE ---- 143
XV.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 144
XV.4.1. Contraintes ---- 144
XV.4.2. Perspectives ---- 144

Chapitre XVI : MINES ET ENERGIE ---- 145

INTRODUCTION ---- 145
XVI.1. MINES ---- 145
XVI.1.1. Le Sable ---- 145
XVI.1.2. Le Banco ---- 146
XVI.1.3. La Latérite ---- 147
XVI.2. ENERGIE ---- 148
XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 149
XVI.3.1. Atout et potentialité ---- 149
XVI.3.2. Contraintes ---- 149

XVI.3.3. Perspectives ---- 149

Chapitre XVII : COMMERCE ET ARTISANAT ---- 150

INTRODUCTION ---- 150

XVII.1. COMMERCE ---- 150
XVII.1.1. Les marchés ---- 150
XVII.1.2. Les commerçants ---- 151
XVII.1.3. Interventions du Service Régional du Commerce ---- 152
XVII.2. ARTISANAT ---- 153
XVII.2.1. Les artisans inscrits à la chambre de métiers ---- 153
XVII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 154
XVII.3.1. Atouts et potentialités ---- 154
XVII.3.2. Contraintes ---- 154
XVII.3.3. Perspectives ---- 155

Chapitre XVIII : SPORTS ---- 156

INTRODUCTION ---- 156

XVIII.1. SPORT ---- 156
XVIII.1.1. Disciplines sportives pratiquées ---- 156
XVIII.1.2. Infrastructures sportives ---- 158
XVIII.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 159
XVIII.2.1. Atouts et potentialités ---- 159
XVIII.2.2. contraintes ---- 159
XVIII.2.3. Perspectives ---- 159

Chapitre XIX : TOURISME, CULTURE ET LOISIRS ---- 160

INTRODUCTION ---- 160

XIX.1. TOURISME ---- 160
XIX.1.1. Situation des réceptifs ---- 160
XIX.1.2. Entrées de touristes ---- 161
XIX.1.3. Occupation des réceptifs ---- 162
XIX.2. CULTURE ET LOISIRS ---- 163
XIX.2.1. Patrimoine culturel ---- 163
XIX.2.2. Patrimoine matériel ---- 163
XIX.2.3. Patrimoine immatériel ---- 164
XIX.2.4. Activités culturelles ---- 164
XIX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR ---- 165
XIX.3.1. Atouts et potentialités ---- 165
XIX.3.2. Contraintes ---- 165
XIX.3.3. Perspectives ---- 166

Chapitre XX : POSTE, BANQUES ET SFD ---- 168

XX.1. POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT ---- 168
XX.1.1. Couverture ---- 168
XX.1.2. Mandats émis ---- 169
XX.2. Trafic postal ---- 170
XX.3. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD) ---- 170
XX.3.1. Couverture en SFD de la région de Saint-Louis ---- 170
XX.3.2. L'épargne et les crédits ---- 171

CONCLUSION GENERALE ---- 174

ANNEXE ---- 175

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2. 1 : Evolution de la population de la région de Saint-Louis entre 1976 et 2015 21
Tableau 2. 2: Répartition de la population de la région de Saint-Louis selon le département, le milieu de résidence et le sexe 24
Tableau 2. 3 : Densités de population de la région de Saint-Louis selon le département en 2015 24

Tableau3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon le sexe 26
Tableau3. 2 : Evolution des lotissements 27

Tableau4.1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative 28
Tableau4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative 30
Tableau4.3: Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 31
Tableau4.4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative 31
Tableau4.5: Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative 32
Tableau4.6: Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 33
Tableau4.7 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative 34
Tableau4.8 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative 35
Tableau4.9 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe 35
Tableau4.10 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut 36
Tableau4.11 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative 37
Tableau4.12 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 37
Tableau4.13 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Saint-Louis selon le sexe, par circonscription administrative 38
Tableau4.14 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe 38
Tableau4.15: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative 39
Tableau4.16: Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe dans la région 40
Tableau4.17 : Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative 41
Tableau4.18: Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général selon le statut, par circonscription administrative 41
Tableau4.19: Répartition des enseignants du public selon le statut professionnel : 42
Tableau4.20: Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative 43
Tableau4.21 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le sexe et la série par circonscription administrative 44
Tableau4.22 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe 45
Tableau4.23 : Taux de réussite au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative 45
Tableau4.24: Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative 46
Tableau4.25 : Répartition des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le sexe, la filière et la circonscription administrative 47
Tableau4.26: Evolution des résultats du BAC technique durant les trois dernières années selon la série 48
Tableau4.27: Répartition et évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le type et le statut 49

Tableau4.28: Répartition et évolution du nombre d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur publiques 50
Tableau4.29: Répartition et évolution des effectifs d'étudiants de l'Université Gaston BERGER selon la faculté (ou UFR) et le sexe 51

Tableau5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative 54
Tableau5.2 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations 55
Tableau5.3: Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative 55
Tableau5.4: Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture 56
Tableau5.5: Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts. 57
Tableau5.6: Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2014 et 2015 57
Tableau5.7: Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme 58
Tableau5.8: Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district 58
Tableau5.9: Evolution des indicateurs VIH/sida 59
Tableau5.10: Evolution des résultats des campagnes de supplémentations en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Saint-Louis 60
Tableau5.11: Evolution et répartition du nombre de concessions visitées 61
Tableau5.12: Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département 61
Tableau5.13: Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département 62
Tableau5.14: Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département 63

Tableau6.1: Répartition du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Saint-Louis selon le type de demande 68

Tableau7.1: Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative . 74
Tableau7.2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département 75
Tableau7.3: Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe 76
Tableau7.4: Evolution des effectifs du personnel de l'éducation surveillée dans la région de Saint-Louis selon la formation et le sexe, par circonscription administrative 77
Tableau7.5: Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe, par circonscription administrative 78

Tableau8.1: Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative 83
Tableau8.2: Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative 85
Tableau8.3: Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative 86
Tableau8.4: Couverture en latrine (traditionnelles et améliorées) 86

Tableau9.1: Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Saint-Louis 92
Tableau9.2: Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Saint-Louis 93
Tableau9.3: Situation de la cession du matériel agricole de la région 94
Tableau9.4: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 95
Tableau9.5: Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative 96
Tableau9.6: Répartition et évolution des cultures maraîchères selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative 97

Tableau10.1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection 100
Tableau10.2: Liste des autres intervenants 101
Tableau10.3: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative 102
Tableau10.4: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative 103
Tableau10. 5: Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Saint-Louis selon les espèces, par circonscription administrative 104
Tableau10.6 : Evolution de la production de lait par circonscription administrative 105
Tableau10.7: Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative .. 105
Tableau10.8: Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative 106
Tableau10.9: Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par circonscription administrative 107

Tableau11.1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service 111
Tableau11.2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 112
Tableau11.3: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par circonscription administrative 114
Tableau11.4: Evolution des sites, des pêcheurs et de l'armement selon le type de pêche, par circonscription administrative 114
Tableau11.5: Evolution de la production de la pêche artisanale selon le type de pêche, par circonscription administrative 115
Tableau11.6: Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par circonscription administrative 116
Tableau11.7: Répartition et évolution des quantités et valeurs des produits transformés selon le type 117
Tableau11.8: Evolution de la situation de la production aquacole dans la région de Saint-Louis 118

Tableau12.1: Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service 121
Tableau12.2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 122
Tableau12.3: Situation du domaine classé, par circonscription administrative 123
Tableau12.4: Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative 124
Tableau12.5: Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative 124
Tableau12.6: Situation et évolution des pare-feu et feux précoces réalisés par circonscription administrative 125
Tableau12.7: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative 126
Tableau12.8: Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation 127
Tableau12.9: Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative 128
Tableau12.10: Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative 128

Tableau14.1: Répartition de la population en âge de travailler par région 134

Tableau15.1: Evolution du parc automobile selon le type de véhicule 139
Tableau15.2: Evolution du parc automobile selon le type de voiture et l'âge des véhicules 140
Tableau15.3: Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type 141
Tableau15.4: Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état 142
Tableau15.5 : Evolution des opérations sans attribution de nouveau numéro 142
Tableau15.6: Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis 143

Tableau16.1: Mesure de performance du secteur énergétique 148

Tableau17 1 : Situation des secteurs d'activités commerciales entre 2014 et 2015 151
Tableau17.2: Infractions constatées par type lors des visites de surveillance et de contrôle en 2013 152
Tableau17.3: Entreprise immatriculées à la chambre de métiers 153

Tableau18.1: Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative 158

Tableau19.1: Evolution du nombre de réceptifs dans la région 161
Tableau19.3: Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région 164

Tableau20.1: Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative 168
Tableau20.2: Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 168
Tableau20.3: Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative 169
Tableau20.4: Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative 170
Tableau20.5 :Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature, par circonscription administrative 170
Tableau20.6: Evolution du nombre de sociétaires des SFD 171
Tableau20.7: Evolution du nombre de SFD Encours de crédits 171
Tableau20.8: Evolution du nombre de SFD Encours d'épargne 171
Tableau20.9: Evolution du Montant de l'épargne collectée 172
Tableau20.10: Evolution du Nombre d'épargnants 172
Tableau20.11: Evolution du Montant d'encours de crédit 172
Tableau20.12: Evolution du Nombre de crédit en cours. 173
Tableau20.13 : Evolution du Montant des crédits accordés 173
Tableau20.14 : Evolution du Nombre de crédits accordés 173

LISTE DE GRAPHIQUES

Figure2. 1: Pyramide des âges de la population de Saint-Louis en 2015 22
Figure2. 2: Rapport de masculinité par classe d'âges en 2015 23

Figure3. 1: Evolution du taux d'urbanisation de la région de Saint-Louis selon les années de recensement..... 26

Figure6. 1: Répartition des sorties effectuées par le Groupement National des Sapeurs-Pompiers dans la région de Saint-Louis selon la nature en 2015 70

Figure17. 1: Situation des marchés entre 2014 et 2015 151

Figure18.2 : Répartition des ASC de la région par département ---------- 157

SIGLES ET ABREVIATIONS

N°	Sigle	Dénomination
1	**AEMO**	Action Educative En Milieu Ouvert
2	**ANEJ**	Agence Nationale Pour l'Emploi des Jeunes
3	**ANSD**	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
4	**BFEM**	Brevet de Fin Etude Moyen
5	**CAP**	Certificat d'Aptitude Préparatoire
6	**CFEE**	Certificat de Fin d'Etude Elémentaire
7	**CRETF**	Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
8	**CRFP**	Centre Régional de la Formation Professionnelle
9	**CSS**	Compagnie Sucrière Sénégalaise
10	**DRDR**	Division Régionale du Développement Rural
11	**FAR**	Femme en Age de Reproduire
12	**FNIJ**	Fonds National d'Insertion des Jeunes
13	**FNPJ**	Fonds National de Promotion des Jeune
14	**GDS**	Grands Domaines du Sénégal
15	**MAC**	Maison d'Arrêt et de Correction
16	**NINEA**	Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et Associations
17	**OMD**	Objectifs du Millénaire pour le Développement
18	**OMS**	Organisation Mondiale de la Santé
19	**SAED**	Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
20	**SOCAS**	Société de Conserves Alimentaires du Sénégal
21	**UEMOA**	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
22	**UFR**	Unité de Formation et de Recherche

AVANT PROPOS

Depuis 2004, le Gouvernement du Sénégal, avec l'appui des partenaires au développement, a entamé la réforme en profondeur du Système Statistique National (SSN) pour le rendre plus performant et l'adapter aux mutations économiques, politiques et sociales en cours à travers la production d'informations statistiques fiables, pertinentes, complètes et diffusées dans des délais compatibles avec une utilisation efficace pour la prise de décision.

Le rapport sur la Situation Economique et Sociale est un document qui permet d'avoir une idée globale sur la vie et les réalisations des différents secteurs de développement de la région et fait l'objet d'une publication annuelle. Ce rapport présente sous forme synthétique les informations sur la situation socio-économique de la région, sa performance, les principaux problèmes auxquels elle se voit confrontée. Une multitude de thématiques telles que la population et sa structure, le secteur productif, le secteur d'appui à la production et le secteur social sont développées dans ce document.

Cette édition 2015 met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activités au niveau régional. Elle donne donc un panorama non exhaustif des activités socioéconomiques de la région aux différents utilisateurs en mettant à leur disposition une base de données actualisée chaque année et couvrant beaucoup de secteurs du développement économique et social de la région de Saint-Louis. Comme toute œuvre humaine, ce rapport est perfectible et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs. Que les responsables des services sectoriels qui ont contribué à l'élaboration de ce présent document en fournissant des informations de qualité trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur sincère collaboration. Tout le mérite de ce document leur revient et les remarques et suggestions en vue de l'améliorer sont les bienvenues.

RESUME EXECUTIF

Située dans la partie septentrionale du Sénégal, la région de Saint-Louis est limitée au Nord par le Fleuve Sénégal, au Sud par la région de Louga, à l'Est par la région de Matam et à l'Ouest par l'Océan atlantique. La région de Saint-Louis s'étend sur une superficie de 19 034 Km² et recouvre 6,6 % de la population nationale en 2015, soit une densité de 50 habitants au km2. Le taux d'urbanisation est de 45,3 %.

L'administration de la région est organisée autour des trois (3) départements que sont Saint-Louis, Dagana et Podor qui occupent respectivement, 5 %, 27 % et 68 % de la superficie régionale, avec 7 arrondissements, 41 collectivités locales (38 communes et 3 conseils départementaux) et 711 villages officiels.

La région dispose d'infrastructures assez diversifié pour faciliter l'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation ; la santé et l'accès à l'eau potable.

Ainsi le système éducatif est constitué : de 172 établissements prés scolaire, de 744 écoles élémentaires, de 14 établissements de formation technique et professionnelle, de 158 établissements d'enseignement moyen et secondaire et de 3 établissements d'enseignement supérieur.

Le nombre d'infrastructures sanitaires laissent entrevoir les ratios suivants : un hôpital pour 319 201 habitants, un centre de santé pour 6 889 habitants et un poste de santé pour 8 950 habitants.

L'accès à l'eau potable est garanti en milieu urbain par la présence de 07 réseaux d'adduction à l'eau potable (AEP) qui s'étendent sur une longueur de 645 763 mètres et en milieu rural par l'existence de 185 ouvrages hydrauliques.

L'économie de la région est dominée par le secteur primaire à travers les activités telles que l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Le bilan agricole de 2015 affiche une tendance à la baisse en production pour toutes les cultures sauf celle du riz comparé à la campagne précédente. En effet en 2015 : la production du mil est de 1 477 tonnes soit une baisse de 24,6 %, la production du niébé est de 1 559 tonnes soit une baisse de 54,69 %, celle du Sorgho est de 76 tonnes soit une baisse de 12,64 %.

Le secteur de l'élevage dans la région se caractérise par un bétail estimé à 1 600 881 têtes en 2015 et 1 586 531 volailles.

La pêche artisanale, dominante sur celle industrielle compte 32 200 pêcheurs et 5 027 pirogues faisant ressortir une mise à terre de 77 328 400 tonnes en 2015.

Néanmoins les activités économiques comme l'artisanat, le commerce et la foresterie ont un avenir prometteur dans la région.

INTRODUCTION GENERALE

Pour réussir « le renouveau du service public » engagé par les nouvelles autorités Sénégalaises depuis 2012 par le biais de l'acte III de la décentralisation et du Plan Sénégal Emergent (PSE) un bon système de suivi évaluation est nécessaire. Pour se faire un outil de système de recueil et d'analyse de données est élaboré pour s'informer de la mise en œuvre des politiques publiques et des programmes de développement, d'évaluer les contraintes afin de faire les redressements nécessaires au besoin et se projeter sur l'avenir.

Ce document intervient à l'heure où les Collectivités locales sont fortement attendues dans les initiatives d'éradication de la pauvreté et l'impulsion de dynamiques territoriales favorables à l'émergence de pôles de croissance économique. La planification stratégique devient un enjeu fondamental de la gouvernance décentralisée. L'instauration récente de la double planification pour promouvoir une politique économique et sociale mieux articulée aux préoccupations nationales et locales, consacre la région comme pôle territorial intermédiaire le plus pertinent pour matérialiser cette démarche.

La situation économique et sociale de la région de Saint-Louis en 2015 fait le point sur l'évolution des différents indicateurs économique et sociodémographiques de la région. Les données sont collectées principalement au niveau des services déconcentrés de l'état producteurs de statistiques tels que l'inspection d'Académie, le DRDR, la SAED, l'élevage, la pêche et autres sources officielles et ont subi un traitement pour être adaptées au canevas de publication proposé par le comité de lecture et de validation de l'ANSD.

Pour donner une photographie annuelle instantanée du pays et des régions, sur la base d'indicateurs socioéconomiques, l'ANSD, publie chaque année, le document de la Situation Economique et Sociale (SES).

Le document de la SES est une compilation des données disponibles dans l'ensemble des services de la région et des structures nationales dont le siège est implanté dans la région. C'est un rapport descriptif, sur les données de l'année N-1, qui n'a pas pour vocation de faire des analyses approfondies encore moins le diagnostic des secteurs.

Le processus d'élaboration commence par une phase administrative, pour laquelle, le chef du Service Régional de la Statistique et de la Démographie de la région de Saint-Louis demande à tous les services, projets et programmes régionaux de transmettre les statistiques et rapports de leur service au Service Régional de la Statistique et de

la Démographie (SRSD). Après cette phase, le SRSD centralise et traite les données au fur et à mesure qu'elles sont transmises par les sectoriels.

Après la production du premier draft, vient le processus de validation. Le rapport est soumis à un comité de lecture de l'ANSD qui le valide en interne. Ensuite, le Gouverneur de la région convoque le Comité Régional de Développement (CRD) pour une validation définitive.

Bien que la couverture des chapitres et de leur contenu soit très intéressante, il faut reconnaitre qu'il existe encore des points qui devraient être améliorés pour mieux informer les utilisateurs. Toutefois, très souvent certaines structures d'envergure nationale ne donnent toujours pas des données désagrégées au niveau régional ou départemental, comme c'est le cas des structures des télécommunications et des services de sécurité.

Le rapport du document de la SES est élaboré sur la base d'un canevas qui n'est pas figé. L'édition de 2015, est composée de vingt chapitres qui peuvent être regroupés dans trois grandes parties. La première partie fait l'objet d'une synthèse des éléments contextuels de la région de Saint-Louis, la deuxième présente l'état des secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé, la justice… et la troisième partie de ce rapport est consacrée aux secteurs de production comme le tourisme, l'agriculture, l'élevage etc.

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

Au gré de la loi n° 2002-002 du 15 février 2002 et du décret n° 2002-166 du 21 février 2002, la région de Saint-Louis s'étend désormais sur une superficie de 19 034 Km², soit environ 10 % du territoire national. Elle est limitée au Nord par le Fleuve Sénégal, au Sud par la région de Louga, à l'Est par la région de Matam et à l'Ouest par l'Océan atlantique.

Située à 270 km de Dakar, elle compte une population estimée à 957 602habitants en 2015, soit une densité de 50 habitants au Km².

Carte n°1 : Découpage administratif et territorial

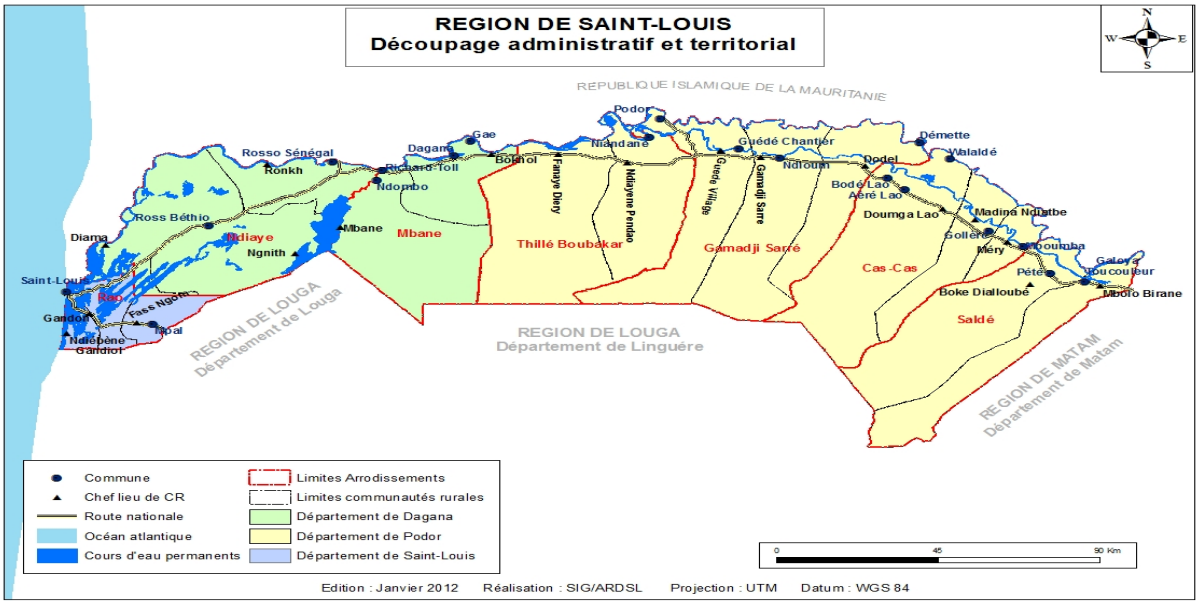

I.1. DONNEES PHYSIQUES

Par rapport au fleuve, la région est répartie en trois zones :

- le Walo qui se caractérise par des terres humides propices à la culture irriguée et à la pisciculture. Bordant le fleuve Sénégal, il dispose des sols favorables à la riziculture et aux cultures de décrue.
- le Diéri, éloigné du fleuve, avec des terres favorables au maraîchage et à l'élevage.
- la Zone des Niayes ou le Gandiolais, située sur la frange maritime, très connue pour ses activités de pêche maritime et de cultures maraichères.

I.2. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

Le climat de la région est de type sahélien caractérisé par des alizés continentaux chauds et secs ou Harmattan et des alizés maritimes à l'ouest. Les températures moyennes annuelles sont relativement élevées avec cependant l'influence adoucissante de la mer à l'ouest, favorable pour les cultures maraîchères. Par contre, la zone continentale a des températures élevées presque toute l'année allant parfois au-delà de 40°c dans le département de Podor.

I.3. DONNEES HYDROGRAPHIQUES

La région de Saint-Louis dispose de ressources en eau abondantes. On distingue des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le Fleuve Sénégal, qui traverse tout le long de la région, ses défluents, le lac de Guiers et de nombreux marigots et mares temporaires. Le lac occupe une place importante à cause de sa réserve d'eau douce et joue un rôle stratégique pour l'alimentation en eau potable de la ville de Dakar et pour l'horticulture. Le fleuve et ses affluents constituent la source d'eau la plus importante pour l'agriculture. Ce riche potentiel est valorisé par la réalisation des barrages de Diama et Manatali. Les eaux souterraines sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes mais sujettes à la salinisation.

I.4. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La région de Saint-Louis est composée depuis le découpage opéré en 2002, des départements de Dagana, Podor et Saint-Louis. Mais avec l'acte III de la décentralisation toutes les communautés rurales ont été érigées en commune. Ainsi, le nombre de communes est passé de 19 à 38. Le département de Podor étant le plus vaste enregistre le plus grand nombre de communes. Ainsi la région de Saint-Louis compte 3 départements, 7 arrondissements, 38 communes, ce qui fait un total de 41 collectivités locales.

I.5. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

La région de Saint-Louis occupe une place prépondérante dans les stratégies nationales de développement économique. Elle se distingue particulièrement dans le secteur primaire et dans l'agroalimentaire. L'économie de la région repose essentiellement sur l'agriculture et sur l'élevage. Une bonne partie de la production nationale de céréales provient de la région, en plus la totalité de la canne à sucre et de la tomate industrielle y est également produite. L'oignon ainsi qu'une partie importante du riz sont cultivées dans la région. La présence de grosses unités agro industrielles telles que la CSS, la SOCAS, les GDS et d'autres sociétés exportatrices

constituent des indicateurs pertinents des potentialités agricoles de la région. Elles contribuent à la réduction du chômage des jeunes à travers des emplois directs et indirects qu'elles génèrent. La pêche participe aussi au dynamisme de l'économie locale. Ces produits halieutiques alimentent aussi bien le reste du pays que les pays frontaliers avec le Sénégal. La région regorge également d'énormes potentialités touristiques encore sous exploitées.

I.6. CULTURE

La région de Saint-Louis s'est dotée d'un agenda culturel de dimension internationale. Le festival international de Jazz est une des activités culturelles les plus marquantes de la région. Plusieurs autres événements rythment la vie culturelle et religieuse de la région. Parmi ces derniers, on note le « FANAL », le « Magal des deux rakas », les « gamous » annuels et la fête du 15 août qui constituent tous des moments de convergence vers la région.

Chapitre II : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le présent chapitre traite des caractéristiques de la population de la région, notamment l'évolution de son effectif, sa structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité, en mettant en relief son rythme d'accroissement ainsi que sa dynamique.

Les projections officielles de la population de l'année 2015 estiment la population de la région de Saint-Louis à **957 602 habitants** (soit 6,6 % de la population nationale) avec un taux d'accroissement naturel de 2,6 % par rapport à 2014. La densité de la population est de 50 habitants au km².

L'effectif de la population masculine **(478 362)** est inférieur à celui des femmes **(479 240)** ce qui donne un rapport de masculinité de 99,8 hommes pour 100 femmes.

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

II.1.1. Niveau et évolution de la population

Les résultats des quatre recensements montrent que la population de la région de Saint-Louis est passée de 344 432 habitants en 1976 à 435 010 habitants en 1988 à 695 489 habitants en 2002 et de 908 941 habitants en 2013, laissant ainsi apparaître des taux d'accroissement intercensitaire de 2,0% entre 1976 et 1988 et 3,4 % entre 1988 et 2002 de même qu'en 2013. Cette population est majoritairement composée de femmes (plus de 50 %). La proportion des femmes est passée de 51,7 % en 1976 à 51,3 % en 2002 et de 51,1 % en 2013, d'où une légère baisse de la part des femmes dans la population.

Tableau 2. 1 : Evolution de la population de la région de Saint-Louis entre 1976 et 2015

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013	2015
Population résidente	344 432	435 010	695 489	908 941	957 602
Taux d'accroissement en %		2	3,4	3,4	3,4

Source : ANSD

En 2015, la population de la région de Saint-Louis est de 957 602 habitants composée de 478 362 hommes et de 479 240 femmes.

II.2. Structure par âge et par sexe

II.2.1.1. Analyse de la pyramide des âges

La région de Saint-Louis est caractérisée par une structure par âge très jeune avec les moins de cinq ans qui constituent 15,4 % de la population. La répartition de la population selon les grands groupes d'âge montre l'importance des moins de 15 ans constituant 42,1 % contre 52,2 % d'adultes (15-59 ans). Il est à noter que les vieux (60ans et plus) constituent 5,7 % de la population de Saint-Louis. Ce taux de dépendance de 91,5 % induit des besoins énormes dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation et de l'emploi.

Figure2. 1: Pyramide des âges de la population de Saint-Louis en 2015

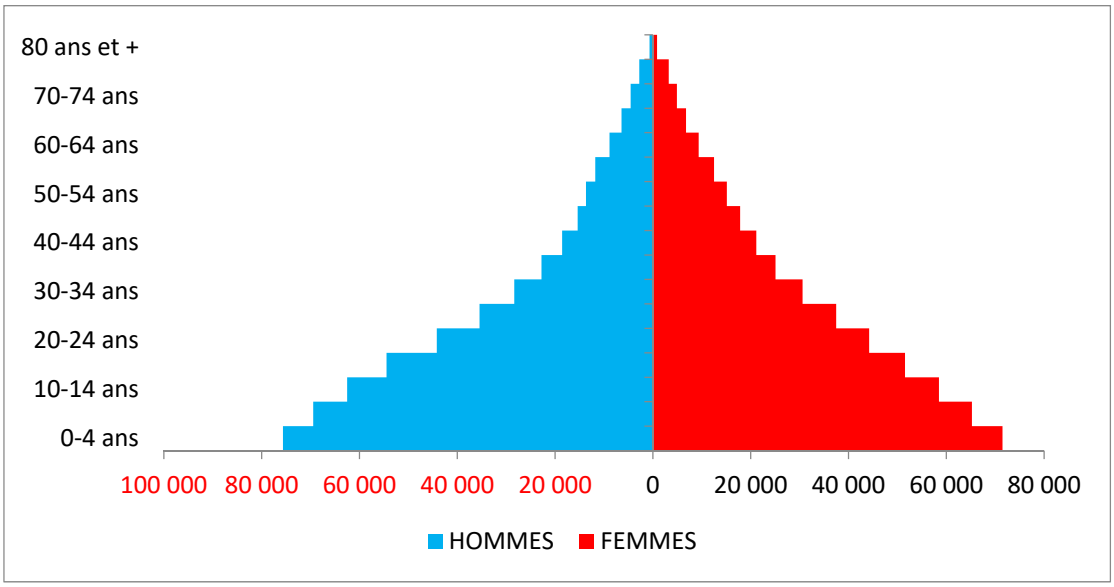

Source : ANSD. Projection

L'allure de la pyramide des âges avec une base large et se rétrécissant vers le sommet est caractéristique d'une population très jeune qui est sans doute la résultante d'une forte natalité et d'une mortalité soutenues, caractéristique des pays sous-développés qui ont entamé leurs transitions démographiques.

II.2.1.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges

Le rapport de masculinité permet d'indiquer la répartition par sexe de la population. Il est obtenu par le rapport entre l'effectif masculin et l'effectif féminin de la population, exprimé en nombres d'hommes pour 100 femmes. Les projections officielles de l'année 2015 estiment l'effectif des hommes à 478 362 individus et celui des femmes à 479 240 individus soit, un rapport de masculinité de 99,8 hommes pour 100 femmes.

En examinant les rapports de masculinité par grands groupes d'âge, il apparaît que les effectifs masculins sont dominants pour les groupes d'âge de moins de 20 ans.

Par contre, dans le groupe d'âges 25 ans et plus (majorité de la population potentiellement active), l'effectif féminin est prédominant.

Figure2. 2: Rapport de masculinité par classe d'âges en 2015

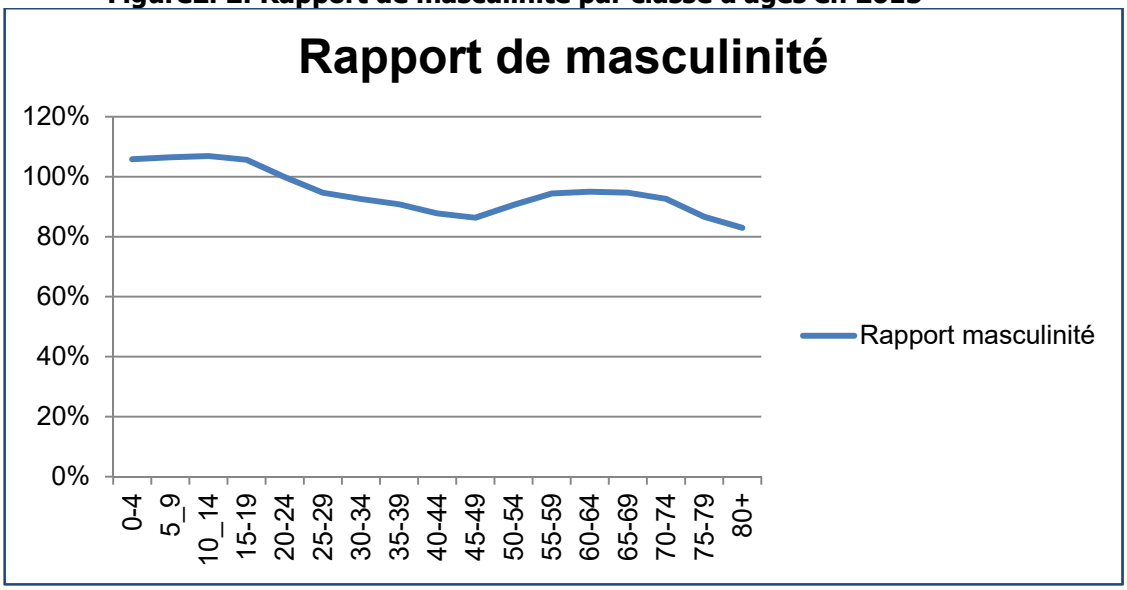

Source : ANSD. Projection

L'explication réside essentiellement, dans un solde migratoire favorable aux hommes à partir de 25 ans et, éventuellement dans une espérance de vie meilleure pour les femmes au-delà de 75 ans.

II.3. Répartition spatiale de la population et densité

II.3.1. Répartition spatiale

La région de Saint-Louis est subdivisée en trois départements (Dagana, Podor et Saint-Louis), en sept (7) arrondissements et en 38 communes. Cependant, la population est très inégalement répartie entre ces entités administratives.

La population urbaine de la région est estimée en 2015 à 434 085, soit un taux d'urbanisation de 45,3% qui est un peu au-dessus de la moyenne nationale (45,2%). Le département de Saint-Louis apparait de loin comme le plus urbanisé avec 229 549 habitants, soit 52,8 % de la population urbaine de la région. Le département de Podor est le moins urbanisé avec une population de 79 394 habitants derrière Dagana avec 125 153 habitants. La part des départements de Podor et Dagana dans la population urbaine de la région s'élève respectivement à 18,3 % et 28,8 %.

Tableau 2. 2: Répartition de la population de la région de Saint-Louis selon le département, le milieu de résidence et le sexe

Départements	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Dagana	66 036	59 116	125153	65 415	64 068	129 481	131 451	123 183	254 634
Podor	40 160	39 235	79 394	150 505	160 700	311 205	190 665	199 935	390 599
Saint-Louis	115080	114468	229 549	40 388	42 432	82 820	155 469	156 900	312 369
Région	221276	212819	434 095	256 308	267 199	523 507	477 584	480 018	957 602

Source : ANSD

II.3.1.1. Densités de population

La densité régionale moyenne est de 50 habitants au km² avec des disparités selon le département. Le département de Podor avec 390 599 habitants concentre 40,8 % de la population régionale, soit une densité de 30 habitants/km², la plus faible.

Tableau 2. 3 : Densités de population de la région de Saint-Louis selon le département en 2015

Départements	Effectif 2015			Superficie (km²)	Densité 2013 (hbts/km²)
	Masculin	Féminin	Ensemble		
Dagana	131451	123183	254634	5 208	49
Podor	190665	199935	390599	12 947	30
Saint-Louis	155468	156901	312369	879	355
Région	477584	480019	957602	19 034	50

Source : ANSD

Le département de Saint-Louis abrite une population de 312 369 habitants constituant 32,6 % de la population totale répartie sur une forte densité 355 habitants/km², alors que Dagana représente 26,6 % avec ses 254 634 habitants et une densité moyenne de 49 habitants au km².

CONCLUSION

La structure par âge et par sexe montre une population jeune et à prédominance féminine. Cette structure de la population de la région engendre d'énormes difficultés liées aux besoins croissants que nécessite une population jeune, mais aussi beaucoup de dépenses dans les secteurs sociaux en particulier tels que la santé, l'éducation, la formation et l'accès aux services de logement. Par ailleurs, les populations sont inégalement réparties dans la région. En effet, la distribution de la population met en évidence une disparité importante au niveau département. Cependant l'espoir est permis pour corriger ses inégalités avec la mise en œuvre des projets et programmes visant à développer l'agrobusiness. Il s'agit notamment des réalisations de la route Saint-Louis - Ndioum ; des ponts de Ndioum, de Halwar et des aménagements hydro agricoles dans tout le Delta.

Chapitre III : URBANISATION

INTRODUCTION

Avec la forte croissance démographique qui sévit dans le monde et l'urbanisation galopante, les populations vivent de plus en plus dans les centres urbains. Cette situation contribue à l'accroissement du taux d'urbanisation tant au niveau national que régional. En effet, la région de Saint-Louis a enregistré depuis 1976 une évolution croissante du taux d'urbanisation. Par ailleurs, les investissements dans les bâtiments se sont très développés et sont plus concentrés dans les centres urbains avec la création des quartiers résidentiels. Ainsi, dans ce chapitre, les données étant incomplètes, nous allons traiter uniquement les autorisations de construire et l'évolution des lotissements dans la région.

III.1. URBANISATION

III.1.1. Taux d'urbanisation

L'urbanisation est un phénomène démographique se traduisant par une tendance à la concentration de la population dans les zones urbaines.

Ce phénomène est mesuré par le taux d'urbanisation qui est la proportion des individus vivants en milieu urbain.

Le graphique ci-dessous laisse apparaître un taux d'urbanisation intercensitaire en constante évolution pour la région de Saint-Louis depuis 1976. En effet, de 23,4 % en 1976 il est passé à 27,1 % en 1988 et de 36,7 % en 2002 avant de s'établir à **45,3 % en 2013**. Il faut noter cependant que les indicateurs de 1976 et de 1988 concernent l'ancienne région de Saint-Louis, qui est scindée en deux régions (Saint-Louis et Matam) depuis la réforme administrative de 2002.

Toutefois, de 2013 à 2015, le taux d'urbanisation (**45,3 %**) n'a pas évolué dans la région bien que la population urbaine soit en nette augmentation durant ces années.

Figure3. 1: Evolution du taux d'urbanisation de la région de Saint-Louis selon les années de recensement

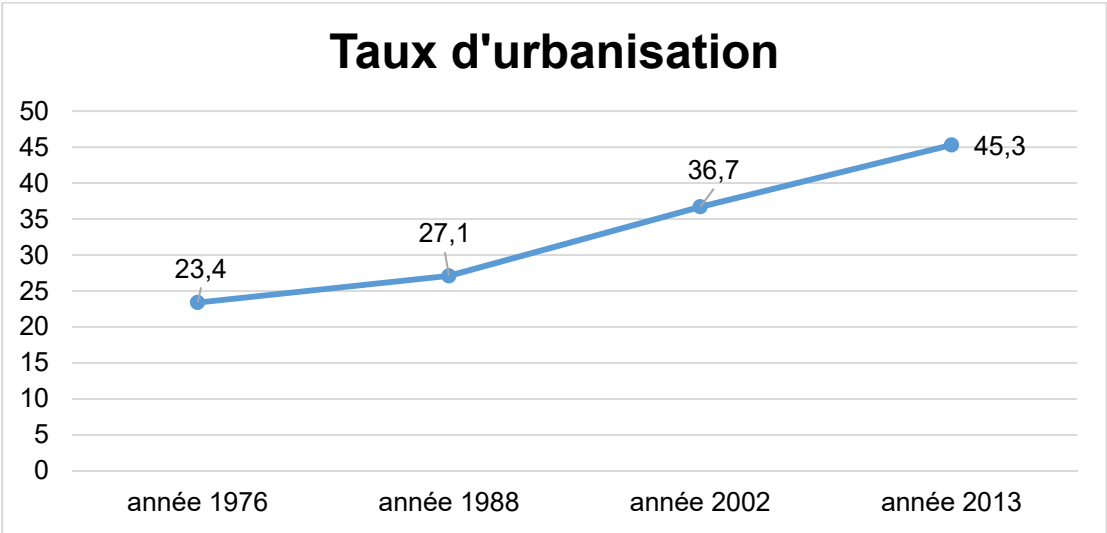

Source : ANSD

III.1.2. Répartition de la population urbaine

La population urbaine de la région de Saint-Louis est estimée à 434 095 individus en 2015 contre 422 887 individus en 2014, soit une hausse de 11 208 individus.

Tableau3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon le sexe

Hommes	Femmes	TOTAL	Taux d'urbanisation
221 277	212 819	434 095	45,3%

Source : ANSD

Nous constatons que les hommes sont prédominants en zone urbaine avec 221 277 individus contre 212 819 femmes.

III.1.3. Les lotissements de parcelles

Au cours de l'année 2015, la région de Saint-Louis a enregistré 3 281 parcelles loties dans 2 localités. Ces lotissements ont connu une baisse de 44,5 % par rapport à 2014.

Tableau3. 2 : Evolution des lotissements

Circonscription administrative	Année	Nb de parcelles loties	Nombre de localités concernées
Département Dagana	**Année 2014**	1660	1
	Année 2015	1640	1
	Variation %	-1,2	0
Département Podor	**Année 2014**	2554	1
	Année 2015	0	0
	Variation %	-100	-100
Département Saint-Louis	**Année 2014**	1693	4
	Année 2015	1641	1
	Variation %	-3,1	-75,0
Région	**Année 2014**	5907	6
	Année 2015	3281	2
	Variation %	-44,5	-66,7

Source : Service régional de l'urbanisme

En 2015, toutes les parcelles loties se trouvaient dans les départements de Saint-Louis et de Dagana avec des nombres respectifs de 1 641 et 1 640 parcelles loties.

III.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

III.2.1. Atouts

- Existence d'outils de planification urbaine : Plan Directeur d'Urbanisme

III.2.2. Contraintes

- Difficulté de prévention et de gestion des inondations
- Manque de système de gestion et de traitement des ordures ménagères

Chapitre IV : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation constitue le socle du développement durable d'une Nation dans ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale. Elle doit être considérée comme un élément fondateur du droit à une vie décente et au développement individuel, et comme un facteur déterminant de réduction de la pauvreté et des inégalités. Comme le montrent des études de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'éducation est un levier pour atteindre d'autres objectifs de développement au niveau sanitaire, nutritionnel, environnemental et citoyen, mais elle dépend aussi des progrès accomplis dans d'autres domaines.

C'est dans ce contexte que l'Etat du Sénégal consacre plus de **40%** de son budget national à ce secteur dans le souci d'élargir l'accès à l'éducation, d'améliorer les conditions et la qualité des apprentissages ainsi que la gestion du secteur.

Dans ce chapitre nous allons présenter la situation du secteur de l'éducation dans la région de Saint-Louis en **2015**. L'analyse dans ce secteur portera sur la petite enfance, l'élémentaire, le moyen secondaire général, l'enseignement technique, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur.

IV.1. LA PETITE ENFANCE

IV.1.1. Les infrastructures

Dans la région de Saint-Louis, le nombre d'infrastructure scolaires est passé de **122** en **2014** à **172** en **2015**. Ces établissements sont composés de : **21** cases communautaires, **41** cases des tout-petits, **19** classes préscolaires à l'élémentaire, **36** écoles maternelles, **52** garderies d'enfants et **03** garderies communautaires.

Tableau4.1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative

Type d'établissement	Statut	IEF Dagana	IEF St-Louis Dep	Dépt de Podor	IEF St-Louis commune	Région de Saint-Louis
Case Communautaire	Public	1	15	0	0	**16**
	Privé	1	4	0	0	**5**
	Total	2	19	0	0	**21**
Case des Tout	Public	1	7	13	7	**28**

Petits	**Privé**	13	0	0	0	**13**
	Total	14	7	13	7	**41**
Classe préscolaire à l'élémentaire	**Public**	4	2	12	0	**18**
	Privé	1	0	0	0	**1**
	Total	5	5	12	0	**19**
Ecole maternelle	**Public**	6	6	10	10	**32**
	Privé	0	3	0	1	**4**
	Total	6	9	10	11	**36**
Garderie d'enfants	**Public**	0	0	0	0	**0**
	Privé	2	1	0	49	**52**
	Total	2	1	0	49	**52**
Garderie communautaire	**Public**	0	0	0	0	**0**
	Privé	2	0	0	1	**0**
	Total	2	0	0	1	**3**
Total	**Public**	12	30	35	17	**94**
	Privé	17	8	0	50	**75**
	Total	**31**	**38**	**35**	**68**	**172**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

La région compte **172** structures tous types confondus. La plus part des structures de la petite enfance est concentrée dans l'IEF de Saint-Louis commune et Saint-Louis Département avec respectivement **39,5 %** et **22 %**.

On note une hausse considérable des structures par rapport à **2014** due à l'introduction de nouveaux centres tels que des classes préscolaires à l'élémentaire au nombre de **19** et de garderies communautaires au nombre de **03**.

L'IEF de Dagana et l'IEF de Saint-Louis Département sont passées respectivement de **16** structures en **2014** à **31** en **2015** et de **15** en **2014** à **38** en **2015**.Une augmentation qui peut s'expliquer au niveau de l'IEF de Dagana par la mise en place de **14** cases des tous petits et de nouvelles structures de la petite enfance précitées.

Les centres publics représentent **54,6 %** des structures de la petite enfance contre **33,7 %** pour le privé et **11,6 %**pour le **3^{éme}** type.

Le tableau illustre l'évolution des établissements de la petite enfance dans la région de Saint-Louis.

Tableau4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Dépt de Dagana	Dept de Podor	Dept de Saint-Louis	Région
Case communautaire	année 2013/2014	2	0	2	**4**
	année 2014/2015	2	0	19	**21**
	Variation en %	0		850,0	425,0
Case des Tout Petits	année 2013/2014	0	0	**7**	**27**
	année 2014/2015	14	13	14	**41**
	Variation en %			100,0	51,9
Ecole maternelle	année 2013/2014	7	9	17	**33**
	année 2014/2015	6	10	20	**36**
	Variation en %	-14,0	11,0	18,0	9,0
Garderie d'enfants	année 2013/2014	7	10	0	**58**
	année 2014/2015	2	0	50	**52**
	Variation en %	-71,0	-100,0		-10,0
Total	année 2013/2014	16	19	37	**122**
	année 2014/2015	24	23	173	**150**
	Variation en %	50,0	21,0	368,0	23,0

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Au niveau régional on constate une hausse de **23%** des établissements d'accueil entre **2014** et **2015**. Cette importante évolution s'explique principalement par un nombre plus important des cases communautaires dans le département de Saint-Louis passant de **02** établissements en **2014** à **19** établissements en **2015** mais aussi le nombre d'établissements de la case des tous petits a augmenté dans les trois départements. Ils sont passés de **27** en **2014** à **41** établissements en **2015** soit une augmentation de **52%** au niveau régional.

IV.1.2. Le personnel

Dans le tableau ci-dessous la répartition du personnel enseignant se fait selon le sexe. Nous remarquons que le personnel est composé essentiellement de femmes. Cependant dans la région, sur un total de 645 enseignants, les 81,39 % sont des femmes.

Tableau4.3: Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Département	zone	Public			Privé			Communautaire			Total général
		Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	
Dépt. Dagana	Rural	15	4	19	0	0	0	23	4	27	46
	Urbain	28	8	36	14	1	15	20	7	27	78
Total Dagana		43	12	55	14	1	15	43	11	54	**124**
Dépt. Podor	Rural	38	12	50	0	0	0	0	0	0	50
	Urbain	49	13	62	0	0	0	0	0	0	62
Total Podor		87	25	112	0	0	0	0	0	0	**112**
Dept de St-Louis	Rural	84	7	91	40	6	46	2	0	2	169
	Urbain	71	16	87	136	42	178	5	0	5	270
Total Dept de St-Louis		155	23	178	176	48	224	7	0	7	**439**
Total IA Saint-Louis		**285**	**60**	**345**	**190**	**49**	**239**	**50**	**11**	**61**	**645**

Source : *Inspection d'académie de Saint-Louis*

Si nous nous referons à la circonscription administrative, le département de Saint-Louis concentre le plus grand nombre d'enseignants(439) suivi de Dagana (124), le département de Podor vient en troisième position avec 112.

En **2015**, on a noté une évolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance au niveau du privé, du public et du communautaire. Dans la région on est passé de **567** en **2014** à **645** en **2015** soit une augmentation de **13,76%.**

Tableau4.4 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

Statut de l'établissement	Année	Dépt de Dagana	Dépt de Podor	Dépt de Saint-Louis	Région
Public	année 2013/2014	46	99	165	310
	année 2014/2015	19	112	178	345
	Variation en %	-58,70	13,13	7,88	11,29
Privé	année 2013/2014	16	0	172	188
	année 2014/2015	15	0	224	239
	Variation en %	-6,25		30,23	27,13
Communautaire	année 2013/2014	63	0	6	69
	année 2014/2015	54	0	7	61
	Variation en %	-14,29		16,67	-11,59
Total	année 2013/2014	125	99	343	567
	année 2014/2015	88	112	409	645
	Variation en %	-29,60	13,13	19,24	13,76

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Malgré cette hausse au niveau régional, le département de Dagana a connu une baisse de **29,60%** de l'effectif de son personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance entre **2014** et **2015**. Les départements de Podor et de Saint-Louis enregistrent respectivement une hausse de **13,13%** et de **19,24%** entre ces deux années.

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur la répartition du personnel enseignant des établissements de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative.

En effet, sur un total de **455** au niveau régional, **202 (44,4%)** n'ont pas de diplôme.

Tableau4.5: Répartition du personnel enseignant des établissements d'accueil de la petite enfance selon le diplôme professionnel et le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut établissement	CAP	CEAP	Sans diplôme	Total
Département de Dagana	Public	11	20	24	55
	Privé	2	0	18	20
	Communautaire	5	27	22	54
	Total	18	47	64	**129**
Département de Podor	Public	26	46	36	108
	Privé	0	0	0	0
	Communautaire	0	0	0	0
	Total	26	46	36	**108**
IEF Saint-Louis commune	Public	19	30	13	62
	Privé	0	0	18	18
	Communautaire	0	0	0	0
	Total	19	30	31	**80**
Département de Saint-Louis	Public	21	43	42	106
	Privé	1	1	23	25
	Communautaire	0	1	6	7
	Total	22	45	71	**138**
Région de Saint-Louis	Public	77	139	115	331
	Privé	3	1	59	63
	Communautaire	5	28	28	61
	Total	**85**	**168**	**202**	**455**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Le personnel d'accueil des établissements de la petite enfance de la région de Saint-Louis est composé de **85** enseignants qui ont le CAP, **168** ont le CEAP et de **202** qui sont sans diplôme.

IV.1.3. Les effectifs

Les effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance se sont accrus en 2015 passant ainsi de 5 085 à 5 210, soit un taux d'accroissement de 2,46%.

Tableau4.6: Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Département	Effectifs	2013/2014	2014/2015	Variation en %
Dépt de Dagana	Effectif total	2138	2199	2,8
	Filles	1159	1213	4,6
	Garçons	979	986	0,7
Dépt de Podor	Effectif total	1990	2372	19,2
	Filles	1095	1297	18,4
	Garçons	895	1075	20,1
Dépt de Saint-Louis	Effectif total	6059	6584	8,6
	Filles	3548	3435	-3,1
	Garçons	3211	3149	-1,9
Région de Saint-Louis	Effectif total	10887	11155	2,4
	Filles	5802	5945	2,4
	Garçons	5085	5210	2,4

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Les résultats attestent que les filles sont plus nombreuses que les garçons au préscolaire dans tous les départements de la région. Nous notons aussi que les variations les plus significatives ont été observées dans le département de Podor.

En effet sur une année, les effectifs des garçons et des filles ont connu une même variation soit 2,46%.

Dans la région de Saint-Louis les effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative entre **2014** et **2015** sont passés de **122** à **150** entre ces deux périodes.

Tableau4.7 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Dépt de Dagana	Dépt de Podor	Dépt de St-Louis	Région de St-Louis
Case communautaire	2013/2014	2	0	2	4
	2014/2015	2	0	19	21
	Variation en %	0,0		850	425
Case des Tout Petits	2013/2014	0	13	14	27
	2014/2015	14	13	14	41
	Variation en %		0	0	51,8
Ecole maternelle	2013/2014	7	9	17	33
	2014/2015	6	10	20	36
	Variation en %	-14,3	11,1	17,6	9,1
Garderie d'enfants	2013/2014	7	10	41	58
	2014/2015	2	0	50	52
	Variation en %	-71,4	-100	21,9	-10,3
Total	2013/2014	16	32	74	122
	2014/2015	24	23	103	150
	Variation en %	50	-28,1	39,2	22,9

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Au niveau régional, cette évolution est de 22,9 %. On note une augmentation du nombre de cases communautaires de l'ordre de 425%, la case des tout petit 51,8 % l'école maternelle 9,1 %, par contre on enregistre une baisse des garderies d'enfants de 10,3 % entre 2014 et 2015.

Le département de Dagana enregistre la plus grande variation 50%, suivi du département de Saint-Louis 39,2 %. Cependant le département de Podor a enregistré une basse de 28,1 %, expliquée par le nombre de garderie qui est passé de 10 en 2014 à 0 en 2015 soit une baisse de 100 %.

IV.1.4. Intensité de la préscolarisation

Dans le tableau ci-dessous nous avons la réparation des effectifs de la petite enfance par âge et par sexe selon la circonscription administrative.

En effet sur une population totale de **97 698** prés scolarisables en **2015**, seul **10,46%** est préscolarisée.

Tableau4.8 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative

DEPARTEMENTS	pop pré scolarisable 2015			pop préscolarisée 2015			TBPS EN % 2015		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Dép de Dagana	13142	12917	26059	1036	837	1873	7,88	6,48	7,2
Dép de Podor	21260	20895	42155	1247	1019	2266	5,87	4,88	5,4
Dep de Saint-Louis	14869	14614	29484	3193	2889	6082	21,47	19,7	20,6
Région Saint-Louis	**49272**	**48426**	**97698**	**5476**	**4745**	**10221**	**11,11**	**9,80**	**10,46**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

On note une faible prise en charge de la population préscolarisée dans tous les départements (Dagana **7,2 %,** Podor **5,4 %,** Saint-Louis **20,6 %).** La demande potentielle d'éducation de la petite enfance doit être réellement prise en charge à travers des actions coordonnées et concertées par l'IA, soutenues par les PTF et réalisées de façon synergique par les IEF et les collectivités locales.

IV.1.5. Taux Brut de Préscolarisation (TBPS)

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur l'évolution du taux brut de préscolarisation dans la région de Saint- louis et au niveau national entre **2014** et **2015**.

Tableau4.9 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe

	2014			2015		
Régions	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Saint-Louis	10,0 %	10,5 %	10,2 %	12,8 %	13,7%	**13,3 %**
Sénégal	**13,6 %**	**15,8 %**	**14,7 %**	**18,1 %**	**15,6 %**	**16,8 %**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

La participation des enfants au système éducatif est couramment mesurée par le taux de préscolarisation. Ce taux permet de se faire une idée assez précise de l'importance de la préscolarisation dans les différentes zones.

En **2015**, le TBPS est mesuré par rapport aux tranches d'âge de **3** à **5** ans au lieu de **4** à **6** calculés jusque-là.

Dans la région de Saint-Louis ce taux est passé de **10,2 %** en **2014** à **13,3 %** en **2015** soit une augmentation de **3,1** points.

Chez les filles comme chez les garçons entre **2014** et **2015** on est passé respectivement de **10,5 %** à **13,7 %** (soit une hausse de **3,2** points) et de **10,00%** à **12,8 %** (soit une hausse de **2,8** point). Tout comme en **2014** (**14,7 %**) l'Académie n'a pas atteint la moyenne nationale qui s'établit à **16,8 %.**

Toutefois il importe de noter que l'objectif de **15 %** visé en **2015** n'a pas été atteint jusque-là.

IV.2. L'ELEMENTAIRE

L'école élémentaire accueille les enfants scolarisés de **7** à **12** ans. Elle est mixte et gratuite si elle est publique. Le cycle est sanctionné par le certificat de fin d'études élémentaires.

IV.2.1. Les infrastructures

La région de Saint-Louis compte **744** écoles élémentaires en **2015**. Le département de Podor enregistre **316** écoles, Dagana **234**, Saint-Louis Département **128** et Saint-Louis commune compte **66** écoles.

Tableau4.10 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives	2013/2014			2014/2015			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Département de Dagana	232	1	233	233	1	234	0,43	0	0,43
Département de St-Louis	126	2	128	126	2	128	0	0	0
Département de Podor	313	0	313	316	0	316	0,96	0	0.96
IEF St-Louis commune	45	17	62	45	21	66	0	23.5	6,45
Région de St-Louis	**716**	**20**	**736**	**720**	**24**	**744**	**0,56**	**20**	1.09

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Au niveau de la région de Saint-Louis on note une augmentation du nombre d'écoles passant de **736** écoles en **2014** à **744** en **2015**. Cette hausse est notée tant sur le nombre d'écoles publiques (**716** en **2014** à **720** en **2015**) que sur le privé (**20** en **2014** à **24** en **2015).** Parmi les **744** écoles que compte la région, **24** sont des privées. La quasi-totalité des écoles privées se trouve au niveau de Saint-Louis commune avec **21** écoles, Saint-Louis Département en compte **02** et une **(01)** pour Dagana. Par contre le département de Podor ne dispose pas d'écoles élémentaires privées.

IV.2.2. Le personnel

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur la structure et l'évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription dans la région entre **2014** et **2015.**

Tableau4.11 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	2013/2014			2014/2015			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Département de Dagana	Hommes	769	10	779	800	10	810	4,0	0	3,9
	Femmes	367	06	373	378	7	385	2,9	16,6	3,2
	Ensemble	1136	16	1152	1178	17	1195	3,7	6,2	3,7
Département de Podor	Hommes	1239	0	1239	1230	0	1230	-0,7	0	-0,7
	Femmes	421	0	421	413	0	413	-1,9	0	-1,9
	Ensemble	1660	0	1660	1643	0	1643	-1,0	0	-1,0
IEF Saint-Louis commune	Hommes	267	70	337	298	90	388	11,6	28,5	15,1
	Femmes	372	63	435	363	70	433	-2,4	11,1	-0,4
	Ensemble	639	133	772	661	160	821	3,4	20,3	6,3
Département de Saint-Louis	Hommes	469	9	478	478	10	498	1,9	11,1	4,1
	Femmes	313	5	318	320	9	329	2,2	80	3,4
	Ensemble	782	14	796	798	19	817	2,0	35,7	2,6
Région de Saint-Louis	Hommes	2744	89	2833	2806	110	2916	2,2	23,5	2,9
	Femmes	1473	74	1547	1474	86	1560	0,1	16,2	0,8
	Ensemble	**4217**	**163**	**4380**	**4280**	**196**	**4476**	**1,5**	**20,2**	**2,1**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Ces effectifs sont passés de **4 380** à **4 476** entre les deux périodes. Les effectifs de **2015** sont composés de **65,1 %** d'hommes tandis que les femmes sont au nombre de **1 560.**

La commune de Saint-Louis totalise la plus importante variation **6,3 %**, suivie du département de Dagana **3,7 %**, le département de Saint-Louis vient en troisième position avec **2,6 %** par contre le département de Podor enregistre une baisse de **1 %** entre les deux périodes.

Le tableau ci-dessous nous indique la répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique. Nous remarquons que la moitié des enseignants ont le niveau BFEM. Les enseignants qui n'ont pas de diplôme représentent 0,3 % et ceux qui ont le CFEE ne font que 0,4 %.

Tableau4.12 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

Diplôme académique	Effectif	%
Maîtrise et +	31	0,69
Licence	46	1,02
DEUG	90	2,01
BAC	1855	41,44
BFEM	2401	53,64
CFEE	19	0,42
Autre	18	0,40
Sans diplôme	16	0,35
Total	**4476**	**100**

Source : Inspection d'académie de SAINT-LOUIS

Parmi les **4 476** enseignants de la région **1 855** ont le BAC, **90** ont le DEUG, **46** la licence et **31** au moins la maitrise. D'autres dont leur diplôme n'a pas été précisé sont au nombre de **16**.

IV.2.3. Les effectifs

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur l'évolution des effectifs d'élèves entre **2014** et **2015** dans les différents départements de la région de Saint-Louis.

Tableau4.13 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Saint-Louis selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année 2013/2014			Année 2014 /2015			Variation en %		
	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	Total
Département de Dagana	18410	19308	37718	19028	19894	38922	3,3	3,0	3,2
Département de Podor	19157	29999	49156	19679	31236	50915	2,7	4,1	3,6
Département de Saint-Louis	22768	22839	45607	23024	23536	46560	1,1	3,0	2,1
Région de Saint-Louis	**60335**	**72146**	**132481**	**61731**	**74666**	**136397**	**2,3**	**3,5**	**2,9**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis[2]

Le nombre d'élèves est passé de **132 481** en **2014** à **136 397** en **2015**, soit une évolution de **2,9 %** sur une année. Les filles enregistrent la plus importante variation (**3,49%**) et sont supérieures en nombre (**74 666**) que les garçons (**61 731**) au niveau régional. Podor a le plus grand nombre d'élèves avec **37,3 %** de l'effectif total de la région.

IV.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

Le tableau ci-dessous nous indique l'évolution du Taux Brut de Scolarisation selon le sexe au niveau de la région de Saint-Louis.

Le taux brut de scolarisation est le rapport de l'effectif de la population scolaire à l'effectif de la population scolarisable. C'est un indicateur pertinent pour mesurer le niveau de fréquentation scolaire d'une population.

Tableau4.14 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe

GENRE	2014	2015	Variation du TBS en %
TBS GARCONS	76,7	77,7	1,05
TBS FILLES	89,0	100,3	11,3
TBS GF	82,6	88,6	6,08
Indice de Parité du TBS	1,2	1,3	0,1

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Avec un TBS de **88,6 %** en **2015**, la région enregistre une hausse d'environ 6,08 points par rapport à **2014**. Toutefois on note une évolution considérable et plus importante au niveau des filles avec un TBS de **100,3 %** contre **89,0 %** en **2014** soit une augmentation de **11,33** points. Chez les garçons ce taux est passé de **76,7 %** en **2014** à **77,7 %** en **2015** soit une hausse de **1,05** point.

Le taux brut de scolarisation qui dépasse **100 %** chez les filles en **2015** rend compte d'une population scolaire supérieure à la population scolarisable. En d'autres termes, sous l'effet de la scolarisation tardive et des redoublements, il peut arriver que l'effectif de la population scolaire du primaire dépasse l'effectif de la population ayant l'âge de fréquenter l'école primaire.

Cependant, l'indice de parité (IP) qui est le rapport entre le taux brut de scolarisation des filles sur celui des garçons est passé de **1,2** en **2014** à **1,3** en **2015**. Cela signifie que la fréquentation des filles dans le cycle primaire est plus importante que celle des garçons sur cette période.

Tableau4.15: Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative

Département	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TGF
Dép. Dagana	8597	7707	6957	6128	5272	4261	38922
dép. Podor	12082	10052	8690	7820	6995	5276	50915
dép. de St-Louis	9737	8798	8096	7572	6918	5439	46560
Région de Saint-Louis	30416	26557	23743	21520	19185	14976	136397

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

La région compte 4 527 classes pédagogiques pour 136 397 élèves. Le département de Podor vient en tête avec 1 955GP pour 50 915 élèves suivie de Saint-Louis département avec 1 388GP pour 46 560élèves et le département de Dagana avec 1 184 GP pour 38 922 élèves.

Les classes de CI représentent **18,7 %**, CP **18,1 %**, CE1 **17, 7 %**, CE2 **16,5 %**, CM1 **15,3 %,** CM2 **13,5 %.** Au regard du nombre de groupes pédagogiques, l'Académie de Saint-Louis vient en quatrième position après Thiès (**7 195**), Pikine-Guédiawaye (**5 403**), Kaolack (**4 539**). Cette situation confère à la région une position confortable dans l'atteinte des objectifs d'accès universel à l'éducation de base.

Toutefois, des disparités existent entre zone rurale (ratio faible) et zone urbaine (ratio élevé dépassant parfois 100 élèves par classe notamment dans la zone Sor sud de Pikine). L'essor d'extension du réseau dans cette partie de la ville doit être poursuivi

pour rééquilibrer davantage la carte scolaire et permettre aux enfants d'apprendre dans des conditions qui répondent aux normes et standards de sécurité.

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur l'évolution du Taux d'achèvement selon le sexe dans la région de Saint-Louis et au niveau national entre **2014** et **2015**.

Tableau4.16: Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe dans la région

Régions	2014			2015		
	TAP Garçons	TAP Filles	TAP F&G	TAP Garçons	TAP Filles	TAP F&G
Saint-Louis	62,2 %	85,6 %	**73,3 %**	52,9 %	67,0 %	**59,7 %**
Sénégal	66,5 %	80,9 %	**73,4 %**	55,8 %	66,2 %	**60,9 %**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

En **2015**, pour l'académie de Saint-Louis, le taux d'achèvement est **59,7 %** contre **73,3 %** en **2014** soit une baisse de **13,7** points.

Cependant ce taux avoisine celui du niveau national qui est passé de **73,4 %** en **2014** à **60,9 %** en **2015**. Il faut toutefois noter que ce taux est plus important chez la population féminine que celle masculine malgré la baisse notée des deux côtés entre **2014** et **2015**.

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

De la 6ème à la 3ème, l'enseignement moyen regroupe les élèves âgés de 13 à 16 ans et est sanctionné par le BFEM. Ce diplôme permet d'intégrer le secondaire. Quant à ce dernier, il rassemble ceux âgés de 17 à 19 ans. Il se termine par l'obtention du baccalauréat.

IV.3.1. La transition

Le passage du cycle élémentaire au cycle moyen et de ce dernier au cycle secondaire sont des phases très importantes en analyse de population scolaire. A ce niveau, l'indicateur d'appréciation le plus couramment utilisé est le taux de transition. Il permet de déterminer, d'une part, la proportion d'élèves de la classe de CM2 de l'année précédente qui passe en classe de sixième des collèges l'année suivante et, d'autre part, celle des élèves de 3ème qui passent en classe de seconde des lycées l'année suivante.

Tableau4.17 : Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative

IA	Garçons	Filles	Total GF
Saint-Louis	**88,9 %**	**89,6 %**	**89,2 %**
Sénégal	**87,4 %**	**85,9 %**	**86,6 %**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

L'accès à l'Enseignement moyen est déterminé par le taux de transition **CM2-Sixième**, c'est la proportion d'élèves de la classe de **CM2** de l'année précédente qui passe en classe de sixième. Cette proportion a connu un accroissement progressif entre **2003** et **2014**, en passant de **46,3 %** à **86,6 %** soit un accroissement de **40,3** points en dix ans. On note sur toute la période, que le taux de transition **CM2-Sixième** des garçons dépasse celui des filles.

En **2015**, le taux de transition de l'académie se chiffre à **89,2 %** dont **89,6 %** de filles avec un indice de parité qui ne milite pas en faveur des garçons (**1,0**).

IV.3.2. Les infrastructures

En **2015** la région de Saint-Louis compte **154** établissements du moyen et du secondaire général dont **135** sont publics et **19** sont privés. On note donc la construction de **02** nouveaux établissements publics et de **03** privés, ce qui fait une augmentation de **05** établissements dans la région entre **2014** et **2015**.

Tableau4.18: Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général selon le statut, par circonscription administrative

Année scolaire	Statut	Département de Dagana	Département de Podor	Département de Saint-Louis	Région de Saint-Louis
Année 2013/2014	**Public**	32	69	32	133
	Privé	3	1	12	16
	Total	35	70	44	149
Année 2014/2015	**Public**	31	70	34	135
	Privé	4	1	14	19
	Total	35	71	48	154
Variation en %	**Public**	-3,1	1,4	6,2	1,5
	Privé	33,3	0,00	16,7	18,7
	Total	0,00	1,4	9,1	3,4

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Cette évolution du nombre d'établissements est notée principalement dans le département de Saint-Louis avec **04** nouveaux établissements en **2015** (**02** du public et **02** du privé), le cinquième établissement de **2015** est localisé dans le département

de Podor. Le département de Dagana enregistre le même nombre d'établissement du moyen secondaire général durant ces deux périodes.

IV.3.3. Le personnel

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur la répartition des enseignants du public selon le statut professionnel en **2015**.

Tableau4.19: Répartition des enseignants du public selon le statut professionnel :

IEF	Fonctionnaire		Contractuel		Vacataire		Total général	
	EFFECTIFS	PART en %	EFFECTIFS	PART en %	EFFECTIFS	PART en %	EFFECTIFS	PART en %
IEF Dagana	244	9,9	339	13,69	7	0,28	590	23,82
IEF Pété	63	2,5	308	12,43	10	0,40	381	15,38
IEF Podor	120	4,8	437	17,64	33	1,33	590	23,82
IEF St Louis Commune	476	19,2	217	8,76	16	0,65	709	28,62
IEF St Louis Département	89	3,6	115	4,64	3	0,12	207	8,36
IA Saint-Louis	**992**	**40,0**	**1416**	**57,2**	**69**	**2,8**	**2477**	**100**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

En **2015**, l'Académie compte au total **2 477** professeurs. Les Inspection d'Enseignement et de Formation **(IEF)** de Saint-Louis Commune, Dagana et Podor regroupent les plus grands nombres de professeurs avec respectivement **28,6 %**, **23,8 %** et **23,8 %.**La répartition par corps laisse apparaitre une prédominance des contractuels avec **57,2 %**, suivis des fonctionnaires avec **40 %**. Les vacataires sont par contre peu représentatifs avec seulement **2,8 %.** La faible présence des vacataires dans l'effectif des enseignants du Moyen secondaire s'explique d'une part par la baisse du recrutement qui est la volonté affichée par les autorités depuis quelques années de rationaliser les effectifs (MIRADOR) et d'autre part de relever le niveau en recrutant en priorité des contractuels sortants de la FASTEF.

IV.3.4. Les effectifs

Dans son ensemble, la région de Saint-Louis a vu ses effectifs d'élèves du moyen diminuer en 2014 et en 2015, mais ceux du secondaire ont connu une légère hausse entre ces deux périodes.

Tableau4.20: Evolution et répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Cycle moyen			Cycle secondaire		
	Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total
Département de Dagana						
2013/2014	8441	8107	16548	2246	2771	5017
2014/2015	8330	7790	16120	2714	3250	5964
Variation en %	-1,3	-3,9	-2,5	20,8	17,3	18,9
Département de Podor						
2013/2014	12127	8359	20486	2910	3119	6029
2014/2015	7640	4588	12228	3768	3519	7287
Variation en %	-37,0	-45,1	-40,3	29,5	12,8	20,8
Département de Saint-Louis						
2013/2014	10833	10197	21030	4819	4832	9651
2014/2015	11171	10942	22113	4501	4669	9170
Variation en %	3,1	7,3	5,1	-6,6	-3,3	-4,9
Région de Saint-Louis						
2013/2014	31401	26663	58064	9975	10722	20697
2014/2015	27125	23235	50360	10983	11490	22473
Variation en %	-13,6	-12,9	-13,3	10,1	7,2	8,6

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Au niveau du cycle moyen, le département de Podor enregistre la plus importante baisse **(40,3 %),** avec **45,1 %** de diminution de l'effectif des garçons entre **2014** et **2015**. Le département de Dagana présente une légère baisse de **2,6 %** soit **3,9 %** pour les garçons et **1,3 %** pour les filles. Le département de Saint-Louis quant à lui voit ces effectifs hausser légèrement entre ces deux périodes (**7,3 %** pour les garçons et **3,1 %** pour les filles).

Cependant le cycle secondaire présente une hausse de ses effectifs au niveau régional à l'ordre de **8,6 %,** soit **10,1 %** pour les filles et **7,2 %** pour les garçons. Les départements de Podor et Dagana enregistrent respectivement des hausses de **20,8 %** et **18,9 %** de leurs effectifs entre **2014** et **2015**. Toutefois Saint-Louis département connait une légère baisse de ses effectifs entre ces deux périodes.

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur la répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le sexe et la série par circonscription administrative. On note une forte fréquentation des séries littéraires au détriment des séries scientifiques.

Tableau4.21 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le sexe et la série par circonscription administrative

	Littéraire			Scientifique							
Département	G	F	Total	G	F	Total	Total Garçons	Total Filles	Total général	% élèves scientifique quais	% filles scientifiques
Dép Dagana	2467	2235	4702	783	479	1262	3250	2714	5964	21,2	8,0
Dép de Podor	2678	3117	5885	841	561	1402	3519	3768	7287	19,2	7,7
St-Louis Département	3739	4013	7752	982	621	1603	4721	4634	9352	17,1	6,6
Région de Saint-Louis	**8884**	**9455**	**18339**	**2606**	**1661**	**4267**	**11490**	**11116**	**22606**	**18,9**	**7,3**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

La répartition des effectifs par série montre que les élèves de l'académie de Saint-Louis fréquentent plus les séries littéraires (**18 339** élèves) que les séries scientifiques (**4 267** élèves) avec respectivement **81,1 %** et **18,9 %**. Dans toutes les IEF, le pourcentage d'élèves scientifiques est relativement faible et dépasse rarement **21 %.** Quant au taux de filles fréquentant les séries scientifiques, les proportions obtenues à Dagana **(8,0 %)** et à Pété **(7 ,7 %)** sont au-dessus de la moyenne régionale **(7,3 %).**

IV.3.5. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire

Le tableau ci-dessous nous indique l'évolution du Taux Brut de Scolarisation (**TBS**) selon le sexe au niveau de la région de Saint-Louis.

Le taux brut de scolarisation est le rapport de l'effectif de la population scolaire à l'effectif de la population scolarisable. C'est un indicateur pertinent pour mesurer le niveau de fréquentation scolaire d'une population.

Tableau4.22 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe

REGION DE SAINT-LOUIS	2014			IP(2014)	2015			IP(2015)
	G	F	Total		G	F	Total	
Cycle Moyen	54,2 %	67,8 %	60,8 %	1,25	56,3 %	72,1 %	64,0 %	1,28
Cycle Secondaire	34,2 %	32,7 %	33,4 %	0,95	36,9 %	36,2 %	36,6 %	0,98

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Avec un TBS de **64 %** pour le cycle Moyen, la région enregistre une hausse par rapport à **2014**. Quant à la contribution des autres IEF, elle se caractérise par une stagnation à Dagana et Saint- Louis, avec une marge faible à déficitaire.

Au niveau du cycle Secondaire aussi, la région a enregistré une hausse du TBS passant de **33,4 %** à **36,6 %** entre ces deux périodes (**2014-2015**).

Cependant, l'indice de parité (IP) qui est le rapport entre le taux brut de scolarisation des filles sur celui des garçons est passé respectivement dans le moyen et le secondaire entre **2014** et **2015** de **1,25** à **1,28** et de **0,95** à **0,98**. Cela signifie que la fréquentation des filles dans les deux cycles est plus importante que celle des garçons sur cette période.

Dans la région de Saint-Louis, le nombre d'admis au BFEM a connu une baisse entre 2014 et 2015, cependant les résultats du BAC ont connu une hausse assez importante entre ces deux périodes.

Tableau4.23 : Taux de réussite au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative

IEF	BFEM en %			BAC en %		
	GARCONS	FILLES	TOTAL	GARCONS	FILLES	TOTAL
IEF St Louis Département	55,17	41,99	47,82	30,75	26	28,31
IEF St Louis Commune	41,05	33,87	37	41,30	27,13	34,24
IEF Pété	61,20	50,81	37,50	38,61	25,67	32,17
IEF Dagana	45,61	40,81	43,11	34,27	26	30,61
IEF Podor	52,05	39,91	44,46	31,55	21,25	26,39
IA Saint-Louis	**48,56**	**40,13**	**43,88**	**36,82**	**25,60**	**31,38**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Le taux d'admission au BFEM s'est établit à 43,88 % en 2015 contre 44,52 % en 2014, soit une baisse de 0,64 points de pourcentage. Ce taux est plus élevé chez les garçons (48,56 %) que chez les filles (40,13 %).Des efforts doivent cependant être faits en termes de renforcement pédagogique des enseignants, de redynamisation des cellules d'animation pédagogique et d'organisation de soutiens scolaires pour relever substantiellement le taux de réussite au BFEM.

Les résultats du BAC sont moins satisfaisants comparés à ceux du BFEM, ils se situent à 31,38 % au niveau régional pour l'année 2015 contre 38,99 % pour l'année 2014. A l'instar du BFEM, les garçons ont le meilleur résultat avec un taux de réussite de 36,82% contre 25,6% pour les filles.

IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au Sénégal, la formation professionnelle et technique (FPT) a pour mission de former la main d'œuvre dont les qualifications répondent aux besoins du marché de travail et de l'économie afin de contribuer ainsi à la modernisation du secteur primaire à la compétitivité des entreprises du secteur moderne à l'accroissement des capacités des entreprises artisanales et à la valorisation de secteur informel.

IV.4.1. Les infrastructures

Entre **2014** et **2015** aucune évolution n'est notée pour le nombre de structures d'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (**ETFP**) dans toute la région.

Tableau4.24: Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année 2013 / 2014			Année 2014 / 2015			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Département de Dagana	2	0	2	2	0	2	0	0	0
Département de Podor	2	0	2	2	0	2	0	0	0
Département de Saint-Louis	3	7	10	3	7	10	0	0	0
Région de Saint-Louis	**7**	**7**	**14**	**7**	**7**	**14**	**0**	**0**	**0**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Les structures de la Formation professionnelle et Technique dans la région de Saint-Louis sont constituées de sept **(07)** établissements publics (un lycée technique, trois centres de formation en industrie et trois autres en économie familiale et sociale : CRETF, CRFP de Saint-Louis, CETF Dagana, CDFP Richard Toll, CETF, CDFP Podor et ceux du privé. Les séries S3, T1, T2 et G constituent l'offre de l'enseignement technique public pour l'Académie. L'effectif total est de **511** (dont les **73%** sont constitués par la série G).

IV.4.2. Les effectifs

Le tableau-ci-dessous donne les informations concernant la répartition des effectifs d'élevés de l'**ETFP** selon le sexe, la filière et la circonscription administrative dans la région. Saint-Louis compte un total de **1 485** élèves de l'**ETFP** composés majoritairement de filles **969** et seulement **34,7 %** de garçons.

Tableau4.25 : Répartition des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le sexe, la filière et la circonscription administrative

Nom de l'établissement	Garçon	Fille	Total
Saint-Louis	**516**	**969**	**1485**
CDFP PODOR	**2**	**40**	**42**
Electromécanique	0	8	8
Electrotechnique	0	5	5
Mécanique auto	2	19	21
Menuiserie	0	8	8
CDFP Richard Toll	**103**	**261**	**364**
Chaudronnerie tuyauterie industrielle	5	51	56
Electricité	23	51	74
Mécanique auto	29	98	127
Menuiserie	12	60	72
Stylisme modélisme	34	1	35
CENTRE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FEMININ DAGANA	**87**	**46**	**133**
Agri élevage	3	3	6
Agroalimentaire	3	4	7
Coupe Couture et confection	7	0	7
Horticulture	22	22	44
Sante hygiène	52	17	69
CENTRE DEPARTEMENTAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE RICHARD TOLL (CDFP)	**106**	**305**	**411**
Chaudronnerie tuyauterie industrielle	5	51	56
Electricité	26	92	118
Mécanique auto	29	98	127
Menuiserie bois	2	14	16
Menuiserie métallique	10	48	58
Stylisme modélisme	34	2	36
CRETF SAINT-LOUIS	**177**	**33**	**210**
Architecture et Design Intérieur (ADI)	54	3	57
Coiffure	11	0	11
Construction mécanique	10	0	10
Cuisinier	30	8	38
Horticulture	19	17	36
Sante hygiène	53	5	58
CRFP SAINT-LOUIS	**5**	**129**	**134**
Electricité	0	36	36
Froid climatisation	0	21	21
Mécanique auto	5	40	45
Mécanique moteur	0	16	16
Menuiserie	0	16	16
LYCEE TECHNIQUE ANDRE PEYTAVIN	**36**	**155**	**191**
Electricité	17	40	57
Maintenance mécanique	4	39	43
Marketing	3	19	22
Mécanique auto	3	23	26
Structures métalliques et ouvrages chaudronnées	**9**	**34**	**43**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Le département de Dagana compte le plus grand effectifs d'élevés de l'ETFP majoritairement constitués de filles. Le département de Saint-Louis vient en deuxième position avec le CRETF SAINT-LOUIS (**210** élevés dont **177** garçons), crfp Saint-Louis (**134** élèves dont **129** filles), lycee technique André Peytavin (**191**élèves dont **155** filles) et les structures métalliques et ouvrages chaudronnées (**43** dont **34** filles). Enfin le département de Podor compte un centre (CDFP Podor) avec **42** élevés dont les **40** sont des filles et **02** garçons.

IV.4.3. Performances de l'ETFP

En **2015**, le nombre de candidats inscrits au BAC technique a connu une baisse de **7,7%** passant de **165** à **153** inscrits. Une diminution moins importante que celle de **2014**, mais néanmoins le nombre de candidats continue de baisser au fil des années.

Tableau4.26: Evolution des résultats du BAC technique durant les trois dernières années selon la série

Séries	Nombre de candidats			Nombre d'admis			Taux de réussite		
	Année 201/2014	Année 2014/2015	Variation en %	Année 2013/2014	Année 2014/2015	Variation en %	Année 2013/2014	Année 2014/2015	Variation en %
G	133	118	-11,3	82	55	32,9	61,6	46,6	-24,4
T1	19	16	-15,8	11	5	-54,5	57,9	31,2	-46,01
T2	8	11	37,5	7	6	-14,3	87,5	54,5	-37,7
S3	5	8	60	5	1	-80	100	12,5	-87.5
Total	**165**	**153**	**-7,7**	**105**	**67**	**-36,2**	**63,6**	**43,8**	**-31,2**

Source : Inspection d'académie de Saint-Louis

Cette baisse est due en partie par l'effectif des séries **T1** et **G** qui se sont dégradés à hauteur de **15,8 %** et **11,3 %** respectivement en une année.

Le nombre d'admis a connu une baisse à tous les niveaux sauf pour la série **G** qui a connu une évolution de **32,9 %** par rapport à **2014**. Au niveau régional le nombre d'admis a baissé de **36,2 %** en **2015.** Quant au taux de réussite, il présente une baisse à tous les niveaux et enregistre une diminution de **31,2 %** par rapport à **2014**.

IV.5. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Plusieurs faits importants concernent la vie et le développement de l'Université au Sénégal. On peut lister :

- la création des lycées de « proximité » qui vont engendrer de nouvelles cohortes de candidats à l'enseignement supérieur ;

- la décentralisation – ou régionalisation – des études universitaires qui devrait faciliter l'accès des étudiants aux études post-baccalauréat ;

- les troubles occasionnés par les étudiants à l'Université de Dakar ;

- la signature d'une convention franco-sénégalaise sur les 108 métiers qui ouvriraient une possibilité d'émigration en France.

Tous ceux qui agissent pour le développement de l'éducation sont bien sûr concernés par cette situation.

IV.5.1. Les Infrastructures

En 2015, la région de Saint-Louis abrite une université publique, deux établissements d'enseignement supérieur privé. Cependant il n'y a pas eu d'évolution par rapport à l'année passée.

Tableau4.27: Répartition et évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le type et le statut

Type établissement	Statut	Année 2013-2014	Année 2014-2015	Variation en %
Universités	**Public**	1	1	0
	Privé	0	0	0
	Total	1	1	0
Autres établissements d'enseignement supérieur	**Public**	0	0	0
	Privé	2	2	0
	Total	2	2	0
Total	**Public**	1	1	0
	Privé	2	2	0
	Total	**3**	**3**	**0**

Source : UGB Saint-Louis

L'université Gaston Berger est composée d'unités de formation et de recherche (UFR équivalent aux facultés). Il y en a neuf au total :

- Lettres et sciences humaines **(LSH)**
- Sciences appliquées et de technologie **(SAT)**
- Sciences juridiques et politique **(SJP)**
- Sciences économiques et de gestion **(SEG)**
- Sciences de la santé **(2S)**
- Sciences agronomiques, d'aquaculture et de technologie alimentaire **(S2ATA)**

- Civilisations, Religions, Arts, et Communication **(CRAC)**
- Sciences de l'éducation de la formation et de Sport **(SEFS)**
- institut polytechnique de Saint -louis **(IPSL)**

L'année académique se déroule en dix mois entre octobre et juillet. Par contre le début et la fin des cours dépendent de chaque UFR, l'administration ne décidant que des jours de l'ouverture et de la fermeture des portes de l'université.

IV.5.2. Les effectifs d'étudiants

L'université Gaston BERGER de Saint-Louis, seule université de la région, est composée de **9 465** étudiants dont **3 167** de sexe féminin et **6 298** hommes. En se référant à l'année **2014-2015**, l'effectif total a connu une progression d'environ de **11,6 %**.

Tableau4.28: Répartition et évolution du nombre d'étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur publiques

Type établissement	Statut	Année 2013/2014			Année 2014/2015			Variation en %		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T
Université	**Public**	5738	2741	8479	6298	3167	9465	9,7	15,5	11,6

Source : UGB Saint-Louis

En 2015 l'évolution de l'effectif des filles au niveau de l'UGB est plus importante par rapport à celle des garçons (**15,5 %** pour les filles et **9,8 %** pour les garçons).

Malgré cette hausse assez importante de la population féminine, on note toujours que le nombre de garçons représente le double de celui des filles à l'UGB.

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur l'évolution des effectifs de l'Université Gaston BERGER selon la faculté ou l'UFR et le sexe.

Entre **2014** et **2015** le nombre d'étudiants est passé de **8 479** à **9 465** soit une évolution de **11,6 %** entre ces deux périodes.

Tableau4.29: Répartition et évolution des effectifs d'étudiants de l'Université Gaston BERGER selon la faculté (ou UFR) et le sexe

Faculté /UFR	Année 2013/2014			Année 2014/2015			Variation en %		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
UFR de LSH	1997	1061	3057	2089	1128	3217	4,6	6,3	5,2
UFR de SJP	893	482	1375	1028	615	1643	15,1	27,6	19,5
UFR de SAT	868	156	1024	884	173	1057	1,8	10,9	3,2
UFR de SEG	730	262	992	733	317	1050	0,4	21,0	5,8
UFR d'IPSL	40	21	61	48	22	70	20,0	4,8	14,8
UFR de 2S	128	47	175	154	60	214	20,3	27,7	22,3
UFR de SEFS	225	44	269	276	59	335	22,7	34,1	24,5
UFR de CRAC	443	337	780	594	485	1079	34,1	43,9	38,3
UFR de S2ATA	281	141	422	393	185	578	39,9	31,2	37,0
Total	**5738**	**2741**	**8479**	**6298**	**3167**	**9465**	**9,8**	**15,5**	**11,6**

Source : UGB Saint-Louis

Si on se réfère à l'évolution des effectifs dans les facultés ou UFR, celle de CRACK enregistre la plus importante évolution **38,3 %** (**43,9 %** de filles et **34,1 %** de garçons), l'UFR de 2SATA a aussi vu ses effectifs augmenter de **36,9 %** durant ces deux années. Il importe de noter que la présence masculine domine celle féminine dans toutes les UFR comme ce fut le cas en **2015**.

IV.5.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.5.3.1. Atouts et potentialités

- Présence relativement dense de tous les ordres d'enseignement
- Evolution substantielle de structures de formation professionnelle avec une diversité d'offres
- Présence diversifiée des Partenaires d'appui technique et financier
- Participation remarquée des CL et des populations

IV.5.3.2. Contraintes

- Retard noté dans l'exécution des travaux de construction des BST de Podor et de Dagana
- Problème de suivi des travaux
- Résultats des élèves sont faibles, les taux de redoublements et d'abandon sont élevés

- Difficulté de mise en place du cadre de dialogue du fait des procédures administratives
- Faiblesse de la prise en charge du secteur de l'Alphabétisation et des langues nationales

IV.5.3.3. Perspectives

Il s'agira principalement de :

- poursuivre la mise en œuvre des CDP, les PAQ et les CAQ ;
- veiller à l'achèvement des travaux de construction ;
- mettre en place un cadre de concertation pour la prévention et la gestion des conflits à tous les niveaux (accompagnement du Gouverneur)
- suivre la mise en place des équipements scolaires issus des constructions du PAQEEB ;
- créer un cadre d'échange et de partage d'expériences coordonné entre les différentes structures de l'Académie ;
- poursuivre la formation et l'encadrement des enseignants ;
- mettre en place un dispositif fonctionnel de gestion des enseignements-apprentissages à tous les niveaux ;
- poursuivre la rationalisation et l'utilisation du personnel ;
- mettre à disposition à temps les ressources financières ;
- faire un plaidoyer pour participation des maires et des présidents de conseil départemental au développement de l'éducation et de la formation.

Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

INTRODUCTION

Le Sénégal a compris très tôt l'importance du secteur de la santé dans l'activité économique. Le pays a réaffirmé cette volonté notamment par l'article 14 de la constitution et par la ratification des textes internationaux tels que la déclaration universelle des Droits de l'Homme, la charte de l'UA et la Convention des Droits de l'Enfant. Ainsi, le ministère de la santé et de l'action sociale en collaboration avec ses partenaires a mis en œuvre depuis plusieurs décennies des politiques visant à améliorer la santé des populations. De ces programmes on peut citer :

- Le Programme de Lutte contre la Tuberculose (PLT) ;
- Le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) ;
- Le programme National d'Elimination de la Lèpre (PNEL) ;
- Le Programme National Qualité (PNQ) ;
- Le Programme National de Lutte contre la Drépanocytose (PNLD) ;
- Le Programme Santé Mentale (PSM);
- Et le Programme National de Lutte contre la Cécité (PNLC).

Concernant l'organigramme du système de santé, il se présente sous forme pyramidale avec trois niveaux : l'échelon périphérique (district sanitaire), l'échelon régional (la région médicale) et l'échelon central (cabinet du ministre, les services nationaux formulant les orientations et les politiques de santé).

Dans la première partie il sera question de passer en revue les infrastructures de santé dont dispose la région, le personnel de santé ainsi que le bilan des projets et programmes en cours d'exécution dans la région. Dans la seconde partie consacrée à l'hygiène, nous ferons état des visites domiciliaires effectuées par les agents du service d'hygiène ainsi que les inspections menées. Dans la dernière partie, il sera question de faire un diagnostic qui permettra de déceler les atouts et contraintes du secteur dans la région.

V.1. SANTE

V.1.1. Les infrastructures de santé

En 2015, on ne note aucune variation du nombre d'hôpital et de centre de santé dans la région. Elle compte 3 hôpitaux et 7 centres de santé. La raison est très certainement dû à la lourdeur des investissements nécessaires à la construction de telles infrastructures. Par contre, le nombre de postes de santé fonctionnels dans la région

a connu une hausse de 3,7%. En effet, il est passé de 107 en 2014 à 111 en 2015 soit une augmentation de 4 unités dont 3 dans le département de Dagana et 1 dans le département de Podor. Dans le département de Saint-Louis le nombre de postes de santé a stagné entre 2014 et 2015, soit 18 unités.

S'agissant du nombre de postes de santé, il est passé de 179 en 2014 à 177 à 2015 soit une baisse de 2 unités. Notons que le département de Podor abrite le plus grand nombre de case de santé (94) suivi du département de Dagana (45) et de Saint-Louis (38). Cette répartition des postes de santé tient compte de la superficie et de la taille démographie des départements. En effet, le département de Podor occupe 66,7% de l'étendue du territoire régional et 40,8% de la population, ce qui nécessite un nombre élevé d'infrastructures de santé relativement aux autres départements pour répondre aux besoins des populations particulièrement en milieu rural.

Tableau5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative

Type de Structure de santé	Année	Département de Saint-Louis	Département de Dagana	Département de Podor	Région de Saint-Louis
Hôpital	2014	1	1	1	3
	2015	1	1	1	3
	Variation en %	0	0	0	0
Centre de santé	2014	2	2	3	7
	2015	2	2	3	7
	Variation en %	0	0	0	0
Poste de santé complet	2014	18	32	57	107
	2015	18	35	58	111
	Variation en %	0	9,4	1,7	3,7
	2014	21	35	61	117
	2015	21	38	62	121
	Variation en %	0	8,6	1,6	3,4

Source : Région médicale, 2016

Entre 2014 et 2015, la région de Saint-Louis n'a pas connu une hausse des infrastructures de santé qu'elle dispose. En effet, aucune évolution significative n'y est constatée et ce, malgré les politiques publiques d'accroissement des postes de santé en milieu rural.

En 2015, la région de Saint-Louis a respecté la norme de l'OMS pour le ratio nombre d'habitants par poste de santé. Pour une norme d'une poste de santé pour 10 000 habitants, la région est à 8 627 habitants pour un poste de santé ce qui constitue une bonne performance. Cependant, la région est très loin des normes concernant le nombre d'habitants par centre de santé et par hôpital. En effet, pour un centre de santé dans la région correspond 136 800 habitants soit 2,7 fois en dessus de la norme de l'OMS (50 000 habitants pour un centre de santé). Pour le nombre d'habitants par

hôpital, la région est à 319 200 soit 2 fois en dessus de la norme OMS (Un hôpital pour 150 000 habitants).

Tableau5.2 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations

Indicateurs	2014	2015	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	1/8718	1/8627	**1/10 000**
Nombre d'habitants par centre de santé	1/133268	1/136800	**1/50 000**
Nombred'habitants par hôpital	1/310959	1/319200	**1/150 000**

Source : Région médicale, 2016

C'est dans le département de Saint-Louis que la situation est plus préoccupante. En effet, le département compte 1 hôpital pour 311 169 habitants, un centre de santé pour 155 584 habitants et 1 poste de santé pour 17 287 habitants. Autrement dit, le département de Saint-Louis ne respecte aucune des normes établies par l'OMS. Dans le département de Dagana, on comptabilise un hôpital pour 257 334 habitants, 1 centre de santé pour 128 667 habitants et un poste de santé pour 7 354 habitants. Concernant le département de Podor, on a un hôpital pour 389 097 habitants, un centre de santé pour 129 699 habitants et un poste de santé pour 6 708 habitants. Seule la norme relative aux postes de santé est respectée dans les départements de Dagana et de Podor. Au vue ce ces statistiques, il est évident que le nombre d'infrastructures de santé disponibles dans la région est insuffisant pour répondre à la demande.

V.1.2. Le personnel de santé

En 2015, le personnel de santé hautement qualifié dans la région est composé 9 médecins généralistes, de 49 médecins spécialistes et d'un (01) pharmacien-biologiste. Néanmoins le personnel des structures de santé est majoritairement composé de sages-femmes (92), d'aides infirmiers (86) et d'infirmiers (49). Les techniciens supérieurs de santé ne sont qu'au nombre de 19 dans les 5 districts sanitaire de la région.

Tableau5.3: Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative

Personnel	Saint-Louis	Dagana	Podor	Ensemble
Médecins spécialistes				**49**
Médecin généraliste	1	3	5	**9**
Pharmacien- Biologiste	1	0	0	**1**
Assistant social	1	1	1	**4**
Tech. Sup. de santé	4	5	10	**19**
Sage-femme	25	30	37	**92**
Infirmier	9	18	22	**49**
Aide infirmier	5	22	59	**86**
Agent Hygiène	13	9	7	**29**

Source : Région médicale

Par comparaison à l'année précédente, on n'a pas d'évolution du nombre de généralistes dans les 05 districts de la région de Saint-Louis. Par contre le nombre de sages-femmes est passé de 68 en 2014 à 92 en 2015 soit en hausse de 35,3%. Cette hausse du nombre de sages-femmes a été réalisée au niveau des trois départements que compte la région, ce qui témoigne des efforts faites par les pouvoir publiques pour doter les structures de santé en personnel.

En 2015, la région compte un médecin pour 15 960 habitants, une sage-femme pour 2 477 femmes en âge de procréer et un infirmier pour 7 093 habitants. La norme OMS n'est respectée que pour le critère de couverture en sage-femme.

Tableau5.4: Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture

Type de personnel clé	Année	Couverture	Normes OMS
Médecins	**2014**	1/103653	**1 méd. pour 10 000 hbts**
	2015	1/15960	
Sages femmes	**2014**	1/13719	**1 SF pour 6 000 FAR**
	2015	1/2477	
Infirmiers ou agents sanitaires	**2014**	1/7232	**1 INF/AS pour 3 000 hbts**
	2015	1/7093	
Tech. Sup. de Santé.	**2014**	1/71760	
	2015	1/50400	
Agents d'hygiène et assimilés	**2014**	1/33317	
	2015	1/33021	
Assistants et aides sociaux	**2014**	1/233219	
	2015	1/239400	
Total	**2014**		
	2015		

Source : Région médicale, 2016

Des progrès non négligeables ont été réalisés en termes de couverture en personnel de santé par rapport à l'année précédente. Cela s'est traduit par une nette amélioration des ratios de couverture entre 2014 et 2015. Cependant, la région affiche un besoin additionnel de 35 médecins, 54 sages-femmes et 56 infirmiers pour être aux normes afin de répondre convenablement à la demande de soin de santé des populations.

V.1.3. Bilan des programmes de santé

V.1.3.1. Santé de la reproduction

En 2015, le taux de couverture des consultations post natales (CPON) est de 79%. Par ailleurs, le taux de consultations prénatales (CPN) est passé de 83% en 2014 à 97% en 2015 soit une hausse de 14 points. Le taux d'achèvement en CPN a enregistré une hausse de 3 points, passant de 30% en 2014 à 33% en 2015. Par contre le taux d'accouchement dans les structures sanitaires a connu une légère baisse passant de

95,8% en 2014 à 92% en 2015. On note aussi une hausse de 2,3 points du taux de césarienne appliqué dans la région qui est passé de 3,7% en 2014 à 6% en 2015. Notons que le taux d'utilisation de méthodes contraceptives n'a pas connu d'évolution entre 2014 et 2015 se stabilisant à 20%.

Tableau5.5: Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts.

Indicateurs	Année	Taux en %
CPON1	**2014**	
	2015	**79**
Taux de consultations prénatales (CPN 1 contact)	**2014**	**83**
	2015	**97**
Taux d'achèvement en CPN4	**2014**	**30**
	2015	**33**
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	**2014**	**95,8**
	2015	**92**
Taux de césarienne	**2014**	**3,7**
	2015	**6**
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	**2014**	**20**
	2015	**20**

Source : Région médicale, 2016

Au vue de ces résultats, on peut affirmer que la région médicale a réalisé d'important progrès en matière de santé de la reproduction. Toutefois, des efforts doivent être consenti dans certaines zones notamment dans les districts de Podor et de Pété qui affiche des niveaux de performance pour la plupart en dessous de la moyenne régionale.

V.1.3.2. Programme Elargi de Vaccination (PEV)

La couverture vaccinale en BCG est passée de 95% en 2014 à 91% en 2015, soit une baisse de 4 points de pourcentage. Par contre la couverture vaccinale en Penta 3 a enregistré une hausse d'un point de pourcentage, passant de 89% à 90% entre 2014 et 2015. Pour la rougeole, le taux de couverture vaccinale est passé de 85% en 2014 à 90% en 2015, soit une hausse de 5 points. Par ailleurs, le taux de couverture vaccinale en ECV a connu une baisse significative de 17 points. En effet, il est passé de 85% en 2014 à 68% en 2015.

Tableau5.6: Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2014 et 2015

Antigène	Année	Couverture
BCG	**2014**	95%
	2015	91%
PENTA 3	**2014**	89%
	2015	90%
Rougeole	**2014**	85%
	2015	90%
ECV	**2014**	85%
	2015	68%
VPO 3	**2014**	
	2015	90%

Source : Région médicale, 2016

Globalement, le programme de vaccination élargie (PEV) a eu un bilan mitigé en 2015. En effet, si la proportion d'enfants vaccinés contre la rougeole, ainsi que la couverture en Penta 3 ont été satisfaisantes, la baisse significative du taux de couverture en ECV et celle du BCG constituent des contre-performances.

V.1.3.3. Programme national de lutte contre le paludisme

En 2015, la morbidité proportionnelle palustre est de 0,25%, soit en hausse de 0,12 point par rapport à 2014. Par ailleurs, le nombre de décès dû au paludisme est passé de 4 en 2014 à 2 en 2015, soit une baisse de 50%.

Tableau5.7: Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme

Indicateurs	2014	2015	Variation en %
Morbidité proportionnelle palustre	0,13%	0,25%	0,12
Nombre de décès par paludisme	4	2	50

Source : Région médicale, 2016

Malgré la baisse du nombre de décès par paludisme en 2015, la hausse de la morbidité (qui mesure l'incidence et la survenance) proportionnelle doit attirer l'attention des décideurs.

V.1.3.4. Programme de lutte contre la tuberculose

En 2015, le taux de détection de la tuberculose est de 41% contre 43% en 2014, soit une baisse de 2 points. Par contre le taux de guérison des malades a enregistré une hausse d'un point. En effet, il est passé de 87% en 2014 à 88% en 2015. Il en est de même pour le taux d'interruption de traitement qui est passé de 4% en à 2,4% en 2015, soit une baisse de 1,6 points.

Tableau5.8: Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district

Districts	Année	Population	Cas dépistés	Taux détection (%)	Taux de guérison des malades TPM+ en %	Taux d'interruption de traitement (perdus de vue ou abandons) en %
Total Région	**2014**	932 876		43	87	4
	2015	957 600	619	41	88	2,4

Source : Région médicale, 2016

Ces résultats enregistrés montrent que d'importants progrès ont réalisé en termes de lutte contre la tuberculose dans la région. Il s'agit principalement de la hausse du taux de guérison, et de la réduction du taux d'abandon de traitement, deux leviers important dans la lutte contre cette maladie. Néanmoins, des efforts devront être consentis pour améliorer le taux de détection qui a baissé entre 2014 et 2015.

V.1.3.5. Programme de lutte contre le VIH/sida

En 2015, le nombre de personnes testées pour le VIH a connu une hausse de 6% par rapport à l'année précédente. Le nombre de personnes dépistées positives est passé de 232 en 2014 à 244 en 2015, soit une hausse de 5,2%. Concernant les PV VIH, le nombre est passé de 928 en 2014 à 971 en 2015, soit une augmentation de 4,6%.

Tableau5.9: Evolution des indicateurs VIH/sida

Indicateurs	Année	Région
Nombre de personnes testées pour le VIH	2014	48443
	2015	51367
Nombre de personnes dépistés positif	2014	232
	2015	244
Nombre de PVVIH bénéficiant d'un diagnostic et d'un traitement des infections opportunistes	2014	928
	2015	971

Source : Région médicale, 2016

V.1.3.6. Activités de nutrition

En 2015, 181 300 enfants de 6 à 59 moins ont bénéficié de supplémentation en vitamine A de routine dans la région de Saint-Louis, soit un taux de couverture de 53,75%. C'est dans le département de Podor que le taux de couverture a été le plus élevé avec 67,5% pour un total de 91 667 enfants, suivi du département de Dagana (51,25%) et de Saint-Louis (42,5%).

En ce qui concerne le déparasitage, 6 276 enfants de la région en ont bénéficié en 2015, soit un taux de couverture de 39,7% de la cible. Notons que c'est dans le département de Dagana où l'on a enregistré le taux de couverture le plus élevé, soit 58,5% suivi du département de Podor (39,4%) et de Saint-Louis (16,9%).

Tableau5.10: Evolution des résultats des campagnes de supplémentations en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Saint-Louis

Département / District	Déparasitage				
	Supplémentés	Taux de couverture en %	Pop cible 12-59 mois	Déparasités	Taux de couverture en %
District ST Louis	46469	**42,5**	2538	430	**16,9**
Département St Louis	46469	**42,5**	2538	430	**16,9**
District Richard Toll	25498	**42,5**	2358	1097	**46,5**
District Dagana	17666	**60**	870	792	**91**
Département Dagana	43164	**51,2**	3228	1889	**58,5**
District Podor	52353	**69,5**	5023	1644	**32,7**
District Pété	39314	**65,5**	5023	2313	**46**
Département Podor	91667	**67,5**	10046	3957	**39,4**
Total région	181300	**53,7**	15812	6276	**39,7**

Source : Région médicale, 2016

En 2015, le bilan des activités de nutrition est assez mitigé. En effet, si des performances satisfaisantes ont été réalisé dans certains districts (Dagana et Pété), d'autres ont affiché des niveaux de réalisation faibles (Saint-Louis, Richard-Toll). Ainsi, une analyse fine des causes de ces écarts observés est nécessaire pour une meilleure efficacité des campagnes nutritionnelles.

V.2. HYGIENE PUBLIQUE

L'hygiène est un ensemble de mesures destinées à prévenir les infections et l'apparition des maladies infectieuses. La direction de l'hygiène publique a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, en matière d'hygiène. Elle est en outre, chargée du contrôle sanitaire aux frontières, de la promotion des règles d'hygiène, ainsi que de l'élaboration et du contrôle de l'application de la réglementation en matière d'hygiène.

Le système sanitaire de la région est divisé en cinq (05) Districts sanitaires : Saint-Louis, Richard Toll, Dagana, Podor, Pété et une (01) brigade régionale d'hygiène (la Brigade Régionale d'Hygiène de Saint-Louis).

Dans la première partie, il sera question de faire l'étude des visites domiciliaires effectuées par les agents du service, dans une seconde partie les inspections d'établissements recevant du public (ERP) avant de procéder au diagnostic du secteur.

V.2.1. Les visites domiciliaires

En 2015, 30 075 visites domiciliaires ont été effectuées dans la région. Le taux de couverture au niveau régional est de 31%.

Tableau5.11: Evolution et répartition du nombre de concessions visitées

Circonscription administrative	Année 2014		Année 2015		Variation en %
	Nb	%	Nb	%	
District de Saint-Louis			16 240	52	
District de Richard-Toll			5 814	33	
District de Dagana			2 295	29	
District de Podor			4 313	20	
District de Pété			1 413	8	
Région de Saint-Louis	30 525		30 075	31	-0,01

Source : BRH/SL, 2016

Le district sanitaire de Saint-Louis a enregistré la plus forte performance avec un taux de couverture de 52%. Ce résultat s'explique certainement du fait que ce district occupe plus de la moitié (51%) des agents d'hygiène de la région. En seconde position on trouve le district de Richard-Toll avec un taux de couverture de 33%, suivi du district de Dagana (29%).

Notons que le district sanitaire de Pété enregistre le plus faible taux de couverture (8%).

Par rapport à l'année précédente, on note une quasi-stagnation du nombre de concessions visitées. Notons qu'en 2015, l'objectif d'atteindre un taux de visite domiciliaire de 90% n'a pas été atteinte. Cette contre-performance s'explique par le manque de personnels du service et l'insuffisance des moyens logistiques.

V.2.2. Les inspections des ERP1

Tableau5.12: Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département

District sanitaire	Nombre Total ERP	Nbre d'ERP visités	% ERP visités	% d'ERP respectant les BPHA	Nbre d'infractions constatées	% d'infractions enrayées
Saint-Louis	3 112	2 722	87	45	16 832	49
Richard-Toll	1 788	1 168	65	27	3 978	45
Dagana	794	826	104	24	1 585	59
Podor	2 166	722	33	25	3 994	39
Pété	1 725	849	49	18	3 255	48
Région	**9 585**	**6 287**	**66**	**33**	**29 644**	**47**

Source : BRH/SL, 2016

En 2015, la région compte 9 585 ERP (établissements recevant du public) dont 6 585 ont été contrôlés par les agents d'hygiène. C'est le district de Dagana qui enregistre le plus élevé taux de couverture. En effet, 104% des ERP du district ont reçu des visites

[1] ERP = Etablissement Recevant du Public

de contrôle. S'en suivent Saint-Louis (87%), Richard-Toll (65%) et Pété (49%). Le district de Podor arrive en dernière position avec 33% des ERP contrôlés.

Par ailleurs, il est constaté une faible proportion d'ERP respectant les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire. En effet, seuls 33% des ERP de la région sont en conformité avec les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire alors que la cible fixée était de 75%. Le district de Saint-Louis présente la meilleure performance avec 45%. A l'opposé, le district de Pété affiche une situation assez préoccupante avec seulement 18% des ERP en conformité avec les normes d'hygiène.

Concernant les infractions commises, elles sont au nombre de 29 644 dans toute la région. C'est dans le district de Saint-Louis, que plus de la moitié des infractions est commise (56,8%). Le district de Dagana enregistre le plus faible nombre d'infractions commises (5,3%). C'est aussi dans ce district qu'on a constaté la proportion d'infractions enrayées la plus élevée (59%). Le district de Podor fait office de mauvais élève en la matière avec 39% d'infractions enrayé. Notons qu'au niveau régional, 47% des infractions ont été enrayées ce qui est très loin la cible de 75% fixée.

V.2.3. Les activités d'IEC

Tableau5.13: Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département

District	Pop sensibilisées lors des activités promotionnelles	% pop sensibilisées BPH lors des activités promotionnelles
Saint-Louis	104 231	33
Richard-Toll	36 520	20
Dagana	14 820	19
Podor	32 635	15
Pété	12 874	7
Région	**201 086**	**21**

Source : BRH, 2016

En 2015, 201 086 personnes ont été sensibilisées lors des activités promotionnelles dans toute la région. Le district de Saint-Louis abrite 51,8% des individus sensibilisés, suivi du district de Richard-Toll (18,16%) et du district de Podor (16,23%). En dernière position on retrouve le district de Pété qui n'abrite que 6,4% des individus sensibilisés.

Par ailleurs, 21% de la population a été sensibilisé aux Bonnes Pratiques d'Hygiène (BPH) dans la région.

Tableau5.14: Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département

Nature	2015
Entretiens	39 437
Causeries	604
Réunions	115
Emission radio	06
Visites à domicile	14 225
Total	54 387

Source : BRH, 2016

Dans la région de Saint-Louis, les activités de sensibilisation se font principalement sous forme d'entretiens et de visites à domicile. En effet, ils représentent respectivement 72,5% et 26,5% des activités de sensibilisation menées dans la région. A ces activités, s'ajoutent des causeries, réunions et émissions de radio.

V.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.3.1. Atouts et potentialités

1. En matière de santé

- Opportunités politiques : réorganisation du Ministère et volonté politique d'accélération pour l'atteinte des OMD
- Nombreux partenaires et beaucoup de réalisations
- Ressources humaines de qualité et engagées
- Niveau des indicateurs de santé maternelle et infantile, de santé de la reproduction et de lutte contre les maladies transmissibles appréciables, avec presque une élimination du Paludisme ; cependant l'endémie bilharzienne est inquiétante (66% chez les enfants de moins de 15 ans).

2. En matière d'hygiène publique

- Bon appui de la Région Médicale de Saint-Louis et du SNH dans toutes les activités de la Brigade régionale,
- Bonne volonté et professionnalisme des Chefs de SBH de la région de Saint-Louis,
- Bonne couverture des 2 Rakaas à Saint-Louis,

- Appui de l'Unicef et Lux.dev dans la mise en œuvre des activités Wash au niveau de la région de Saint-Louis,
- Engagement des OCB de la région de Saint-Louis et bonne appropriation des populations aux produits de l'ATPC.

V.3.2. Contraintes

1. En matière de santé

- Déficit en personnel qualifié (Infirmiers, médecins généralistes et spécialistes)
- Absence de médecin chef adjoint dans tous les districts et à la RM
- Nombre élevé de prestataires qualifiés communautaires dans les structures sanitaires
- Déficit en ambulances
- Insuffisance de véhicules pour les activités de stratégies avancées, à la Brigade Régionale d'Hygiène et au Service Régional de l'Action Sociale
- Faiblesse du taux de pénétration des mutuelles de santé
- Peu de comités de gestion fonctionnels
- Nombre élevé d'accouchements à domicile

2. En matière d'hygiène publique

- Insuffisance d'effectifs au niveau des Sous-Brigades d'hygiène de la région de Saint-Louis,
- Absence de budgets alloués aux Sous-Brigades d'hygiène de la région de Saint-Louis,
- Insuffisance du budget alloué à la Brigade régionale d'hygiène de la région de Saint-Louis,
- Ignorance des populations quant au lien entre les problèmes d'hygiène collective et la santé,
- Absence de supports de communication en Hygiène pour les OCB,
- Inexistence de matériel informatique pour le recueil des données Hygiène / Assainissement au niveau des SBH,
- Non raccordement de la Sous-Brigade d'hygiène de Dagana au réseau de la Sénélec,

- Vétusté des véhicules des structures d'hygiène pour couvrir toute la région de Saint-Louis,

  Manque de motos aux SBH pour une meilleure mobilité des Agents vers les Communes rurales.

V.3.3. Perspectives

1. En matière de santé

- Equipement du Service d'Accueil et d'Urgences, 1 bloc chirurgical supplémentaire, 1 banque de sang et 1 pédiatrie de l'EPS1
- Finalisation du Centre de Santé de Cas Cas
- Finalisation extension du Centre de Santé de Dagana
- Démarrage de la construction du Centre de Santé de Richard Toll
- Démarrage des activités de chirurgie au Centre de Santé de Pété
- Organisation de sessions d'audit des décès maternels et néonatals pour identifier leurs causes et prendre des mesures correctrices
- Organisation de camps de chirurgie à Pété et ou à Ndioum
- Réhabilitation des Urgences à l'EPS2 de Saint-Louis
- Equipement des unités d'urgences par l'Etat
- Enrôlement des départements de Dagana et Podor dans le cadre de la DECAM

2. En matière d'hygiène publique

- Assurer la Sécurité sanitaire des aliments,
- Assurer le suivi de la qualité de l'eau de boisson,
- Renforcer la formation continue des agents de la BRH de Saint-Louis,
- Renforcer la couverture sanitaire des événements spéciaux majeurs,
- Renforcer l'inspection des structures de soins dans le domaine de l'hygiène hospitalière,
- Renforcer les capacités d'intervention des structures d'hygiène dans la gestion des risques liés aux situations d'urgence,

- Renforcer les connaissances des populations sur les bonnes pratiques d'hygiène essentielles (traitement de l'eau de boisson à domicile, le lavage des mains au savon aux moments critiques, l'utilité de la latrine à travers l'approche ATPC, gestion de la qualité de l'air intérieur au niveau des habitations).
- Apporter un appui aux SBH dans le remplissage des maquettes de rapports,
- Apporter un appui aux Agents de l'hygiène de la ZCO sur les normes et procédures en matière d'hygiène,
- Pré positionner les kits d'hygiène au niveau des 05 SBH de la région avec l'appui de l'Unicef,
- Raccorder la Sous-Brigade d'hygiène de Dagana au réseau de la SENELEC,
- Renforcer la supervision des activités de terrain,
- Continuer les activités liées à l'ATPC dans la région,

Chapitre VI : ASSISTANCE

INTRODUCTION

L'assistance sociale regroupe toutes les actions visant à venir en aide à des individus, des familles ou des groupes en difficultés enfin de favoriser leur bien-être, leur insertion sociale et leur autonomie. Au Sénégal, les axes majeurs de la politique d'action sociale sont l'assistance aux personnes handicapées, les programmes en faveur de l'enfance en situation difficile, l'insertion des personnes du 3ème âge et la coordination des actions sociales de certains ministères, organismes nationaux et internationaux.

Dans la première partie, on traitera de l'action sociale à travers les activités menées par le service régional. Dans la seconde partie il sera question des activités déroulées dans la région par le groupement des sapeurs-pompiers.

VI.1. ACTION SOCIALE

Le Service Régional de l'Action Sociale (SRAS) coordonne et met en œuvre la politique d'action sociale dans la région. Il s'appuie sur des Services Départementaux (SDAS), des Centres de Promotion et Réinsertion Sociale (CPRS) et des centres sociaux privés (CSP). Il a pour principale mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la promotion économique et sociale des couches défavorisées. Il est chargé de veiller à l'application de la politique d'action sociale définie par les pouvoirs publics. A ce titre, il doit :

- Superviser et coordonner l'ensemble des structures intervenant dans le domaine de l'Action Sociale et de la solidarité Nationale (Centres de promotion et de réinsertion sociale, centres sociaux privés) ;
- Conseiller les autorités administratives et les autorités locales en matière d'action sociale ;
- Assister les collectivités locales dans l'organisation et la gestion des secours au profit des nécessiteux ;
- Assurer la formation continue des intervenants en matière d'action sociale et de solidarité nationale ;
- Promouvoir toutes actions susceptibles de contribuer à l'insertion et à la réinsertion sociale des personnes en situation difficile ;

- Mettre en œuvre une prophylaxie sociale susceptible de lutter contre les fléaux sociaux ;
- Mettre en place une base de données relative à l'action sociale et à la solidarité nationale.

VI.1.1. L'appui-conseil-orientation

- En 2015, le SRAS a eu à apporter secours à 70 personnes démunies. Il s'agit de 20 personnes handicapées, de 30 personnes âgées et de 20 personnes affectées par la Lèpre qui ont bénéficié d'une aide pour la fête de la Tabaski.
- En termes d'appareillage des handicapées, le SRAS en a distribué 36. La cible fixée a été atteinte vue qu'il était prévu d'équiper 36 handicapés en 2015. Notons qu'un seul Daara a bénéficié d'une subvention en 2015. Malgré ce faible résultat, 30 talibés ont été enrôlés dans les mutuelles, et 10 placés en apprentissage.
- Concernant les bourses de formation et aides scolaires, 226 demandes ont été satisfaites dans toute la région. Il s'agit principalement de kits scolaires mais aussi une offre de formations professionnelles aux handicapées et personnes démunies.

Tableau6.1: Répartition du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS [2]dans la région de Saint-Louis selon le type de demande

Type de demande de consultation sociale	Consultations effectuées	
	Nb	%
Secours	70	18,7
Prise en charge médicale	0	0,0
Demande d'appareillage	36	9,6
Médiation familiale	0	0,0
Appui et assistance aux "daara[1]"	1	0,3
Demande de bourse de formation ou d'aide scolaire	226	60,3
Demande de financement de projet	42	11,2
Total	**375**	**100**

Source : SRAS, 2016

[2] SRAS = Service Régional de l'Action Sociale

VI.2. SAPEURS POMPIERS

Au regard des catastrophes qui se manifestent périodiquement et de leur caractère imprévisible, les capacités de l'Etat à protéger sa population, à sauvegarder leurs biens et leur environnement, sont largement interpellées. Le Groupement National des Sapeurs-Pompiers (GNSP) joue un rôle important dans le sens où il apporte une assistance aux populations. A Saint-Louis, le GNSP est constitué des unités suivantes :

- La 51ème Compagnie d'Incendie et de Secours ;
- Un Centre Principal d'Incendie et de Secours à Saint-Louis ;
- Un Centre Secondaire d'Incendie et de Secours à Richard-Toll ;
- La 53ème Compagnie d'Incendie et de Secours ;
- Un Centre Principal d'Incendie et de Secours à Podor ;
- Un Poste d'Incendie et de Secours à Pété.

Pour la gestion de la région, chacune de ces formations est responsable d'un secteur opérationnel correspondant aux limites géographiques des départements et arrondissements où elle est implantée.

A ce titre, il est particulièrement chargé :

- de la prévention et la prévision des risques pour la protection des personnes, des biens et des installations stratégiques ;
- des secours d'urgence et de la lutte contre les incendies, les périls et les accidents de toute nature pouvant menacer la sécurité publique.

VI.2.1. Les sorties

En 2015, le GNSP a effectué 1 019 sorties dans la région contre 1 059 en 2014, soit une légère baisse de 3,8 %. Ces sorties sont occasionnées par les incendies, les secours aux victimes, l'assistance aux personnes en danger et diverses autres opérations.

Figure6.1: Répartition des sorties effectuées par le Groupement National des Sapeurs-Pompiers dans la région de Saint-Louis selon la nature en 2015

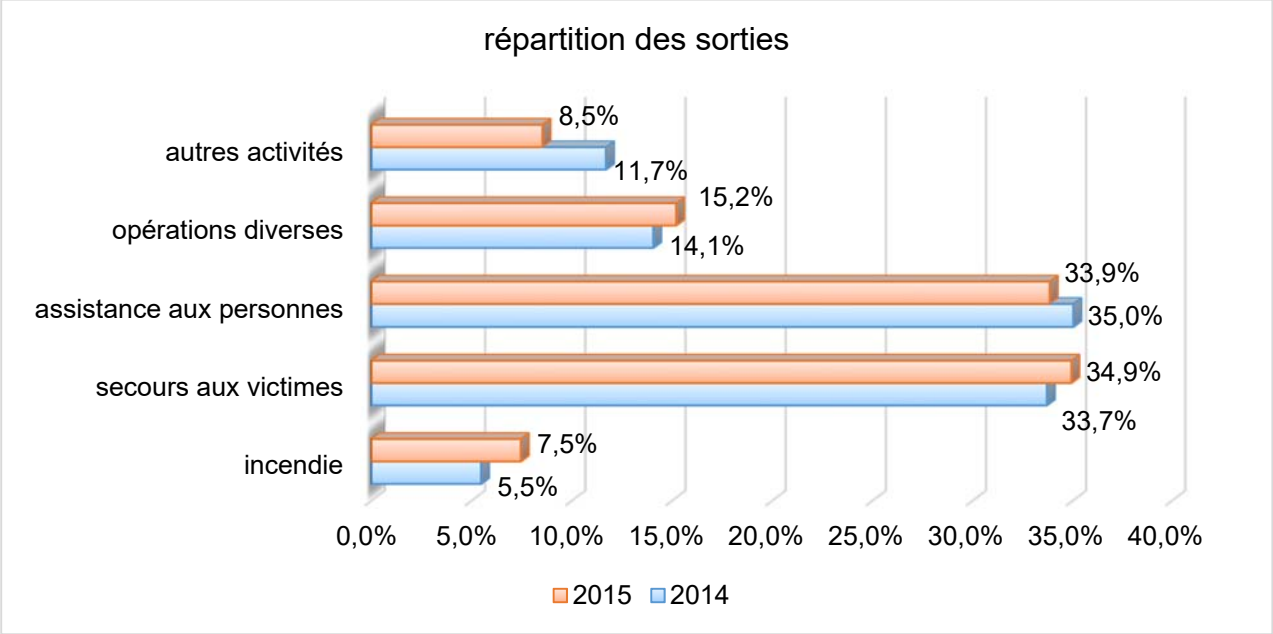

Source : GNSP/SL, 2016

L'analyse du graphique montre que les secours aux victimes (34,9%) est le premier motif d'intervention du GNSP, suivi de l'assistance aux personnes (33,9%) et des opérations diverses (15,2%). Les incendies arrivent en dernière position, ne constituant que 7,5% des interventions du GNSP. Par rapport à l'année précédente, on ne note pas une variation importante de la structure des interventions. En effet, comme pour l'année 2015 les secours aux victimes et l'assistance aux personnes constituent l'essentiel des interventions du GNSP.

VI.2.2. Secours aux victimes

Les secours aux victimes représentent une part considérable des interventions du GNSP dans la région de Saint-Louis. En 2015, le GNPS a effectué 356 sorties pour motif de secours aux victimes dans la région contre 357 en 2014, soit une baisse d'une unité entre les deux périodes.

VI.2.3. Assistance aux personnes

Durant l'année 2015, le GNSP a effectué 345 sorties pour motif d'assistance aux personnes. Comparé à l'année précédente, on note une baisse de 7% des sorties pour assistance aux personnes.

VI.2.4. Sorties pour opérations diverses

Les interventions liées à ces activités s'élèvent à 155 sorties en 2015 contre 149 l'année précédente, soit une hausse de 4% entre les deux périodes. Par ailleurs, 87 sorties ont été effectué au titre des « autres activités » en 2015 soit en baisse de 29,8% par rapport à l'année précédente. Ces types d'interventions sont en principe exécutés soit

pour les corps sans vie découverts sur la voie publique, ou sur certains sites, soit pour la gestion des assainissements, des services de sécurité pour les événements religieux et sportifs, tous les grands rassemblements humains en générale.

VI.2.5. Lutte contre les incendies

En 2015, le GNSP a effectué 76 sorties pour incendies dans la région. Par rapport à l'année précédente, on note une hausse de 31% des incendies dans la région.

VI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.3.1. Atouts et potentialités

1. En matière d'action sociale

- Bonne organisation des cibles femmes et personnes en situation de handicap
- Existence d'une loi d'orientation sociale

VI.3.2. Contraintes

1. En matière d'action sociale

- Dispersion des interventions en matière d'action sociale (pluralité des intervenants sans coordination surtout par rapport à certaines ONG et partenaires) ;
- Manque de moyens logistiques adéquats (véhicule tout terrain) pour une couverture efficace de la région ;
- Inadaptation des locaux des services sociaux par rapport aux missions de réinsertion, d'encadrement et de formation (exigüité des locaux, manque de matériels…) ;
- Lenteurs, absence de réactions du niveau national dans les cas de catastrophes (inondations, incendies…) ;
- Insuffisance du personnel.

2. En matière de sapeurs-pompiers

- Un réseau routier très important et particulièrement fréquenté par les gros porteurs (Camions frigorifiques, camions de transport des produits des récoltes, Bus de transport en commun, etc….. ;
- L'insuffisance d'appui logistique dans certaines zones (Eaux et Forêts, Hydraulique,…) ;
- Les difficultés d'intervention au niveau du Canal de délestage ;
- L'insuffisance de bouches d'incendie dans toute la région ;
- L'absence de centre d'accueil pour la gestion des personnes en état de déficience

mentale ;

- L'inadéquation des centres hospitaliers pour la gestion des grands traumatisés.

VI.3.3. Perspectives

En matière d'action sociale

- Disposer d'un budget ;
- Assurer le suivi des comités installés au niveau des quartiers ;
- Renforcer la formation des agents sur la Gar ;
- Trouver des financements aux OPH ;
- Augmenter le nombre de projets ;
- Assurer la prise en charge adéquate de l'enfant déshérité.

1. En matière de sapeurs-pompiers

- Favoriser l'implantation de nouvelles formations dans le secteur : à Saint-Louis dans le faubourg de Sor, compte tenu des exigences et contraintes que pose le pont Faidherbe, mais également dans le département de Podor à Ndioum ;
- Favoriser l'implantation des bouches d'incendie à proximité des marchés et les localités à risques ;
- Amener les Collectivités locales à appuyer les formations du Groupement en vue de renforcer leur capacité opérationnelle, par le biais de la coopération décentralisée ;

Sensibiliser les populations sur la prise en compte des risques multiples qui pourraient survenir dans leur environnement et les amener à prendre des dispositions afin de les atténuer.

Chapitre VII : JUSTICE

INTRODUCTION

Une institution judiciaire est un organe doté par l'Etat du pouvoir de dire le droit pour trancher des litiges et pour rendre des décisions ayant force exécutoire sur le territoire de l'Etat. Le système judiciaire occupe une place de choix dans la mesure où il est essentiel pour l'amélioration de la vie sociale et la civilisation. Il dispose de juridictions capables de faire respecter les lois édictées au risque de sanctions.

Les affaires observées en justice pénale sont de quatre types :

- **Affaires de simple police** qui sont des contraventions de la police portées auprès des tribunaux.
- **Affaires autres que de simple police** qui sont des crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger.
- **Affaires à l'instruction** : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête parce qu'à l'issue de l'enquête préliminaire on ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes.
- **Affaires jugées** : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente qui donne le jugement.

Nous allons aborder dans ce chapitre, dans un premier temps la situation carcérale en mettant en exergue la répartition de la situation carcérale ainsi que les conditions des détenues (écroués) dans la région de Saint-Louis et dans un second lieu faire une analyse de l'éducation surveillée afin de ressortir les atouts, contraintes et perspectives des sous-secteurs tels que l'administration pénitentiaire et l'éducation surveillée.

VII.1. SITUATION CARCERALE

La région de Saint-Louis enregistre trois tribunaux départementaux répartis dans les trois capitales départementales et un tribunal régional, à l'instar des autres régions du pays. Ces instances envoient les détenus aux trois Maisons d'Arrêt et de Correction de la région à savoir la MAC de Saint-Louis, celle de Dagana et de Podor. Ces Maisons d'Arrêt et de Correction contribuent à la sécurité sociale et veillent à l'harmonie de la société. Elles accueillent les détenus provisoires et les condamnés.

VII.1.1. La population carcérale

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.
- **Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamné :** Personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

VII.1.1.1. Les écroués

L'effectif des écroués est prédominé par le sexe masculin en 2015 avec 1 328 individus hommes contre 59 individus femmes, soit un total de 1 407écroués. Comparé à l'année précédente cet effectif a connu une hausse de 87 personnes.

Tableau7.1: Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et la circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Homme			Femme			Total		
		Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne	Eff.	% ligne	% colonne
Département de Podor	Année 2014	187	96	15	8	4	16	195	100	14,8
	Année 2015	102	99	7.6	1	1	2	103	100	7,3
Département de Dagana	Année 2014	151	99	12	2	1	4	143	100	10,8
	Année 2015	196	94	14.7	13	6	22	209	100	14,9
Département de Saint-Louis	Année 2014	942	96	73	40	4	80	982	100	74,4
	Année 2015	1030	94	77	45	4	76	1095	100	77,8
Région de Saint-Louis	Année 2014	1280	100	100	50	100	100	1320	100	100
	Année 2015	1328	94,4	100	59	4,2	100	1407	100	100

Source : MAC Dagana/Podor/SL

Le nombre d'écroués dans la région de Saint-Louis varie selon les départements.

En effet en 2015, la majorité des détenus se trouvent dans le département de Saint-Louis, soit 77,8 % suivi du département de Dagana, soit 14,9 %.

VII.1.1.2. Les détenus

La répartition des détenus dans les départements de la région de Saint-Louis a fortement baissée entre 2014 et 2015. Cette baisse s'explique par une réduction massive du nombre de détenus provisoires dans tous les départements dont 95% pour Dagana, 94% pour Podor et 86% pour Saint-Louis. Les détenus sont essentiellement composés d'hommes.

Tableau7.2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département

Circonscription administrative	Année	Détenus provisoires			Détenus condamnés			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Département de Podor	Année 2014	150	2	152						
	Année 2015	07	01	08	66	00	66	73	01	74
	Variation %	-95	-50	-94						
Département de Dagana	Année 2014	187	8	195	00	00	00	187	08	195
	Année 2015	08	00	08	69	00	69	77	00	77
	Variation %	-95	-100	-95	00	00	00	-59	-100	-60
Département de Saint-Louis	Année 2014	942	40	982	2095	87	2182	3037	127	3164
	Année 2015	124	09	133	152	03	155	276	12	288
	Variation %	-86	-77	-86	-92	-96	-92	-90	-90	-90
Région de Saint-Louis	Année 2014	1279	50	1329	2247	90	2337	3526	140	3666
	Année 2015	139	10	149	287	03	290	426	13	439
	Variation %	-89	-80	-88	-87	96	-87	-87	100	-88

Source : MAC Dagana/Podor/SL

Les détenus provisoires ont largement baissé au niveau de la région (88%) et l'effectif des femmes s'est fortement réduit au niveau du département de Saint-Louis et est inexistant dans les départements de Dagana et Podor.

Concernant les condamnés, une baisse de 87% est notée en 2015 et est expliquée par un recul drastique du nombre de condamnés de sexe masculin pour la même année.

Les infractions les plus fréquentes dans la région de Saint-Louis sont (vol et tentative) et (détention, trafic, usage de chanvre indien). Elles sont essentiellement commises par les hommes.

Tableau7.3: Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe

Nature des infractions	Année 2014	Année 2015			Variation en %
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Ensemble
Meurtre, assassinat, parricide	**14**	23	0	**23**	**64%**
Coups et blessures volontaire	**80**	65	8	**73**	**-9%**
homicide volontaire	**40**	32	0	**32**	**-20%**
Menaces de mort		25	3	**28**	
Vol et tentative	**310**	294	11	**305**	**-2%**
Recel	**20**	1	0	**1**	**-95%**
Détention, trafic, usage de chanvre indien	**231**	248	6	**254**	**10%**
Prostitution, attentat à la pudeur	**23**	0	3	**3**	**-87%**
Outrage, injure, rébellion	**5**	22	0	**22**	**340%**
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	**73**	67	4	**71**	**-3%**
Vagabondage, vérification d'identité	**17**	19	0	**19**	**12%**
détournement de deniers publics	**1**	1	0	**1**	**0%**
Infanticide, abandon	**2**	0	5	**5**	**150%**
Viol, enlèvement mineur	**24**	36	0	**36**	**50%**
Infractions douanières-fraudes	**6**	2	6	**8**	**33%**
Terrorisme		3	0	**3**	
Autres	**104**	96	3	**99**	**-5%**
Total		**934**	**49**	**983**	

Source : MAC Dagana/Podor/SL

Malgré une recrudescence du (vol et tentative), ce dernier a connu une baisse 161% en 2015. Par contre la (détention, trafic, usage de chanvre indien) a augmenté de 10% en 2015.

VII.1.1.3. Les conditions de détention

Dans la région de Saint-Louis, nous comptons trois tribunaux départementaux répartis dans les trois capitales départementales et un tribunal régional. Avec une population en croissance et une violence urbaine de plus en plus en net regain, l'incarcération devient de plus en plus coûteuse. Cause pour laquelle la population carcérale étouffe et le nombre de détenus dépasse de loin, les capacités d'accueil. Mais l'état de délabrement des lieux de détention, insalubres et mal aérés, la densité de l'occupation et l'exiguïté qui en résultait, le régime alimentaire insuffisant et le manque d'hygiène corporelle conduisirent à une propagation des maladies. En effet, les prisons étaient de vieux bâtiments, vétustes, qu'on a récupérés pour les transformer. Dans l'ensemble du pays aucune prison n'a été construite après les indépendances excepté celle de Reubeus à Dakar.

VII.2. EDUCATION SURVEILLEE

La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est un service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle est chargée de la prévention, de la protection, de la stabilisation, de l'accompagnement et de la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger.

Elle est composée de services centraux et de services extérieurs. Les services centraux jouent un rôle clé dans le dispositif de fonctionnement. Ils sont chargés de la conception, de l'orientation de la politique éducative, du suivi et de la coordination des différentes activités développées par les services extérieurs.

VII.2.1. Infrastructures et personnels

La région de Saint-Louis est composée d'une seule structure de prise en charge de l'éducation surveillée (coordinateur AEMO) qui couvre l'ensemble des départements de Saint-Louis, Dagana et Podor. Les sections, secteurs entres autres n'existent pas dans la région.

Le personnel de l'éducation surveillée dans la région de Saint-Louis est composé principalement d'éducateurs spécialisés repartis de la manière suivante trois (03) femmes et un (01) homme. Les autres corps de formation sont inexistants.

Tableau7.4: Evolution des effectifs du personnel de l'éducation surveillée dans la région de Saint-Louis selon la formation et le sexe, par circonscription administrative

Formation	Sexe	Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation en %
Educateur spécialisé	Masc.	1	1	0%
	Fem.	3	3	0%
	Ens.	4	4	0%
Maître d'Enseignement Technique et Professionnel	Masc.	0	0	
	Fem.	0	0	
	Ens.	0	0	
Technicien et Agent horticole	Masc.	0	0	
	Fem.	0	0	
	Ens.	0	0	
Maîtresse et Monitrice d'Economie Familiale	Masc.	0	0	
	Fem.	0	0	
	Ens.	0	0	
Assistant (e) social (e)	Masc.	0	0	

Formation	Sexe	Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation en %
	Fem.	0	0	
	Ens.	0	0	
Autres personnels	Masc.	0	0	
	Fem.	0	0	
	Ens.	0	0	
Total	Masc.	1	1	0%
	Fem.	3	3	0%
	Ens.	4	4	0%

Source : AEMO

Cet effectif du personnel de l'éducation surveillé n'a pas évolué entre 2014 et 2015 avec un total de 04 éducateurs spécialisés dont 03 femmes et 01homme.

VII.2.2. Enfants en conflit avec la loi et enfants en danger

L'effectif des enfants en conflits avec la loi dans la région de Saint-Louis est passé de 49 en 2014 à 57 en 2015 soit une hausse de 14%. Ces enfants en conflits sont essentiellement composés de garçons 91% en 2014 contre 9% de filles en 2015 et 96% de garçons contre 4% de filles en 2015. Par contre l'effectif des enfants en danger est passé de 64 en 2014 à 75 en 2015 soit une hausse de 17%.Cet effectif est essentiellement composé de garçons.

Tableau7.5: Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Enfants en conflits avec la loi			Enfants en dangers			Total		
		G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.
Région de Saint-Louis	Année 2014	45	04	49	53	11	64	98	15	113
	Année 2015	55	02	57	57	18	75	112	20	132
	Variation %	22	100	14	7	39	17	13	25	14

Source : AEMO

VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

VII.3.1. Atouts et potentialités

1. En matière d'administration pénitentiaire

- ✓ Existence des maisons d'arrêts et de correction dans chaque département
- ✓ Existence des tribunaux départementaux

VII.3.2. Contraintes

1. En matière d'administration pénitentiaire

Les difficultés rencontrées dans le système judiciaire de la région sont énormes. En ce qui concerne l'administration pénitentiaire nous distinguons :

- ✓ La vétusté des locaux qui ont été construits avant les indépendances ;
- ✓ La promiscuité qui règne dans les lieux d'incarcérations due à l'étroitesse des locaux et à leur surpeuplement. Ce qui entraine une propagation de maladie en cas d'épidémies ;
- ✓ Les droits des détenus sont bafoués à cause d'un manque de politique carcérale ; et donc une mauvaise éducation pour la réinsertion sociale.

Par conséquent, ces contraintes au niveau de l'administration pénitentiaire montrent que les établissements pénitentiaires sont non conformes aux normes de modernité et de sécurité.

2. En matière d'éducation surveillée

- Manque de personnel
- absence d'une moto tout terrain pour plus de rapidité dans les actions

VII.3.3. Perspectives

1. En matière d'administration pénitentiaire

Présentement, la protection des droits humains et les libertés fondamentales, le renforcement de l'Etat de droit avec des institutions fortes et un appareil judiciaire efficace reste être une volonté de l'Etat du Sénégal. A cet effet, bon nombre d'accords portant sur l'amélioration des conditions de détention ont été signé et ratifié. Dans le cadre du PSE, l'objectif poursuivi est d'améliorer l'accès, la qualité et l'efficacité de la

justice, par la réduction de la durée des détentions préventives, l'amélioration des conditions de prise en charge des mineurs, le renforcement des sanctions pour atteinte aux droits des femmes, des enfants et des minorités, l'amélioration des conditions de séjour dans les prisons ainsi que le renforcement de l'accessibilité à une justice de proximité et des capacités institutionnelles et humaines des juridictions et des services centraux et déconcentrés.

2. En matière d'éducation surveillée

- Une large campagne de sensibilisation sur les effets négatifs de l'utilisation des enfants pêcheurs à Saint-Louis ;
- Recensement des enfants non déclarés à l'état civil dans les zones de GOXU MBAC, Guet ndar, pikine, Boudiouck.

Chapitre VIII : EAU ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

L'accès à une eau potable et un bon assainissement constituent des facteurs essentiels à la promotion du développement durable. Dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) horizon 2015, ces deux sous-secteurs occupent une place importante à travers la cible 7.C qui vise à « réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base ». À partir du début des années 2000, des efforts considérables ont été faits pour coordonner le secteur, mieux planifier et améliorer la circulation de l'information entre les acteurs. Ce mouvement a abouti à la mise en place du Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire (PEPAM) qui a pour mandat de définir un programme d'investissement jusqu'à 2015, de fédérer et piloter l'ensemble des initiatives conduites sur le territoire national, de répartir les rôles et les responsabilités entre ces différentes « agences d'exécution » et enfin d'organiser des revues sectorielles annuelles réunissant les parties prenantes.

Par ailleurs, avec la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE), l'Etat ambitionne un taux d'accès à l'eau potable de 100% en milieu urbain en 2015 et 98% en milieu rural en 2017, un taux d'aux d'accès des ménages à des systèmes améliorés d'assainissement de 85% en milieu urbain et 70% en milieu rural à l'horizon 2017.

Dans un premier temps nous allons passer en revue les réalisations faites en 2015 dans l'objectif d'accès à l'eau potable, puis dans une seconde partie celles faites dans le cadre de l'accès aux services d'assainissement de base.

VIII.1. L'EAU

Le Sénégal dispose globalement de ressources en eau suffisantes pour l'alimentation des populations. La diversité des ressources en eau permet d'exploiter les eaux de surface ou les eaux souterraines. A l'exception de l'est et du sud-est du pays (Bakel, Tambacounda, Kédougou), les ressources en eau souterraines sont disponibles dans des quantités suffisantes, même si par endroit leur mobilisation nécessite des forages profonds.

L'approvisionnement en eau potable des populations ainsi que la gestion des ressources en eau est sous le contrôle de La DRH/ SL qui est la structure régionale du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Cette dernière s'appuie au niveau central sur La Direction de l'Hydraulique (DH), la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) et l'Office de Forages Ruraux (OFOR). Au niveau régional elle s'appuie sur la Brigade Hydrologique de Saint-Louis et la Brigade des Puits et Forages de Ndioum.

VIII.1.1. Les ressources en eau

VIII.1.1.1. Les eaux de surface

Parmi les ressources en eaux, la région de Saint-Louis dispose du fleuve qui s'étend de quelque 300 km à l'est et au nord. De même que ses principaux affluents et défluents qui sont le Doué, le Ngalanka, la Taouey. Le volume moyen annuel écoulé environ est de 20,4 milliards de m3 (station de Bakel). Aussi, il détient le Lac de Guiers, le Ndiael, les trois marigots, le Gorom Lampsar, la Réserve de Bango, et le Ndialakhar.

VIII.1.1.2. Les eaux souterraines

Les eaux souterraines font également partie des ressources en eaux de la région. Toute autour de la bordure des zones humides, la nappe est saumâtre ou salée pour le département Dagana, Podor et Saint-Louis dans une moindre mesure.

Au niveau du Diédiéngol (zone goudron) du Ferlo, les nappes sont abondantes.

VIII.1.2. L'accès à l'eau

VIII.1.2.1. En milieu urbain

- **Le nombre de réseaux d'Adduction à l'Eau Potable (AEP)**

On note dans chaque département un réseau d'Adduction à l'Eau Potable (AEP), ce qui fait un total de 03 réseaux dans toute la région de Saint-Louis. Par rapport à l'année précédente, on ne note aucune variation du nombre d'AEP dans la région.

- **Longueur du réseau d'Adduction à l'Eau Potable (AEP)**

En 2015, la longueur du réseau d'AEP est de 468 599 mètres dans la région de Saint-Louis, soit en hausse de 2% par rapport à l'année précédente. Le département de Dagana abrite 12,8 % du réseau d'AEP régional et enregistre une hausse de 2% par rapport à 2014. Le département de Podor avec un réseau d'AEP de 32 943 mètre soit 7,03% du réseau régional connait une hausse légère hausse de 0,5% par rapport à l'année précédente. Le département de Saint-Louis avec un linéaire de 378 129 mètre, soit 80,7 % du réseau régional, a enregistré une hausse de 2,2% par rapport à l'année précédente.

- **La production d'eau potable**

En 2015, il a été produit dans la région de Saint-Louis 8 049 494 mètres cube d'eau, soit une hausse de 4,9% par rapport à l'année précédente. C'est dans le département de Saint-Louis qu'on enregistre la plus forte production, soit 5 871 403 mètres cube (72,5 % de la production régionale) en hausse de 4,8 % par rapport à 2014. Il s'en

suit le département de Dagana avec une production de 1 369 756 mètres cube (17,02% de la production régionale) en hausse de 5,6% par rapport à l'année précédente. Le département de Podor arrive en dernier lieu avec une production de 492 950 mètres cube (6,1 % de la production régionale), d'où hausse de 4% par rapport à l'année précédente.

- **La consommation d'eau potable**

Dans la région de Saint-Louis, 7 744 871 mètres cube d'eau potable a été consommé en 2015. Par rapport à l'année précédente, on note une évolution de 5,2% de la consommation. C'est dans le département de Podor qu'on enregistre la plus forte hausse de la consommation, soit 6,7%, suivi de Dagana (6,2%) et Saint-Louis (4,8%).

Par ailleurs, notons que dans la région de Saint-Louis, la consommation d'eau potable représente 96,2% de la production. Dans le département de Dagana, 99,6% de la production a été consommé contre 94,9% dans le département de Saint-Louis. Notons que dans le département de Podor, le volume de la consommation d'eau dépasse de 3,4% le volume de la production.

Tableau8.1: Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nombre de réseaux d'Adduction à l'Eau Potable (AEP)	Longueur Réseau d'AEP (m)	Production (m3)	Consommation (m3)
Département de Dagana	Année 2014	01	56415	1297091	1284018
	Année 2015	01	57527	1369756	1363758
	Variation %	0	2	5,6	6,2
Département de Podor	Année 2014	01	32782	473988	477612
	Année 2015	01	32943	492950	509710
	Variation %	0	0,5	4	6,7
Département de Saint-Louis	Année 2014	01	370049	5903112	5602284
	Année 2015	01	378129	6186788	5871403
	Variation %	0	2,2	4,8	4,8
Région de Saint-Louis	Année 2014	03	459246	7674191	7363914
	Année 2015	03	468599	8049494	7744871
	Variation %	0	2	4,9	5,2

Source : SDE Saint-Louis

- **Le nombre d'abonnés par type**

En 2015, on a enregistré 40 909 abonnés en milieu urbain dans la région de Saint-Louis, soit une hausse de 3,16% par rapport à l'année précédente. Le département de Saint-Louis abrite le plus grand nombre d'abonnés (71,9%), suivi du département de Dagana (21,3%) et du département de Podor (6,8%). Notons aussi que l'essentiel du nombre d'abonnés (97,4%) est constitué du privé, les gros consommateurs (affaires)

et l'administration (officiels) n'en représentent pas moins de 2,6%. Par rapport à 2014, c'est dans le département de Saint-Louis qu'on note la plus forte hausse du nombre d'abonnés (3,4%), suivi du département de Dagana (3,1%). Le département de Podor enregistre la plus faible variation avec une hausse de 0,91%.

Par ailleurs, il est constaté une baisse de 1,01% du nombre de gros consommateur abonnés dans la région. Cette baisse est essentiellement observée dans les départements de Dagana (-5,5 %) et Podor (-3,03%).

- **La consommation par type d'abonnés**

Rappelons qu'en 2015, 7 744 871 mètres cube d'eau potable ont été consommé dans la région de Saint-Louis, soit une hausse de 5,1 % par rapport à l'année précédente. Ce volume d'eau est essentiellement consommé par le secteur privé (79,2 %). Les gros consommateurs (affaires) et les officiels ne pèsent que respectivement que 5,6% et 15,2 % de la consommation d'eau.

Par ailleurs, la consommation d'eau du privé a connu une hausse de 6,28% au niveau régionale. C'est dans le département de Dagana qu'on enregistre la plus forte hausse (7,1 %), suivi de Saint-Louis (6,2%) et de Podor (4,5 %). Pour les officiels, on a enregistré une hausse de 9,8 % de la consommation d'eau dans la région. Le département de Podor arrive en tête avec une hausse de 16 %, suivi de Saint-Louis (11,8 %). Par contre dans le département de Dagana, on note une baisse de la consommation d'eau des officiels de 1,8 % consécutif à une légère baisse du nombre d'abonnés.

Concernant les gros consommateurs (affaires), le volume d'eau consommé a connu une forte baisse de 18,3 % entre 2014 et 2015. Cela s'explique par la baisse de la consommation dans le département de Saint-Louis (-22,8 %) malgré une légère hausse (0,8 %) du nombre de gros consommateur dans la localité.

Tableau8.2: Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Type d'abonnés						Total	
		Affaires		Officiels		Privés			
		Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)	Nb abonnés	Cons. (en m^3)
Départ de Dagana	2014	128	70107	137	110681	8208	1103230	8467	1284018
	2015	121	72672	134	108648	8475	1182438	8730	1363758
	Variation en %	-5,5	3,7	0,0	-1,8	3,3	7,2	3,1	6,2
Départ de Podor	2014	33	14773	64	82081	2627	380758	2724	477612
	2015	32	163661	70	95233	2647	398111	2749	509710
	Variation en %	-3,0	10,8	9,4	16,0	0,8	4,6	0,9	6,7
Départ de Saint-Louis	2014	336	440459	346	873343	27780	4288482	28462	5602284
	2015	339	339861	365	977003	28726	4554539	29430	5871403
	Variation en %	0,9	-22,8	5,5	11,9	3,4	6,2	3,4	4,8
Région	2014	497	525339	541	1066105	38615	5772470	39653	7363914
	2015	492	428899	569	1170884	39848	6135088	40909	7744871
	Variation en %	-1,0	-18,4	5,2	9,8	3,2	6,3	3,2	5,2

Source : SDE Saint-Louis

VIII.1.2.2. En milieu rural

En 2015, la région de Saint-Louis compte 107 forages motorisés contre 98 en 2014, soit une augmentation de 9 en valeurs absolue. Cette hausse s'explique essentiellement par la construction de 9 nouveaux forages dans le département de Podor qui par ailleurs abrite la quasi-totalité des forages motorisés de la région de Saint-Louis. Concernant les forages solaires, la région en dispose 35, construites dans le département de Podor. En outre, la région de Saint-Louis dispose de 49 unités de potabilisation dont 38 dans le département de Dagana, 11 à Podor et 3 à Saint-Louis.

Par ailleurs, la région affiche un taux d'accès de 85,1%. Le département de Dagana affiche le plus faible taux d'accès (74 %), ce qui s'explique par le faible nombre d'ouvrage dans la localité. Par contre les départements de Podor et de Saint-Louis affichent des taux d'accès satisfaisants.

Tableau8.3: Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative

Type d'ouvrages	Nbre	Dép. Podor	Dép. Dagana	Dép. St Louis
Forages motorisés	107	101	06	SDE
Forages solaires	35	35	0	SDE
Unité de potabilisation (UPT)	49	11	38	3
Total	**191**	**144**	**44**	**3**
Taux en %		**90,57**	**74**	**90,73**
Taux d'accès Régional à la dernière revue PEPAM		**85,1 %**		

Source : DRH/SL

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT

Au Sénégal, la question de l'assainissement est au cœur des débats et se pose avec acuité particulièrement en période d'hivernage. La région de Saint-Louis, particulièrement la ville de Saint-Louis n'est pas en reste. En effet, du fait de sa position géographique, des aléas climatiques et de sa nappe phréatique peu profonde, les questions liées à l'assainissement constituent une grande préoccupation des autorités.

VIII.2.1. L'accès

Pour atteindre les OMD, l'Etat du Sénégal s'était fixé pour objectif d'amener le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural de 29% en 2010 à 63% en 2015.

Les seules données d'accès officielles disponibles pour le secteur de l'assainissement datent de la dernière revue du PEPAM (Décembre 2013). La prochaine revue du PEPAM, de même que la finalisation de l'Atlas régional sur l'eau et l'assainissement devant tenir compte des réalisations des années 2014 et 2015 nous permettront de disposer des données actuelles sur l'accès à l'assainissement des différentes collectivités locales de la région.

En 2015, le nombre de ménages ayant accès à un système d'assainissement dans la région est de 46 323, soit en baisse de 34,6% par rapport à l'année précédente. Cette baisse est constatée dans tous les départements. Il en est de même pour la population ayant accès à un système d'assainissement. En effet, la taille est passée de 566 255 en 2014 à 370 591 en 2015, soit une baisse de 34,6% entre les deux périodes.

Tableau8.4: Couverture en latrine (traditionnelles et améliorées)

Département	Nb ménages ayant accès en 2014	Nb ménages ayant accès en 2015	Population ayant accès en 2014	Population ayant accès en 2015
Dagana	18821	12317	150571	98543
Podor	28871	18895	230971	151161
Saint-Louis	23089	15110	184713	120886
Région	**70781**	**46323**	**566255**	**370591**

Source : Service régional de l'assainissement, rapport d'activité 2015

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

VIII.3.1. Atouts et potentialités

1. En matière d'eau

- La présence du Fleuve Sénégal (quelque 300 km à l'est et au nord) et ses principaux affluents et défluents : le Doué, le Ngalanka, la Taouey, le volume moyen annuel écoulé environ est de 20,4 milliards de m^3 (station de Bakel) ;
- Le Lac de Guiers, le Ndiael, les trois marigots ;
- Le Gorom Lampsar, la Réserve de Bango, le Ndialakhar ;
- Les eaux souterraines.

2. en matière d'assainissement

Même si l'objectif de 63% fixé en 2015 ne pourrait pas être atteint, la région de Saint-Louis attend au sortir de la prochaine revue du PEPAM et de l'atlas régional une nette évolution du taux d'accès de 38,7% pour l'assainissement en milieu rural.

Les réalisations obtenues dans le cadre des récentes réalisations du PEPAM IDA (avec 9 642 latrines familiales et 32 blocs sanitaires au niveau des écoles) pourront considérablement contribuer à l'atteinte des OMD. A ces réalisations s'ajoutent celles d'autres partenaires de l'Etat et des collectivités locales dans le cadre de la Coopération décentralisée (Programme AICHA/GRET, UE/Commune Rosso, etc.).

Il faut aussi noter qu'avec l'appui de l'UNICEF dans la démarche ATPC (Assainissement Totale Pilotée par les Communautés), le taux défécation à l'air qui est toujours pratiquée par près du tiers de la population (28%) pourrait considérablement baisser.

Pour atteindre les objectifs et combler le gap, les efforts en cours devront être renforcés par la mise en place de projets et programmes de réalisations de paquets d'ouvrages individuels adaptés et accessibles au niveau des ménages et des lieux publics (écoles, postes de santé, marchés, etc.). Ceci nécessitera aussi la mise en place de stratégies efficaces de sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement mais aussi une plus grande implication des collectivités locales pour une meilleure prise en charge de l'assainissement dans les politiques de développement.

Les prochaines interventions devront tenir compte les zones à nappes par la mise à disposition de paquets d'ouvrages d'assainissement autonomes et collectifs adaptés et accessibles.

Le renforcement des moyens du SRA permettra de mieux de déployer afin de sensibiliser et d'accompagner les acteurs et élus pour une meilleure prise en charge de l'assainissement.

VIII.3.2. Contraintes

1. en matière d'eau

- Présence des plantes aquatiques au niveau des eaux de surfaces qui contribue à la dégradation de la qualité de l'eau ;
- Vétusté d'une partie du réseau (datant de la colonisation) ;
- Capacité de production insuffisante ;
- Eaux de surfaces avec forte variation de la qualité en fonction des saisons.

2. En matière d'assainissement

- Faiblesse des moyens de fonctionnement ;
- Faiblesse des investissements ;
- Insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- Vétusté des locaux du service.

VIII.3.3. Perspectives

1. En matière d'eau

- Construction d'un château d'eau de 1500 m3 (programme PEPAM, IDA Saint-Louis ;
- Raccordement des villages autour du lac de Guiers (OLAG) ;
- Le programme SEN-PUDC ;
- Construction de 200 forages multi-village et de 160 réhabilitations au niveau de 12 régions ;
- Suivi technique et financier du programme AICHA en collaboration avec l'OFOR ;
- Construction de 6 forages manuels dans les communes de Gamadji Saré et de Dodel.

2. En matière d'assainissement

- Dans le cadre dans du BCI 2016, l'Etat compte réaliser, 1 000 latrines familiales et de 22 blocs sanitaires au niveau des écoles à travers le MCDAR (Mécanisme Communautaire Décentralisé de Développement de l'Assainissement Rural).
- Des perspectives sont aussi attendues en 2016 à travers un programme d'assainissement des villages riverains du Lac de Guiers mais aussi à travers la phase 2 du programme AICHA.

Chapitre IX : AGRICULTURE

INTRODUCTION

L'agriculture joue un rôle crucial dans l'économie de la région de Saint-Louis. Elle représente 16,7% du PIB dans la région. Elle constitue aussi la principale source de nourriture, de revenus et d'emplois pour la population active (presque 60 %) du monde rurale. Ce qui lui confère une importance capitale pour les perspectives de développement durable et de sécurité alimentaire.

La position géographique ainsi que le potentiel en terres irrigables (évalué à 172 800 ha), l'abondance de l'eau de la région offrent des conditions favorables à la production agricole. Ces ressources naturelles considérables constituent des moyens pour permettre à la région de Saint-Louis d'être un pôle agricole d'envergure. Ce qui explique sans doute la forte présence des différentes politiques agricoles mises en œuvre par les pouvoirs publics, dans cette région pour mener le pays vers l'autosuffisance alimentaire.

Dans ce chapitre, on passera en revue la situation des facteurs de production mis en place lors de la campagne agricole 2015-2016, l'état de la pluviométrie, les statistiques agricoles et les difficultés rencontrées.

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET AUTRES INTERVENANTS

IX.1.1. Les services techniques

La Direction Régionale du Développement Rural de Saint-Louis est ainsi organisée :

Au niveau régional

Elle est composée de quatre divisions et d'un bureau administratif.

- ✓ Division de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques (DAPS) ;
- ✓ Division des Productions végétales (DPV), composée de trois sections ci-dessous :
    - Section de Contrôle et Certification des Semences (SCCS) ;
    - Section de Suivi de la Campagne Agricole (SSCA).
    - Section Protection des Cultures (SPC)
- ✓ Division des Productions Animales (DPA)
- ✓ Division du Génie Rural (DGR) ;
- ✓ Bureau Administratif et Financier (BAF) comprenant :
    - Section Gestion et Comptabilité matière ;
    - Section Personnel et Ressources humaines.

IX.1.2. Les autres intervenants

Au niveau départemental

Le Ministère de l'Agriculture est représenté au niveau de ses trois départements (Dagana, Podor et Saint Louis) par les Services Départementaux du Développement Rural (SDDR). Les SDDR sont chargés, sous le contrôle du directeur régional :

- ✓ de l'application des programmes agricoles définis pour le département;
- ✓ du suivi du secteur agricole ;
- ✓ du suivi évaluation des programmes de développement agricole dans le département;
- ✓ de l'appui des collectivités locales dans leurs programmes d'action destinés au développement agricole du département.

Les composantes des SDDR sont les suivantes:

- ✓ le Bureau de la Programmation et des Statistiques (BPS) est chargé de la collecte des données de base sur le secteur ainsi que du suivi des actions de développement au niveau du département ;
- ✓ le Bureau des Semences (BS) à en charge le contrôle et la certification de la production, de la collecte, du conditionnement, de la conservation et du suivi de la vente des semences et plants au niveau départemental ;
- ✓ le Bureau Protection des Cultures (BPV) chargé de l'organisation, de l'appui aux producteurs dans la surveillance et la protection phytosanitaire des cultures et le suivi de la phytopolice aux frontières.

IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.2.1. La mise en place des semences

Dans la poursuite de la production de semences de qualité, le gouvernement du Sénégal s'est engagé depuis plus de dix ans dans ce qu'il appelle la «reconstitution du capital semencier», qui concerne principalement les semences de riz, d'arachide et, dernièrement, à très petite échelle, le maïs. En effet cela s'explique par les difficultés d'accès à des semences de qualité dans toutes les régions de ce pays qui constituent de réels obstacles pour une agriculture compétitive dans le cadre de la mondialisation. Pour cela l'Etat s'est fixé des objectifs de mise en place des semences dans toutes les régions du Sénégal.

Ainsi dans la région de Saint-Louis on assiste à une distribution de semences dans les différents départements à savoir Dagana, Podor et Saint-Louis. La responsabilisation des producteurs, à travers leur union concernant la mise en place et la cession des facteurs de production, a aussi facilité la campagne agricole.

Tableau9.1: Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Saint-Louis

Semences quantité en tonne		Département de Podor			Département de Dagana			Département de Saint-Louis			Région Saint-Louis		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015 /2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %
Arachide	**Reçu**	0	5		55	50	-9,09	53	45	-15,1	108	100	-7,41
	Vendu	0	5		55	50	-9,09	53	45	-15,1	108	100	-7,41
	Reliquat	0	0		0	0		0	0		0	0	
Maïs	**Reçu**	16	33	106,3	10	20	100	0	0		26	53	103,85
	Vendu	16	26,2	63,75	10	15,05	50,5	0	0		26	41,25	58,65
	Reliquat	0	6,8		0	4,95		0	0		0	11,75	
Mil souna	**Reçu**	1	0	-100	1	0	-100	3	0	-100	5	0	-100,00
	Vendu	1	0	-100	1	0	-100	3	0	-100	5	0	-100,00
	Reliquat	0	0		0	0		0	0		0	0	
Sorgho local	**Reçu**	40	50	25	30	0	-100	0	0		70	50	-28,57
	Vendu	40	47	17,5	9	0	-100	0	0		49	47	-4,08
	Reliquat	0	3		21	0	-100	0	0		21	3	-85,71
Niébé	**Reçu**	110	30	-72,7	40	115	187,5	79	77	-2,53	229	222	-3,06
	Vendu	110	29,7	-73	40	110	175	79	74,5	-5,7	229	214,2	-6,46
	Reliquat	0	0,3		0	5		0	2,5		0	3,3	

Source : DRDR région de Saint-Louis

Les difficultés d'accès à des semences de qualité et au matériel agricole adéquat ainsi qu'aux autres intrants nécessaires constituent de réels obstacles pour une agriculture compétitive dans le cadre de la mondialisation. Pour pallier à cela, l'Etat s'est fixé des objectifs de mise en place des semences dans toutes les régions du Sénégal.

IX.2.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants

Pour faciliter la promotion de l'utilisation de l'engrais, l'Etat a développé un programme de distribution. Comme énuméré dans le tableau ci-dessous.

Tableau9.2: Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Saint-Louis

Engrais et autres fertilisants		Département de Podor			Département de Dagana			Département de Saint-Louis			Région de Saint-Louis		
En tonne		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 20145/ 2016	Variation %
Engrais	**Reçu**	0	35		51	51	0,0	33	54	63,6	84	140	66,7
	Vendu	0	5		32	40,1	25,3	17	23,2	36,5	49	68,1	39,0
	Reliquat	0	30		19	10,9	-42,6	16	30,8	92,5	35	71,7	104,9
Engrais 15.10.10	**Reçu**	0	0		0	0		6	0	-100	6	0	-100,0
	Vendu	0	0		0	0		4,05	0	-100	4,05	0	-100,0
	Reliquat	0	0		0	0		1,95	0	-100	1,95	0	-100,0
Engrais 15.15.15	**Reçu**	150	65	-56,7	80	100	25,0	0	**0**		230	165	-28,3
	Vendu	0	0		36	33,4	-7,2	0	**0**		36	33,4	-7,2
	Reliquat	150	65	-56,7	44	66,6	51,4	0	**0**		194	131,6	-32,2
Urée	**Reçu**	3257,9	4902,75	50,5	10249	14005,5	36,7	0	0		13506,9	18908,25	40,0
	Vendu	1398	3012,91	115 ,51	2914,5	6059,56	107,9	0	0		4312,51	9072,47	110,4
	Reliquat	1859,8	1889,84	1,6	7334,6	7945,94	8,3	0	0		9194,4	9835,78	7,0
DAP	**Reçu**	1107	1812,25	63,7	2005	3966	97,8	0	0		3112	5778,25	85,7
	Vendu	661,8	982,11	48,4	1310	2155,16	64,5	0	0		1971,8	3137,27	59,1

Source : DRDR région de Saint-Louis

Ces engrais sont inégalement répartis dans les départements. En effet, la région de Saint-Louis un accroissement négative en ce qui concerne les engrais 15-15-15 et 15-10-10 et un accroissement positive pour les engrais 6-20-10, l'Urée et le DAP.

IX.2.3. La mise en place des matériels et équipements agricoles

Tableau9.3: Situation de la cession du matériel agricole de la région

Matériels agricoles	Tracteurs	Moissonneuses batteuses	Batteuses	Groupes moto pompes
Nombre livré	44	12	65	375
Nombre en activité	37	12	45	208
Taux d'utilisation en %	84,09	100	69,2	55,5

Source : DAPSA

Pour cette année la région a reçu 44 tracteurs dont 37 en activités soit un taux de 84,09 %, les moissonneuses batteuses sont au nombre de 12 toutes en activités soit un taux de 100%, 65 batteuses dont 45 en activités soit un taux de 69,2 % et pour les GMP ils sont au nombre de 375 dont 208 en activités soit un taux de 55,5 %.

IX.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.3.1. Les cultures vivrières

Au terme de la campagne agricole 2015/2016, la production céréalière de la région de Saint-Louis s'est établie à 335 873,4 tonnes, soit 16,6 % de hausse par rapport à la précédente campagne (288 160,4). Ce résultat est à la faveur des augmentations concomitantes des superficies cultivées et des rendements. En effet, les superficies cultivées sont passées de 66 372,7ha durant la campagne 2014/2015 à 59 472 ha en 2015/2016, soit un accroissement annuel de -10,4 %. Dans le même temps les rendements des spéculations ont connus des augmentations relatives comprises entre 108,97 % pour le mil et 100 % pour le sorgho.

Le tableau ci-dessous montre en outre que le riz est la principale spéculation céréalière cultivée dans la région de Saint-Louis. En effet, 81,4 % des superficies destinées à la culture de céréales concernent la culture du riz qui représente aussi 97,5 % de la production de céréales dans la région. Ce chiffre atteste de l'importance stratégique de la région de Saint- Louis dans la politique nationale d'autosuffisance en riz.

La production de céréale et celle du riz plus spécifiquement se concentre dans le département de Dagana. Les données du tableau ci-dessous montrent que 90,7 % de la production de céréale vient du département de Dagana et 300 803 tonnes de riz sur un total régional de 327 496,4 tonnes y sont produites. Le département de Podor produit près de 8,2 % de la production régionale de riz.

Tableau9.4: Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative

Spéculations		Département de Podor			Département de Dagana			Département de Saint-Louis			Région		
		Campagne 2014/21015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/21015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/21015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/21015	Campagne 2015/ 2016	Variation %
Mil	Sup (Ha)	631	1000	58,5	5618	2000	-64	385	385		6634	3385	-48 ,97
	Rdt (Kg/Ha)	200	900	350,0	246	250	2	200	200	0	646	1350	109,0
	Prod (T)	500	900	80,0	1382	500	-64	77	77	0	1959	1477	-24,6
Niébé	Sup (Ha)	3405	1100	-67,7	4119	297	-93	3750	3750	0	11274	5147	-54,3
	Rdt (Kg/Ha)	350	300	-14,3	273	350	28	300	300	0	923	950	2,9
	Prod (T)	1192	330	-72,3	1124	104	-91	1125	1125	0	3441	1559	-54,7
Mais	Sup (Ha)	1552	650	-58,1	1398	1326	-5	0	0		2950	1976	-33 ,01
	Rdt (Kg/Ha)	2503	3	-99,9	2500	250	-90	0	0		5003	253	-94,9
	Prod (T)	4055	1950	-51,9	3494	3315	65	0	0		7549	5265	-30,3
Riz	Sup (Ha)	6694,66	5719	-14,57	38148	42667	-88	0	0		44842,66	48386	7,9
	Rdt (Kg/Ha)	4,6	4,66	1,3	6,4	7,05	10	0	0		11	11,71	6,5
	Prod (T)	30795,44	26693, 4	-13,3	244329	300803	23	0	0		275124,4 4	327496 , 4	19,0
Sorgho	Sup (Ha)	672	0	-100,0	0	489		0	89		672	578	-14,0
	Rdt (Kg/Ha)	130	0	-100,0	0	130		0	130		130	260	100,0
	Prod (T)	87	0	-100,0	0	64		0	12		87	76	-12,6

Source : DRDR région de Saint-Louis

IX.3.2. Les cultures industrielles

Au Sénégal, la tomate industrielle est cultivée uniquement dans la région de Saint-Louis. Elle est caractérisée par une bonne organisation de ces acteurs qui ont capitalisé beaucoup d'expérience au fil des années. La filière est soutenue par la présence de la SOCAS, société agroalimentaire disposant de deux usines de transformation de tomate dans le département de Dagana. Selon des données de la direction de l'horticulture, la production de tomate industrielle serait de 74414 tonnes en 2015.

Malgré le bon comportement de la filière, certaines contraintes pourraient entraver son développement : la concurrence de la fraude ; l'endettement des producteurs, qui est valable pour les autres filières, car lié aux accidents de production qui peuvent être causés par les aléas de la pluviométrie ou la salinité des terres etc.

Tableau9.5: Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative

Spéculations		Département de Podor			Département de Dagana			Département de Saint-Louis			Région de Saint-Louis		
		Campagne 2014/20145	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/20145	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/20145	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/20145	Campagne 2015/2016	Variation %
Arachide	Sup (Ha)	0	0		3474	10119	191,3	4125	4125	0	7599	14244	87,4
	Rdt (Kg/Ha)	0	0		250	260	4,0	100	100	0	350	360	2,9
	Prod(T)	0	0		875	2631	200,7	413	413	0	1288	3044	136,3
Pastèque	Sup (Ha)	217	1200	452,99	2237	3590	60,5	1066	1066	0	3520	5856	66,4
	Rdt (Kg/Ha)	9000	8000	-11,1	8500	8500	0,0	8000	8000	0	25500	24500	-3,9
	Prod(T)	1951	9600	392,05	19015	30515	60,5	8526	8526	0	29492	48641	64,9
Manioc	Sup (Ha)	0	0		700	680	-2,9	0	0		700	680	-2,9
	Rdt (Kg/Ha)	0	0		5119	5119	0,0	0	0		5119	5119	0,0
	Prod(T)	0	0		9678,7	9427,72	-2,6	0	0		9678,71	9427,72	-2,6
Tomate	Sup (Ha)	1388,6	1276,56	-8,06	1730	1700	-1,7	0	0		3118,6	2976,56	-4,6
	Rdt (Kg/Ha)	25	25	0	25	25	0,0	0	0		50	50	0,0
	Prod(T)	34715	31914	-8,06	43250	42500	-1,7	0	0		77965	74414	-4,6

Source : DRDR région de Saint-Louis

En ce qui concerne les cultures industrielles on constate que la production de tomate domine largement avec une quantité de 74 414 tonnes suivi de celle de la pastèque avec 48 641 tonnes. La production de manioc est de 9 427,72 tonnes et celle de l'arachide 3 044 tonnes.

La production de l'arachide est faible dans cette région et elle absente dans le département de Podor. Dans le département de Saint-Louis, l'arachide et la pastèque ont des variations nulles et le manioc et la tomate n'y sont pas cultivés.

IX.3.3. Les cultures maraîchères

La production horticole de la région de Saint-Louis a représenté plus de 50 % de la production nationale en 2015. Ce poids important est attribuable à l'exclusivité dans la production de l'oignon et de la patate douce dans la région et la part importante de la production de gombo. La patate et l'oignon représentent respectivement 12,2 % et 87,4 % de la production nationale.

Tableau9.6: Répartition et évolution des cultures maraîchères selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative

Spéculations		Département de Podor			Département de Dagana			Département de Saint-Louis			Région de Saint-Louis		
		Campagne2014/2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne2014/2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne2014/2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne2014/2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Oignon	Sup (Ha)	2621,33	3096	18,1	1200	2000	66,6	0	0		3821,33	5096	33,3
	Rdt (Kg/Ha)	25	27	8	20	20	0	0	0		45	47	4,4
	Prod(T)	65533,25	83592	27,5	24000	40000	66,6	0	0		89533,25	123592	38,04
Gombo	Sup (Ha)	450	0	-100	61	79	29,5	0	0		511	79	-84,5
	Rdt (Kg/Ha)	9	0	-100	8	8	0	0	0		17	8	-52,9
	Prod(T)	4 050	0	-100	488	632	29,5	0	0		4538	632	-86,07
Patate	Sup (Ha)	0	0		608	688	13,1	0	0		608	688	13,1
	Rdt (Kg/Ha)	0	0		25	25	0	0	0		25	25	0
	Prod(T)	0	0		15200	17200	13,1	0	0		15200	17200	13,1

Source : DRDR région de Saint-Louis

La patate douce, l'oignon et le gombo constituent les trois spéculations les plus cultivées dans la région de Saint-Louis. Dans la production maraîchère globale la patate et l'oignon constituent un peu plus de 80%. Ces deux spéculations contribuent de manière significative au développement économique de la région en impulsant un certain dynamisme au secteur agricole. Une croissance régulière et soutenue de ces deux spéculations permettrait au Sénégal de réduire sensiblement ses importations en oignon et rentrer dans le cercle des pays exportateurs de ces produits.

Toutefois, la poursuite des mesures de soutien en amont comme en aval serait nécessaire pour accompagner les acteurs de ces filières.

IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.4.1. Contraintes

Même si des résultats importants ont été enregistrés, certaines contraintes ont été notées par la DRDR pour la campagne 2015/2016 :

-Les pauses pluviométriques observées dans la région qui ont eu des conséquences néfastes sur les cultures dans le département de Podor ;

-L'insuffisance de la dotation de la Région en semences d'arachide ;

-Les ruptures observées dans la mise en place de l'urée destinée à la culture du riz ;

-Le manque de matériel agricole ;

-La mise en place tardive de l'engrais destiné au programme manioc ;

-L'organisation de la mise en place des intrants agricoles ;

-La mise en place tardive des moyens pour l'enquête agricole ;

-L'inexistence de véhicules fonctionnels au niveau des SDDR ;

-L'inutilisation du phosphate de Matam comme engrais de fond sur les cultures de riz.

-La fréquence des coupures d'électricité

De plus, l'ouverture de la brèche dans la Langue de Barbarie, en modifiant les éco systèmes existants, a entraîné la salinisation des terres et des nappes phréatiques, plus particulièrement à Gandiole, réduisant ainsi sensiblement les productions maraichères dans cette zone.

IX.4.2. Perspectives

Afin de réussir une meilleure campagne 2015/2016, des recommandations ont été formulées par la DRDR :

- L'augmentation de la dotation de Saint-Louis en semences d'arachide ;
- Une bonne organisation de la mise en place des intrants agricoles en imposant aux fournisseurs un dépôt de leur planning de mise en place des intrants au niveau des DRDR pour permettre un bon suivi des opérations ;
- La mise à disposition à temps, des moyens destinés à l'enquête agricole permettra un bon déroulement de celle-ci ;
- La dotation de véhicules aux SDDR pour leur permettre de faire un bon suivi de la campagne agricole ; La dotation de matériel agricole à la Région,
- la dotation d'une nouvelle chaine de triage pour permettre le conditionnement à temps de l'importante quantité de semences de riz attendue pour cette présente campagne ; L'organisation d'une évaluation technique et financière des programmes spéciaux. De même la DRDR a mis en place plusieurs projets tels que :

Programme de multiplication de semences riz (Programme UNIS)

Les opérateurs privés semenciers ont mis en place, pour cette campagne d'hivernage, un programme de multiplication de semences en riz de 789 ha. Les missions de contrôle se poursuivent avec la phase de notation des parcelles.

Le projet PADEN

Les activités du programme d'Aménagement et de Développement Economique des Niayes se déroulent dans le département de St Louis.

L'objectif général du programme est la réalisation d'infrastructures structurantes de soutien à la production, à la transformation et à la commercialisation, mise en place de systèmes d'irrigation performants, acquisition de matériel et équipements de production.

Projet WAPP/ISRA/DRDR

Essais de cultures dans les Zones de décrues au niveau du département de Podor. Le suivi des parcelles de démonstration.

Projet WAPP/DRDR

Ce programme vise à codifier les producteurs dans les 03 départements de Saint-Louis.

Projet FNRAA/UGB/DRDR

Ce projet vise à l'amélioration de la production du riz dans la vallée à travers des séances de formation aux techniques de production de semences certifiées et à la législation semencière.

Projet PSDAR

Ce projet vise entre autre à l'amélioration de la production du riz dans les départements de Podor, Dagana et de la production horticole dans le département de St louis. Le PSDAR va aider à la réhabilitation de des locaux de la DRDR.

Projet FAO

Ce projet de la FAO est un programme qui se déroule dans le département de Podor et a pour principaux objectifs de lutter contre la résilience et de sortir nos producteurs de la situation de pauvreté en mettant en place des intrants et du petit matériel.

Chapitre X : ELEVAGE

INTRODUCTION

Le sous-secteur de l'élevage représente 28,8 % du PIB du secteur primaire (Cf. document PSE) et revêt une importance capitale sur le plan économique et social pour sa contribution aux revenus des ménages et à la création d'emplois. Il présente un potentiel important en termes de création de richesses avec une contribution au PIB de 4,2 % en 2012 contre 4,4 % en 2011. L'adoption au Sénégal d'un nouveau modèle de développement à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE), qui traduit le nouveau cadre de référence de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme, vise à favoriser une croissance économique à fort impact sur le développement humain.

Dans ce chapitre, nous allons étudier les services techniques, autres intervenants, infrastructures, l'effectif du cheptel et la volaille, les abattages, la production de viande, les mouvements commerciaux du bétail la situation zoo sanitaire ainsi que le diagnostic du secteur en montrant les atouts et potentialités, les contraintes et les perspectives.

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

X.1.1. Les services techniques

La hausse de 12 % des effectifs du personnel des inspections de service vétérinaire est tirée par l'augmentation de 18 % des agents techniques entre 2014 et 2015. Par contre l'effectif de docteurs vétérinaires, d'ingénieurs des travaux d'élevage et les autres est resté constant entre les deux années.

Tableau10.1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection

Inspections de Services Vétérinaires	Année	Docteur vétérinaire			Ingénieur des Travaux d'Elevage			Agents Techniques d'Elevage			Autres			Ensemble		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
IRSV[1]	2014	1	0	1	1	0	1	0	0		1	0	1	3	0	3
	2015	1	0	1	1	0	1	0	0		1	0	1	3	0	3
IDSV [2] de Saint-Louis	2014	0	0	0	1	0	1	2	0	2	1	0	1	4	0	4
	2015	0	0	0	1	0	1	2	0	2	1	0	1	4	0	4
	2014	0	0	0	1	0	1	6	0	6	0	0	0	**7**	0	**7**

Inspections de Services Vétérinaires	Année	Docteur vétérinaire			Ingénieur des Travaux d'Elevage			Agents Techniques d'Elevage			Autres			Ensemble		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
IDSV [3] de Dagana	**2015**	0	0	0	1	0	1	**7**	0	**7**	0	0	0	8	0	8
IDSV [4] de Podor	**2014**	0	0	0	1	0	1	9	0	9	0	0	0	10	0	10
	2015	0	0	0	1	0	1	11	0	11	0	0	0	12	0	12
Total	**2014**	**1**	**0**	**1**	**4**	**0**	**4**	**17**	**0**	**17**	**2**	**0**	**2**	**24**	**0**	**24**
	2015	**1**	**0**	**1**	**4**	**0**	**4**	**20**	**0**	**20**	**2**	**0**	**2**	**27**	**0**	**27**
	Variation %	**0**		0	0	0	0	18	0	18	0	0	0	12	0	12

Source : Service régional de l'élevage

L'inspection régionale dispose d'un seul docteur vétérinaire et d'un ingénieur des travaux d'élevage. Dans les inspections départementales, le département de Podor est mieux doté en agents techniques d'élevage suivi de Dagana et de Saint Louis. Sur l'effectif total, il n'y a que des hommes.

X.1.2. Les autres intervenants

Les autres intervenants sont principalement des associations, des fédérations et des syndicats. Ils interviennent dans la région, mais aussi il y'a des projets spécifiques à certains département comme Podor.

Tableau10.2: Liste des autres intervenants

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc..)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
MDE	Association	Production animale	Régional
DIRFEL	Association	Production animale	Régional
ASPEM	Association	Production animale	Commune de Saint-Louis
A A S-L	Association	Production animale	Commune de Saint-Louis
FGIE	Fédération	Production animale	régionale
SUES	Syndicat	Production animale	Régional
SUES/FC	Syndicat	Production animale	Régional
UNOES	Association	Production animale	Régional
Femme GIE Eleveurs	Association	Production animale	Régional
APES	Association	Production animale	Régional
Fédération éleveurs Dagana	Association	Production animale	Dept Dagana
SENG	Association	Production animale	Régional
ADENA	Association	Production animale	Dept Podor

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc..)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
ADCRD	Association	Production animale	Dept Podor
FAED	Association	Production animale	Dept Podor
ANPROVB	Association	Commerce et transformation de viande	Dept Podor
FEVUFDEC	Association	Production animale	Dept Podor
APERA	Association	Modernisation et intensification production animale	Com Podor
Mouvement pour le développement de l'Elevage au Sénégal	Association	Production animale	Dept Podor
Dental BamtaréTooro	Association	Animation, alphabetisation, Productions animales	Dept Podor

Source : Service régional de l'élevage

Ces projets interviennent dans la plupart de la production animale, du commerce et de la transformation de la viande, de l'animation et des alphabétisations.

X.1.3. Les infrastructures et équipements

Sur l'ensemble des infrastructures pastorales et avicoles, seuls les parcs à vaccination et les fermes avicoles modernes ont connu une hausse de 2% et 50% respectivement.

Tableau10.3: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative

Infrastructures	Saint-Louis			Dagana			Podor			Région		
	Campagne 2014 /2015	Campagne	Variation %	Campagne 2014 /2015	Campagne	Variation %	Campagne 2014 /2015	Campagne	Variation %	Campagne 2014 /2015	Campagne	Variation %
Forages agropastoraux	0	0	0	6	6	0	114	114	0	114	114	**0**
Parcs à vaccination	15	15	0	37	39	5,4	43	43	0	95	97	**2**
Centres zootechniques	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	**0**
Fermes modernes	9	9	0	2	2	0	0	0	0	11	11	**0**
Fermes avicoles modernes	1	1	0	0	0	0	1	2	100	2	3	**50**
Unités de transformation de produits laitiers	3	3	0	7	7	0	9	9	0	19	19	**0**
Abattoirs modernes	1	1		0	0	0	2	2	0	3	3	**0**
Pharmacies et cliniques vétérinaires	4	4	0	3	3	0	3	3	0	10	10	**0**

Sources : Service régional de l'élevage

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

L'effectif du cheptel est resté constant pour les deux campagnes ce qui s'explique par le fait que le dernier recensement des espèces remonte en 2012. Le département de Podor abrite plus de la moitié du cheptel, Dagana arrive en deuxième position suivi de Saint-Louis.

Tableau10.4: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative

Espèces	Saint-Louis			Dagana			Podor			Région		
	Campagne2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/ 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/ 2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %
Bovins	18300	18300	0	129000	129000	0	260680	260680	0	407980	407980	0
Ovins	39500	39500	0	145000	145000	0	451281	451281	0	635781	635781	0
Caprins	37500	37500	0	146000	146000	0	284484	284484	0	464984	464984	0
Asins	655	655	0	13350	13350	0	39776	39776	0	53981	53981	0
Equins	1690	1690	0	11350	11350	0	23726	23726	0	36766	36766	0
Porcins	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caméliens	256	256	0	45	45	0	1088	1088	0	1389	1389	0
Total bétail	97901	97901		444745	444745	0	1061035	1061035	0	1600881	1600881	0
Volaille	30500	30500	0	84700	84700	0	1471331	1471331	0	1586531	1586531	0

Source : Service régional de l'élevage

L'espèce ovine est dominante dans la région avec 40% du nombre total du bétail, suivi des caprins et des bovins. Une absence des porcins est notée dans la région, la volaille est aussi présente avec un effectif plus important dans le département de Podor, suivi de Dagana et Saint-Louis. Depuis 2012, un recensement du cheptel n'a pas été fait dans la région c'est pourquoi il n'y a pas d'évolution sur l'effectif.

X.3. LES PRODUCTIONS

X.3.1. La production de viande et d'œufs

Le tonnage global de viande contrôlé, toutes espèces confondues est de l'ordre de 1 633,928 en 2015 contre 2 080,336 tonnes en 2014, soit une baisse de 446,408 tonne. 75,21% de cette viande sont produits par les bovins.

Au niveau des dromadaires, les effectifs abattus passent de 20 en 2008, à 66 en 2009, 36 en 2010, 177 en 2011, 170 en 2012, 50 en 2013, 113 en 2014 et 133 en 2015. On remarque une hausse de 18% par rapport à l'année passée.

Tableau10. 5: Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Saint-Louis selon les espèces, par circonscription administrative

Espèces		Saint-Louis			Dagana			Podor			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Taureaux	**Nb**	2406	2496	4,0	394	497	26,0	258	93	-64,0	3058	3086	1,0
	Poids (T.)	354,083	330,737	-6,0	62,432	84,093	35,0	36,341	13,267	-63,0	452,856	428,097	-5,0
Bœufs	**Nb**	1950	1997	2,0	132	164	24,0	41	24	-41,0	2123	2185	3,0
	Poids (T.)	270,976	255,959	-5,0	22,435	24,878	11,0	5,655	3,285	-42,0	299,066	284,122	-5,0
Vaches	**Nb**	161	1813	10,0	2148	2053	-4,0	1031	644	-37,0	3340	4510	35,0
	Poids (T.)	175,403	171,068	-2,0	244,113	148,685	-39,0	93,527	46,998	-50,0	513,043	366,751	-28,0
Veaux / vêles	**Nb**	966	1036	7,0	717	651	-9,0	438	178	-59,0	2121	1865	-12,0
	Poids (T.)	81,148	77,45	-4,0	60,293	58,325	-3,0	30,826	14,28	-54,0	172,267	150,055	-13,0
Total bovins	**Nb**	5483	7342	34,0	3391	3365	-1,0	1768	939	-47,0	10642	11646	9,0
	Poids (T.)	881,61	835,214	-5,2	389,273	315,981	-19,0	166,349	77,83	-53,0	1437,232	1229,025	-14,0
Ovins	**Nb**	5809	5692	-2,0	5680	4307	-32,0	2269	1226	-46,0	13758	11225	-18,0
	Poids (T.)	84,36	83,448	-1,0	83,195	68,557	-17,0	26,301	16,056	-40,0	193,856	168,061	-13,0
Caprins	**Nb**	11222	9470	-16,0	7440	6416	-14,0	7404	4205	-43,0	26066	20091	-23,0
	Poids (T.)	106,273	79,04	-26,0	234,415	85,334	-63,0	83,44	41,175	-51,0	424,128	205,549	-51,0
Porcins	**Nb**	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	Poids (T.)	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Caméliens	**Nb**	67	78	16,0	18	30	67,0	28	25	-11,0	113	133	18,0
	Poids (T.)	13,695	17,253	26,0	5,3	8,35	57,0	6,125	5,69	-7,0	25,12	31,293	28,0
Equins	**Nb**	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	Poids (T.)	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Asins	**Nb**	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	Poids (T.)	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Total	**Nb**	22581	22582	0,0	16529	14118	-14,0	11469	6395	-44,0	50579	43095	-15,0
	Poids (T.)	1085,94	1014,96	-6,0	712,183	478,222	-33,0	282,215	140,75	-50,0	2080, 336	1633,928	-21,0

Source : Service régional de l'élevage

Le nombre d'espèces bovines a augmenté de 9% en 2015. Par contre le tonnage bovin a diminué de 14%.

La totalité des espèces a connu une diminution de 15% en 2015, de même que le tonnage avec une baisse de 446.408 tonnes soit 21%.

Au niveau de la région, le nombre de poulets de chair a augmenté de 140%, de même que leur poids de 132%.

X.3.2. La production contrôlée de lait

La production laitière globale passe de 2 037 700 litres en 2014 à 4 128 000 litres en 2015, soit une augmentation de 102,6%.

Tableau10.6 : Evolution de la production de lait par circonscription administrative

Région de Saint-Louis	2014	2015	Variation des quantités en %
	Quantité (litres)	Quantité (litres)	
	2 037 700	4 128 000	102,60

Source : Service régional de l'élevage

Cette augmentation de la production pourrait être liée à l'accroissement de la production au niveau de la laiterie du Berger et de la ferme de Mbilor et la création de nouvelles mini-laiteries comme celle de Mbollo Birane (Département de Podor) et la bonne pluviométrie qui a engendré une bonne production laitière au niveau de l'élevage traditionnelle.

X.3.3. La production contrôlée des cuirs et peaux

La production de cuirs et peaux a connu une baisse 6% dans le département de Saint-Louis et 49% dans le département de Podor. Par contre elle a fortement augmenté de 121% dans le département de Dagana.

Tableau10.7: Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative

Espèces		Saint-Louis			Dagana			Podor			Région		
		Campagne 2014/ 2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %
Cuirs	**Nb.**	7003	7342	5	27618	8635	-69	1854	918	-50	36475	16895	**-54**
Peaux ovines	**Nb.**	5763	5692	-1,2	12014	94833	689	2417	1414	-41	20194	101939	405
Peaux caprines	**Nb.**	11199	9470	-15	13254	13330	0,6	8246	3998	-51	32699	26798	-18
Total	**Nb.**	23965	22504	-6	52886	116798	121	12517	6320	-49	89368	145622	63

Source : Service régional de l'élevage

Au niveau de la région, la production de cuirs et peaux est passée de 89 368 à 145 622 soit une hausse de 63% ce qui s'explique par l'importante production notée dans le département de Dagana.

X.4. LES MOUVEMENTS DU BETAIL

X.4.1. Les entrées et sorties

Le mouvement de bétail selon les espèces dans la région a connu une hausse de 19 % pour les entrées et 75 % pour les sorties pour la campagne 2015/2016. Ce qui fait une augmentation du taux en solde de 10 037 %.

Tableau10.8: Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces		Saint-Louis			Dagana			Podor			Région		
		Campagne 2014 /2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/ 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/ 2015	Campagne2 015 / 2016	Variation %
Bovins	Entrées	2 747	0	-100	8 672	5616	-35	12 696	21070	66	24 115	26686	10,6
	Sorties	237	63	-73	7 527	4401	-41	15 454	33483	117	23 218	37947	64
	Solde	2 510	-63	-97	1 145	1215	6	-2 758	-12413	3,5	897	-11261	-1355
Ovins	Entrées	22 051	26322	19	18 530	21992	19	53 245	75245	41	93 826	123559	32
	Sorties	3 838	2345	-39	13 818	19529	41	74 282	172935	132	91 938	194809	111
	Solde	18 213	23977	32	4 712	2463	48	-21 037	-97690	364	1 888	-71250	-3873
Caprins	Entrées	1 360	48	-27	14 962	16579	11	12 124	8453	-30	28 446	25080	-12
	Sorties	1 975	377	-81	10 747	16353	52	20 021	19229	-4	32 743	35959	10
	Solde	-615	-329	-46	4 215	226	-95	-7 897	-10776	36	-4 297	-10879	153
Equins	Entrées	184	0	-100	65	10	-87	1 027	307	-70	1 276	317	-75
	Sorties	59	60	2	2	4	100	384	240	-37	445	304	-32
	Solde	125	-60	-1,5	63	6	-90	643	67	-89	831	13	-98
Asins	Entrées	0	0		94	45	-52	0	198		94	243	158
	Sorties	0	10		61	9	-85	0	149		61	168	175
	Solde	0	-10		33	36	9	0	49		33	75	127
Caméliens	Entrées	41	0	-100	94	13	-86	118	12	-90	253	25	-90
	Sorties	155	0	-100	61	0	-100	206	8	-96	422	8	-98
	Solde	-114	0	-100	33	13	-60	-88	4	-104	-169	17	-110
Porcins	Entrées	0	0		12	0	-100	16	0	-100	28	0	-100
	Sorties	0	3		0	0	0	12	0	-100	12	3	-75
	Solde	0	-3		12	0	-100	4	0	-100	16	-3	-119
Total	Entrées	26 383	26370	-0,05	42 335	44255	4,5	79 226	105885	34	147944	176510	19
	Sorties	6 264	2858	-54	32 155	40296	25	110 359	226044	105	148778	261057	75
	Solde	20 119	23512	17	10 180	3959	-61	-31 133	-120159	286	-834	-84547	10037

Source : Service régional de l'élevage

Le département de Podor a connu une hausse de 105% pour les sorties et de 34% pour les entrées pour la campagne 2015/2016, suivi du département de Dagana avec une hausse de 4,5% pour les entrées et 25% pour les sorties contrairement au

département de Saint-Louis qui a connu une faible baisse de 0,05% pour les entrées et 54% pour les sorties.

Les entrées d'espèces comme les Bovins, Caprins, Équins, Volaille, Asins et Caméliens sont plus fréquentes dans le département de Podor, sauf pour les Ovins où le record a été enregistré dans le département de Saint-Louis. De même que pour les sorties, le département de Podor mène toujours le record aux destinations des espèces de sorties (les Bovins, Ovins, Caprins, Équins, Volaille et Caméliens), exceptés les Asins pour le département de Dagana.

X.5. LA SITUATION ZOOSANITAIRE

X.5.1. Les résultats des campagnes de vaccination

L'effectif vacciné est passé de 413 114 têtes en 2014 à 766 416 têtes en 2015, soit une hausse de 86% au niveau régional. Concernant l'effectif déparasité, le nombre est resté constant pour les deux années (39 995 têtes).

La contrainte par rapport à la campagne de vaccination est la rupture dans l'approvisionnement en vaccins par ISRA-Productions. Malgré cette contrainte, la région a vacciné 766 416 animaux. Une baisse de 14% de la maladie de Newcastel (MN) est constatée. Par contre, une augmentation de 30%, 10% et 19% respectivement de la dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB) ,de la peste des petits ruminants (PPR) et de la peste équine est remarquée.

Tableau10.9: Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par circonscription administrative

Antigènes	Région		
	Campagne 2014/2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
MNC	10 026	8 623	-14
Peste des petits ruminants (PPR)	179 614	257 879	10
Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB)	217 640	283 027	30
Peste équine	5 834	6 959	19
PPCB	0	209 928	

Source : Service régional de l'élevage

L'apparition de la maladie de PPCB à Podor a permis de vaccinés 209 928 bovins dans les départements de Dagana et Podor.

X.5.2. Les résultats de la campagne d'insémination bovine

En 2015, Le Consortium des Vétérinaires du Nord (COVENORD) a exécuté le marché de l'Insémination artificielle. Un effectif de 308 vaches ont été inséminées dans la région. En outre, un lot de 38 Guzera a été mis à la disposition de la région.

Tableau10.10: Evolution des résultats des campagnes d'insémination artificielle (CIA) bovine par circonscription administrative

Désignation		Saint-Louis			Dagana			Podor			Région		
		Campagne 2014/ 2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %	Campagne 2014/ 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/ 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014/ 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Nombre de CIA		1	1	0,0	12	8	-33,3		1		13	10	-23,1
Nombre d'Eleveurs		66	55	-16,7	123	97	-21,1		77		189	229	21,2
Nombre de vaches	**recensées**	190	163	-14,2	383	270	-29,5	300	205	-31,7	873	638	-26,9
	sélectionnées	137	70	-48,9	333	125	-62,5	270	121	-55,2	740	316	-57,3
	synchronisées	124	70	-43,5	333	124	-62,8	270	121	-55,2	727	315	-56,7
	Inséminées	121	70	-42,1	315	120	-61,9	257	120	-53,3	693	310	-55,3

Source : Service régional de l'élevage

X.6. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.6.1. Atouts et potentialités

- un cheptel important, de vastes espaces pastoraux et une abondance de résidus agricoles sans compter les conditions climatiques très propices au développement de l'aviculture ;
- Existence d'une unité de collecte, de transformation et de commercialisation du lait de 20 000 litres par jour (Laiterie du Berger) ;
- Démarrage effectif du CIMEL de Mbakhana ;
- Existence d'un abattoir ultra moderne à l'Agropole de Mpal (non fonctionnel);
- Eau de surface en grande quantité ;
- Résidus de récolte disponible en grande quantité : son de riz, mélasse de canne à sucre, drêches de tomates, paille de riz ;

- Existence de la maison des Eleveurs, du Directoire régional des Femmes en Elevage, de la Coopérative laitière de Mbane, de la Fédération des Eleveurs de Dagana ;
- 8 Docteurs vétérinaires dont 07 dans le secteur privé ;
- 6 Ingénieurs des Travaux d'Elevage dont 02 privés;
- 32 Agents Techniques d'Elevage dont 12 privés ;
- Agent administratif 01 ;
- Commis d'administration 02.

X.6.2. Contraintes

- aléas climatiques : instabilité pluviométrique ;
- Forte pression sur de maigres pâturages, notamment par le passage des transhumants du nord ;
- L'accessibilité à l'eau douce de qualité pour le bétail non toujours garantie ;
- Pullulation de plantes aquatiques à l'origine d'une forte densité de micro faune; ceci explique l'explosion de maladies parasitaires: Hémoparasitoses, Distomatose, Schistosomiase ;
- Accaparement des tapis herbacés et l'ensablement des cuvettes jadis importantes pour l'agriculture et le bétail ;
- existence de zones à fort potentiel agricole et pastoral d'accès encore très difficile voire impossible pendant l'hivernage (Ile à Morphil et zone sylvo-pastorale dans le département de Podor) ;
- Insuffisance du personnel pour mieux suivre le secteur ;
- Manque d'équipement au niveau de certaines infrastructures.

X.6.3. Perspectives

- la construction ou la réhabilitation de quelques postes vétérinaires (05), des aires d'abattages (04), des parcs à vaccination (15), deux (02) marchés à bétail avec le projet régional d'appui au pastoralisme.

Chapitre XI : PECHE

INTRODUCTION

La pêche constitue un segment essentiel du développement économique et social du Sénégal. Elle participe de manière significative aux objectifs de croissance de l'économie nationale, notamment à la réduction du déficit de la balance des paiements, à la création d'emplois ainsi qu'à la satisfaction des besoins alimentaires de la population. La pêche constitue l'un des trois principaux secteurs de l'économie de la ville de Saint-Louis, à côté du tourisme et du commerce. La pêche principalement artisanale, est pratiquée en mer, au niveau des fleuves, des affluents et des lacs.

La Région de Saint-Louis par son importance dans l'économie halieutique nationale occupe la deuxième place derrière la région de Thiès en termes des débarquements des produits halieutiques mais également du nombre important de son parc piroguier (Source : DPM, 2014).

La région de Saint-Louis fournit environ 60 000 tonnes de poissons pour une valeur commerciale estimée à près de 11 milliards de F CFA (source Stat DPM, 2014). Près de 80 % de ces mises à terre sont débarquées par les pirogues de sennes tournantes. La région de Saint-Louis a longtemps fait figure de précurseur en matière d'initiatives économiques à travers les nombreuses opportunités qu'elle offre notamment dans le secteur de la pêche qui est l'activité principale développée.

En effet, avec la proximité de l'océan atlantique, du fleuve Sénégal et de ses défluents et le lac de Guiers, la région de Saint-Louis cumule la pratique de la pêche maritime, de la pêche continentale et de l'aquaculture.

Les activités de pêche à Saint-Louis se déroulent généralement en deux phases. L'une appelée, la grande campagne de pêche, démarre généralement vers décembre jusqu' en juin/Juillet et la seconde de juillet/août à novembre.

- La première phase est surtout marquée par des débarquements d'espèces pélagiques telles que les sardinelles, les chinchards, les maquereaux et les tassergals etc.
- La seconde phase est surtout marquée par la pêche à la ligne simple ou glacière avec de faibles quantités débarquées

XI.1. LES SERVICES TECHNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS ET LES INFRASTRUCTURES

XI.1.1. Les services techniques

Le Service Régional des Pêche de Saint-Louis est ainsi organisé **:**

1. Service départemental des pêches et de la Surveillance de Saint-Louis (05 postes de contrôle en son sein);
2. Service départemental des pêches et de la Surveillance de Dagana (01 Poste de contrôle et un Centre de pêche en son sein) ;
3. Service départemental des pêches et de la Surveillance de Podor (05 Postes de contrôle en son sein).

Tableau11.1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	SRP[1]		Département Saint-Louis		Département Dagana		Département Podor		Région	
		Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Inspecteur des pêches	Masc.	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Docteur vétérinaire	Masc.	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Technicien supérieur des pêches	Masc.	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	0	0	0	0	1	1	0	0	1	1
Agent technique des pêches	Masc.	0	0	4	4	1	1	1	1	6	6
	Fem.	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1
	Tot.	0	0	5	5	1	1	1	1	7	7
Autres	Masc.	0	0	0	0	1	1	1	1	3	3
	Fem.	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
	Tot.	1	1	0	0	1	1	1	1	3	3
Ensemble	Masc.	1	1	4	4	3	3	2	2	10	11
	Fem.	1	1	1	1	0	0	0	0	2	2
	Tot.	**2**	**2**	**5**	**5**	**3**	**3**	**2**	**2**	**12**	**13**

Source : SRPS/SL

XI.1.2. Les autres intervenants

Les partenariats sont des initiatives que le secteur public mène conjointement avec des secteurs privés orientés vers le profit. Chacun des partenaires apporte sa contribution sous forme de ressources (financières, humaines, techniques ou intangibles telles que l'information et l'appui politique) et participe au processus de décision. La planification et la gestion intégrée des pêches qui font appel à tous les intervenants, constituent deux moyens de réduire les conflits entre usagers et d'améliorer l'efficacité des politiques et programmes. C'est dans ce cadre que plusieurs intervenants sont présents dans le secteur de la pêche à Saint-Louis et ont un statut d'ONG, d'association, projet et programme de développement entre autres. Les intervenants les plus fréquents sont USAID/COMFISH, Fish for life, Banque Mondiale, la Mauritanie, etc.

Tableau11.2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
USAID/COMFISH	Projet-Programme	Gestion durable des petits pélagiques (sardinelles) ; Renforcement des de la résilience des pêcheurs face aux impacts négatifs des changements climatiques ; Renforcement de capacités des pêcheurs (CLPA) en sécurité, avec l'utilisation des informations météorologiques	Guet-Ndar, Ndar-Toute, Goxu-Mbacc
FISH FOR LIFE	Projet de Coopération avec la Mairie de Saint-Louis	Modernisation des équipements et techniques de transformation artisanale des produits de pêche	Guet-Ndar
CONSTRUCTION D'UN CENTRE MODERNE DE TRANSFORMATION ARTISANALE ET DE VALORISATION DES PRODUITS DE PËCHE	Programme de l'Etat du Sénégal en collaboration avec la Commune de Saint-Louis.	Modernisation des infrastructures et équipements de transformation artisanale et valorisation des produits de pêche	Goxu–Mbacc
PROGRAMME DE SUBVENTION DES MOTEURS HORS-BORD	Programme de l'Etat du Sénégal (Engagement du Chef de l'Etat).	Modernisation des équipements de pêche	Départements de Saint-Louis, Dagana et Podor
BANQUE MONDIALE ET ETAT DU SENEGAL (PRAO /Sénégal)	Programme de l'Etat du Sénégal en partenariat avec la Banque Mondiale à travers le Projet des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO- Sénégal)	Recensement et immatriculation des pirogues, en vue d'une maîtrise durable des capacités de pêche et pour une gestion durable des ressources de pêche	Sites maritimes de la Région de Saint-Louis (Guet-Ndar, GoxuMbacc, Hyrobase, Gandiole, Ndiawdoune)

PROGRAMME « Subvention des gilets de sauvetage »	Programme de l'Etat du Sénégal (Engagement du Chef de l'Etat).	Renforcement de la sécurité des pêcheurs en mer	Départements de Saint-Louis, Dagana et Podor
PROGRAMME « Chaine de Froid » : 1ère et 2ème phases	Programme de Coopération du Sénégal avec l'Inde (1ère phase) puis avec la Chine (2ème phase)	Gestion durable des pêcheries, en limitant les pertes post captures et Amélioration de la sécurité alimentaire à travers le renforcement des capacités de conservation des produits de pêche, viande et légumes frais	Dagana et Podor
COOPERATION DE PÊCHE AVEC LA MAURITANIE	Programme de l'Etat du Sénégal (Promesse du Chef de l'Etat).	Renforcement de la sécurité alimentaire du pays et sécurisation des pêcheurs de Saint-Louis ainsi que de leurs matériels et équipements	

Source : Service Régional des Pêches de Saint-Louis (SRPS / SL)

XI.1.3. Les infrastructures

Il est certain que tout système de production doit s'accompagner d'un équipement adéquat pour recevoir la production en vue de sa conservation et de son stockage. A Saint-Louis, grâce à l'investissement de l'Etat en partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) et surtout grâce à l'initiative privée, le secteur de la pêche artisanale compte huit (07) unités de fabriques de glace fonctionnelles et qui arrivent tant bien que mal à couvrir les besoins des mareyeurs et de la Commune en glace.

Les cinq (05) unités de traitement, conditionnement et conservation des produits halieutiques existant dans la Commune sont gérées par des Opérateurs économiques privés. Elles ont trouvé leurs agréments auprès de l'Autorité compétente de la Direction des Industries de Transformation des Produits de la Pêche (DITP) du MPEM. Leurs productions sont destinées généralement à l'exportation via Dakar.

On note une Unité de fabrication de farine de poisson dans la Commune de Gandon.

Dans le domaine de la valorisation de la production, Saint-Louis ne dispose que de deux (02) quais de pêche grâce à la Coopération française en 1999-2000. Aujourd'hui, ces deux infrastructures ne sont pas agréées aux normes sanitaires de l'Office Alimentaire Vétérinaire (OAV) de l'Union Européenne.

Tableau11.3: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par circonscription administrative

Infrastructures	Département Saint-Louis		Département Dagana		Département Podor		Région	
	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015	Année 2014	Année 2015
Quais de pêche	2	2	0	0	0	0	2	2
Complexes frigorifiques	1	1	1 non fonctionnel	1 non fonctionnel	0	0	2	2
Fabriques de glace	7	7	0	0	0	0	7	7
Marchés modernes aux poissons	0	0	0	0	0	0		
Usines de traitement et conditionnement de poissons	5	5	0	0	0	0	5	5
Ateliers de transformation de produits halieutiques	3	3	0	0	0	0	3	3
Usine de fabrication de farine de poisson	0	1	0	0	0	0	0	1

Sources : SRPS/SL

En plus de ces sept (7) fabriques de glace, nous avons cinq (5) usines de transformation qui font de la congélation et de la surgélation pour l'exportation des produits halieutiques.

Le parc infrastructurel est essentiellement basé dans le département de Saint-Louis.

XI.2. LA PECHE ARTISANALE

XI.2.1. Les sites et l'armement de pêche

En 2015, le nombre de pêcheurs a augmenté de 900 soit 3% en valeur relative. Les Saint- Louisiens sont réputés de grands migrants. Certains se déplacent à l'intérieur du pays vers les zones de Potou, Lompoul, Kayar, Mboro, Yoff, Hann, Mbour, Joal, Ziquinchor, Elinkine, Kaffountine. D'autres s'installent en Mauritanie pendant une bonne durée de l'année avant de revenir à Guet Ndar. Il existe aussi une catégorie de pêcheurs qui font des va et vient entre Saint-Louis et la Mauritanie.

Tableau11.4: Evolution des sites, des pêcheurs et de l'armement selon le type de pêche, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de pêcheurs	Nombre de pirogues
		Total	Total
Département de Dagana	**Année 2014**	7500	950
	Année 2015	6700	977
Département de Podor	**Année 2014**	1350	450
	Année 2015	3500	450

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de pêcheurs	Nombre de pirogues
		Total	Total
Département de Saint-Louis	Année 2014	22450	3910
	Année 2015	22000	3600
TOTAL	Année 2014	31300	5310
	Année 2015	**32200**	**5027**
	Variation %	3%	5%

Source : SRPS/SL

Le nombre de pirogues a baissé de 283 en 2015, soit 5% en valeur relative.

XI.2.2. La production

Les mises à terres pour la pêche maritime ont augmenté de 17 979 tonnes soit 31% en valeur relative dans le département de Saint-Louis avec une hausse de 28% de la valeur commerciale qui est estimée à 11 024 416 750 FCFA en 2014 à 13 858 977 200 FCFA en 2015. Cette augmentation est due principalement à la signature des accords de pêche avec la Mauritanie coïncidant à une période où les conditions météorologiques sont favorables pour les sorties en mer.Le nombre de licences de pêche à la senne tournante autorisé par la République Islamique de Mauritanie est passé de Trois cents (300) à Quatre cents (400), pour une durée de douze (12) mois.

Les valeurs commerciales dans la région sont estimées à 11 024 416 750 FCFA en 2014 à 14 223 588 140 FCFA en 2015 soit une hausse en valeur relative de 20%**.**

Tableau11.5: Evolution de la production de la pêche artisanale selon le type de pêche, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Quantités de poisson (T)	Valeurs (F CFA)
		Total	Total
Département de Dagana	Année 2014	4361.2	640 756 500
	Année 2015	1286.06	4 553450
	Variation %	-70	-99
Département de Podor	Année 2014	355.287	159 153500
	Année 2015	288.340	360 057 490
	Variation %	-19	126
Département de Saint-Louis	Année 2014	57775	11 024 416750
	Année 2015	75754	13 858 977 200
	Variation %	31	28
TOTAL	Année 2014	42491487	11 824 326800
	Année 2015	77328400	14 223 588 140
	Variation %	90	20

Source : SRPS/SL

La pêche pratiquée dans le département de Dagana est de type continental. Elle est principalement pratiquée dans le Lac de Guiers, la Taouey, mais aussi sur le Fleuve

Sénégal et dans les canaux d'irrigation de la Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS) et des rizières. Les mises à terre dans ce département ont connu une forte baisse de 3 075,14 T soit 70% en valeur relative en 2015. Le département de Dagana participe à l'approvisionnement de Podor, de la région de Matam et de la république du Mali, en poissons d'eau douce.

Pour le département de Podor, les mises à terre ont baissé de 19%.

XI.2.3. La ventilation de la production

Les activités de mareyage, de transformation des produits halieutiques et du transport fluvial au niveau de Rosso sont également importantes.

Tableau11.6: Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par circonscription administrative

Destinations	Département Dagana			Département Podor			Département Saint-Louis			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Consommation locale	946700	250070	-73,6	122672	136200	11,0	2176050	2689000	23,6	3245422	3075270	-5,2
Mareyage	2902500	928890	-68,0	232615	152140	-34,6	46750100	64616000	38,2	49885215	65697030	31,7
Transformation	512000	107100	-79,1	0	0		10848650	8449000	-22,1	11360650	8556100	-24,7
Apports extérieurs	1328336	4423880	233,0	1171273	735600	-37,2	2927050	11000000	275,8	5426659	16159480	197,8
Total	5689536	5709940	0,4	1526650	1023940	-32,9	62701850	86754000	38,4	69917946	93487880	33,7

Source : SRPS/SL

En 2015, le mareyage dans le département de Saint-Louis a augmenté de 17 865 900 Kg soit 38% en valeur relative. Pour le département de Dagana, il a baissé de 68% et pour le département de Podor de 34%.

En 2015, La consommation locale dans le département de Saint-Louis a augmenté de 24%. Pour le département de Dagana, elle a connu une baisse de 73% et pour le département de Podor une hausse de 11%.

XI.2.4. La transformation des produits de la pêche artisanale

La transformation artisanale des produits est un sous-secteur de la pêche et occupe une place prépondérante dans la valorisation optimale des ressources halieutiques. Elle est particulièrement pratiquée par les femmes qui en font leurs activités génératrices de revenus. La transformation se fait dans des sites tels que Guet Ndar et Goxu Mbacc, quartiers réputés des pêcheurs. Dans le département de Saint-Louis, la quantité réservée à la transformation est passée de 10 848 650 Kg en 2014 à 8 449 000 Kg en 2015 soit baisse en valeur relative de 22% due à la cherté du prix de vente des sardinelles avec la concurrence du mareyage en frais pour approvisionner le marché intérieur et certains pays limitrophes comme le Mali, la Guinée et la Gambie. Pour le département de Dagana, il est noté une baisse en taux de 75%.

Tableau11.7: Répartition et évolution des quantités et valeurs des produits transformés selon le type

Type de Produits Transformés	Année (2015)	Année (2014)	Variation en %
	Poids (tonne)	Poids (tonne)	Poids
Guédj	861,375	368,25	134
Kéthiakh	965,045	1644,45	-41
Tambadiang	714,104	696,45	2.5
Salé Séché	223	221,4	0,7
Aileron	8,576	10,45	18
Yet	10,25	8,55	20
Total	**2 782,35**	**2 949,55**	**6**

Source : SRPS/SL

En 2015, les types de produits transformés ont augmenté en valeur relative de 6%. Ces produits sont essentiellement composé de Guédj avec une hausse de 134%, de Kéthiakh avec une baisse de 41%, du tambadjiang avec une baisse de 2,5%, du salé séché avec une faible hausse de 0,7%, des Ailerons avec une hausse de 18%, du yet avec une hausse de 20%.

XI.3. L'AQUACULTURE

XI.3.1. La situation de la production aquacole

L'aquaculture est plus proche de l'exploitation agricole et de l'élevage de bétail que de la pêche; en effet, elle implique la production et la gestion de ressources aquatiques vivantes dans un milieu restreint. Différents systèmes d'aquaculture ont été mis au point pour cultiver la grande variété d'organismes aquatiques dans la région de Saint-Louis dont les plus fréquents sont les étangs, les bassins et les cages.

En 2015, Le nombre d'étangs a fortement augmenté de 77 soit 99% en valeur relative, le nombre de bassins a augmenté de 62% et le nombre de Cages de 108%. Cette augmentation s'explique par une augmentation des besoins de consommation accrue en produits halieutiques.

Les systèmes de production sont essentiellement présents dans le département de Dagana et de Podor.

Tableau11.8: Evolution de la situation de la production aquacole dans la région de Saint-Louis

Indicateurs	Département Dagana			Département Podor			Département Saint-Louis			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Nombre d'Etangs	75	147	96,0	3	3	0,0	0	5	0	78	155	98,7
Nombre de bassins	29	47	62,1	0	0		0	0	0	29	47	62,1
Nombre de cages	19	10	-47,4	5	20	300,0	0	10	0	24	50	108,3
Quantité d'alevins produits (KG)	278206	453908	63,2	55800	42202	-24,4	0	64492	0	334006	561000	68,0
Production consommation (tonnes)	83,5	136,17	63,1	16,7	12,66	-24,2	0	19,46	0	100,2	167,3	67,0
Quantité d'aliments produits (tonnes)	82,9	97,46	17,6	17,8	13,19	-25,9	0	20,05	0	100,7	130,7	29,8

Sources :ANA

En 2015, la production aquacole dans la région de Saint-Louis composée essentiellement d'alevins a connu une hausse de 226 994 Kg soit 68% en valeur relative qui s'explique par une augmentation des besoins de consommation accrue en produits halieutiques d'où l'augmentation des systèmes de productions.

Les alevins sont en grande partie produits dans le département de Dagana qui a le plus grand nombre de système de production.

En 2015, la production pour la consommation locale dans le département de Dagana a connu une hausse de 63%, pour le département, elle a baissé de 24%.

La production d'aliments a augmenté de 30% en 2015. Les aliments sont essentiellement produits dans le département de Dagana dont la production a connu une hausse de 17% par rapport au département de Podor ou elle a connu une baisse de 26% en 2015.

XI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.4.1. Atouts et potentialités

1. En matière de pêche artisanale

- frange maritime riche et diverse en poissons ;
- des pêcheurs très expérimentés ;
- migrations périodiques de bancs de poissons du nord (Mauritanie) au Sud du Sénégal en passant par la frange maritime de Saint-Louis ;
- Existence d'une coopération en matière de pêche avec la Mauritanie voisine, riche en poissons.

2. En matière de pêche industrielle

- abondance d'espèces de hautes valeurs commerciales pour la transformation industrielle ;

3. En matière d'aquaculture

- L'existence de terres disponibles pour l'implantation de fermes aquacoles ;

XI.4.2. Contraintes

1. En matière de pêche artisanale

- trop de capacité et d'effort de pêche (trop de pression sur la ressource) ;
- changements climatiques entraînant des dangers pour la navigation maritime ;
- la traversée de la brèche qui entraine souvent des chavirages de pirogues suivis de pertes de captures, de matériels et de vies humaines ;
- l'arrêt des licences de pêche avec la Mauritanie.

2. En matière de pêche industrielle

- absence de port bien aménagé pour l'accostage des navires de pêche ;
- absence de quais de débarquement répondant aux normes exigées par l'Office Alimentaire et Vétérinaire de l'Union Européenne.

3. En matière d'aquaculture

- action néfaste des termites sur l'aliment et le matériel stockés dans les magasins de la station de richard toll ;
- vétusté des 09 bassins en béton de la station piscicole de richard –toll ;
- accès de la station piscicole de richard toll par les animaux errants (absence de clôture) ;

- absence de motopompe à haut débit pour la vidange du collecteur de la station piscicole de richard toll ;
- complexité des techniques et pratiques aquacoles ;
- à la disponibilité en eau entrainant des coûts d'investissement et de gestion assez élevés pour le système d'aquaculture en étang ;
- disponibilité limitée et / ou accès difficile aux aliments équilibrés pour poissons, résultant surtout de l'insuffisance des usines locales de fabrication d'aliments pour poissons, lui0même découlant du manque d'appréciation de la demande des aliments pour poissons ;
- la disponibilité limitée et / ou l'accès difficile aux capitaux d'investissements et de gestion des fermes aquacoles qui résultent notamment du niveau très bas d'épargne des aquaculteurs potentiels, manque de confiance des institutions financières locales.
- La contrainte de toute aquaculture est le manque d'intrants de qualité.

XI.4.3. Perspectives

1. En matière de pêche artisanale

- renouvellement des accords de pêche avec la Mauritanie ;
- dragage et balisage de la brèche ;
- mise aux normes des quais de débarquements artisanaux ;

2. En matière de pêche industrielle

- réhabilitation du Port « Polonais »

3. En matière d'aquaculture

- augmenter la production d'aliment ;
- augmenter la production de poisson de taille marchande ;
- augmenter le nombre d'emploi créés et le nombre de personnes formées pour les techniques aquacoles ;

Il faut actualiser les contours et les différentes étapes, dégagé des spécificités par rapport aux autres régions.

Chapitre XII : RESSOURCES NATURELLES

INTRODUCTION

Le Service Régional des Eaux et Forêts de Saint-Louis, à l'instar des autres inspections régionales, est un démembrement de la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols. L'Inspection forestière de Saint-Louis met en œuvre la politique forestière définie par le gouvernement par le biais du Ministère chargé des eaux et forêts. Cette politique se résume essentiellement à la gestion rationnelle des ressources forestières aussi bien dans le domaine classé que dans le domaine protégé en concert avec les collectivités locales. La préservation des ressources naturelles constitue ainsi un paramètre qui prend de plus en plus son importance dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets et programmes de développement socio-économique. Elle vise à lutter contre l'érosion des sols, la désertification, la déforestation, à améliorer l'accès aux sources d'énergie, leur diversification, à protéger la faune et la flore et à réduire la pollution.

XII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT FORESTIER

XII.1.1. Les services techniques

Le personnel de l'Inspection Régionale des Eaux et forêts de Saint-Louis et de ses services départementaux est constitué principalement de 03 ingénieurs des Eaux et Forêts, de 04 ingénieurs des travaux des Eaux et Forêts, 20 agents techniques des Eaux et Forêts et de 02 décisionnaires.

Tableau12.1: Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	Podor			Dagana			Saint-Louis			Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	0	1		0	0		2	2	0	2	3	50
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Total	0	1		0	0		2	2	0	2	3	50
ITEF[1]	Masc.	1	0	-100	1	1	0	3	3	0	5	4	-20

Diplômes	Sexe	Podor			Dagana			Saint-Louis			Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Total	1	0	-100	1	1	0	3	3	0	5	4	-0,2
ITPN[2]	Masc.	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Fem.	1	1	0	0	0		0	0		1	1	0
	Total	1	1	0	0	0		0	0		1	1	0
Agent technique des Eaux et Forêts	Masc.	7	9	28,5	3	4	33,3	5	7	40	15	20	33,3
	Fem.	1	0	-100	0	0		0	0		1	0	-100
	Total	8	9	12,5	3	4		5	7	40	16	20	25
GEF	Masc.	0	1		1	1	0	2	1	-50	3	3	0
	Fem.	1	0	-100	0	0		0	1		1	1	0
	Total	0	0		1	1	0	2	1	-50	4	4	0
DECISSIONNAIRE	Masc.	0	0		0	0		1	1	0	1	1	0
	Fem.	1	1	0	0	0		0	0		1	1	0
	Total	1	1	0	0	0		1	1	0	2	2	0

Source : Rapport annuel 2015 IREF Saint-Louis

XII.1.2. Les Partenaires au développement forestier

Le tableau ci-dessous nous donne l'ensemble des partenaires de l'inspection des Eaux et Forêts avec le domaine et la forme de collaboration.

Tableau12.2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Nom des partenaires	Domaines de collaboration	Forme de collaboration avec le Service Forestier
GIE Douera Podor	Mise à la disposition à titre provisoire et révocable du garage ex-Prowalo	Protocole d'accord approuvé par le Préfet qui était demandeur
RADI	Reboisement Formation	Protocole de collaboration établi (Protocole a pris fin) Sollicitation
Groupement CES-SOSETER	Reboisement, fixation des unes	Protocole signé avec l'IREF
WIA	Reboisement formation	Protocole signé avec IREF
Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS)	Appui conseil en matière de reboisement/déboisement	Contact direct
Le Partenariat Lille-Saint-Louis (PSLR)	-Plantation de haies vives et d'espace boisé au niveau des structures sanitaires et éducatives ; -Sensibilisation et renforcement des capacités des bénéficiaires.	Protocole de partenariat
Senhuile	Appui conseil en matière de reboisement/déboisement	Contact direct
CSE-SOSETER	-Reboisement -Formation	Protocole de partenariat (IREF)

Nom des partenaires	Domaines de collaboration	Forme de collaboration avec le Service Forestier
GIC de Dagana	-Appui technique	Contact direct
PSDAR	-Formation	Protocole de partenariat (IREF)
R C	-Appui conseil	Convention de partenariat
MCA	-Reboisement	Convention de partenariat
Collectivités locales	Appui conseil/appui budgétaire	Convention cadre
Services Parcs Nationaux	Gestion des aires protégées (Parcs Réserve de Guembeul et AMP)	Contact direct
PGIES	Gestion des écosystèmes humides dans les CR de Gandon et Ndiébène Gandiol	Collaboration informelle
Amodiataires	Exploitation cynégétique, appui conseil	Collaboration informelle Cahier de charge et plan de travail annuel
Green Sénégal	Reboisement	Contact direct
SENEGINDIA	-reboisement	Contact direct
SAEMAULT(Corée du sud)	-reboisement	Contact direct
Laiterie du Berger	Lutte contre les feux de brousse	Contact direct
GRET	-Formation , lutte contre les feux de brousse	Contact direct

Source : IREF

Le tableau ci-dessous montre que le développement forestier intéresse de près les autorités locales.

XII.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XII.2.1. Présentation du domaine forestier régional

En 2015, la région de Saint-Louis comptabilise 55 forêts classées sur une superficie totale de 656 113,87 Ha, soit un taux de classement de 34,4 %.

Le département de Podor dispose plus de forêts classées (26) sur une superficie de 412 156 Ha suivi de Dagana avec 20 forêts classées sur une superficie de 179 001,5 Ha.

Tableau12.3: Situation du domaine classé, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Forêts Classées		Taux de classement (%)
	Nombre	Superficie (Ha)	
PODOR	26	412 156	
DAGANA	20	179 001,5	
SAINT-LOUIS	9	64 956,37	
Région	**55**	656 113,87	34,4

Source : IREF Saint-Louis

XII.2.2. Situation des feux de brousse

De Janvier à Décembre 2015, treize (13) cas de feu ont été détectés et combattus contre (12) en 2014. Ces feux ont brûlé respectivement 513,9 Ha en 2015 et 747 Ha en 2014, touchant le tapis herbacé et les arbres. La situation est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau12.4: Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année 2014		Année 2015		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Podor	0	0	4	405,5	-	-
Dagana	4	300,8	7	90,5	75	-69,9
Saint-Louis	7	446,2	2	17,9	-71,4	-96
Région	11	747	13	513,9	18,2	-31,2

Source : IREF

Pour cette campagne de 2015, 13 cas de feux ont été enregistrés sur l'ensemble de la région pour une superficie totale brulée de 513,9 ha correspondant à une considérable quantité de végétations herbeuses et ligneuses calcinées. Le département de Dagana reste toujours la zone la plus touchée. En effet 78,9% des terres brulées appartiennent à cette localité.

XII.2.3. Lutte contre les feux de brousse

XII.2.3.1. Lutte préventive

En 2015, la région de Saint-Louis compte 224 comités de lutte contre les feux de brousses dont la plus part d'entre eux ne sont pas équipés, soit 220 comités.

Ces comités de lutte sont plus nombreux dans le département de Podor (122 unités), suivi du département de Dagana (73 unités) et de Saint-Louis (25 unités).

Tableau12.5: Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Comités de lutte contre les feux de brousse			
		Equipés	Sous - équipés	Pas du tout équipés	Total
Podor	**Année 2014**	0	0	122	122
	Année 2015	0	0	122	122
	Variation %	0	0	0	0
Dagana	**Année 2014**	11	0	66	77
	Année 2015	4	0	73	77
	Variation %	-63,6	0	10,6	0
Saint-Louis	**Année 2014**	0	0	23	23
	Année 2015	0	0	25	25
	Variation %	0	0	8,7	8,7
Région	**Année 2014**	**11**	**0**	**211**	**222**
	Année 2015	**4**	**0**	**220**	**224**
	Variation %	**-6,36**	**0**	**4,3**	**0,9**

Source : Source : IREF Saint-Louis

XII.2.3.2. Lutte active

L'ouverture et la réhabilitation des pare feux sont des activités nécessaires dans le cadre de la lutte préventive pour réduire les risques d'incendies ou d'en réduire l'intensité.

Ce travail est réalisé avec l'appui des partenaires au développement intervenant dans la zone. Les populations locales interviennent aussi pour beaucoup dans l''entretien et de réhabilitation de pare feux.

Pour cette campagne le concours de certaines collectivités locales a été très salutaire en ce sens qu'elles ont participé à mobiliser des moyens humains, matériels et financiers pour faire face aux feux de brousse. On peut citer les communes de Dodel, Gamadji Saré, Mbane et Bokhol, Ross bethio, Gnith, Rao.

Tableau12.6: Situation et évolution des pare-feu et feux précoces réalisés par circonscription administrative

Destinations	Podor			Dagana			Saint-Louis			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Réseau de pare-feu												
Pare-feu ouverts (km)	0	0	0	81	472	482,7	56	0	-100	137	472	244,5
Pare-feu réhabilités (km)	27	415	1437	0	0	0	54	117	117	81	532	556,8
Pare-feu non réhabilités (km)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total réseau pare-feu (km)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Feux précoces												
Longueur axes routiers traités avec des feux précoces	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Superficies de forêts traitées avec des feux précoces	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : IREF

La réhabilitation des pare-feu est un volet important de la lutte passive contre les feux de brousse. Pour cette campagne 532 km sont réhabilités. Ce résultat a été rendu possible par la mobilisation des moyens tels que les graders du service, les unités pastorales et la dotation de carburant des comités de forage et de certaines communes comme, Guédé-Village et Gamadji-Saré, Dodel dans le département de Podor . Le conseil départemental de Dagana a aussi apporté son concours.

Les feux précoces ne sont pas pratiqués sur l'étendue de la région, le couvert végétal (Acacia, tapis herbacé) est considérée comme stock fourrager pour le bétail.

XII.2.4. Reboisement et conservation des sols

XII.2.4.1. Production de plants

En 2015, les productions de plants et de pépinières se sont établies respectivement dans la région de Saint-Louis à 537 494 unités et à 31 unités. Comparées à l'année 2014, les productions de plants et de pépinières ont connu des hausses relatives respectives de 130,2 % et de 63,2 %.

Tableau12.7: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative

Type de pépinière		Podor			Dagana			Saint-Louis			Région		
		Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Régie	**pépinières**	5	6	20	3	3	0	1	1	0	9	10	11,1
	plants	68695	125000	82	15612	155543	896,3	51575	69480	34,7	135882	350023	157,6
Villageoises	**pépinières**	0	2	-	1	0	-100	0	0	0	1	2	100
	plants	0	15000	-	2000	0	-100	0	0	0	2000	15000	650
Communautaires	**pépinières**	0	1	-	0	1	-	0	0	0	0	2	-
	plants	0	10000	-	0	246	-	0	0	0	10246	0	-100
Individuelles	**pépinières**	0	2	-	4	4	0	0	0	0	4	6	50
	plants	0	15000	-	10580	13189	24,7	0	0	0	10580	28189	166,4
Scolaires	**pépinières**	0	4	-	0	1	-	0	0	0	0	5	-
	plants	0	6000	-	0	475	-	0	0	0	0	6475	-
Privées/ONG	**pépinières**	0	2	-	3	2	-33,3	2	2	0	5	6	20
	plants	0	85000	-	72000	33131	-54	13010	9430	-27,5	85010	127561	50,1
Total	**pépinières**	5	17	240	11	11	0	3	3	0	19	31	63,2
	plants	68695	256000	272,7	100192	202584	102,2	64585	78910	22,2	233472	537494	130,2

Source : IREF

Il ressort du tableau ci-dessous que l'espèce la plus produite est celle forestière dont 77,1% sont issues des plantations en régie. L'espèce Fruitière-forestière étant la moins produite est supportée à une hauteur de 44 % du total par les plantations individuelles.

Tableau12.8: Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation

Type de plantation	Espèces									
	Forestières		Fruitières		Fruitières forestières		Ornementales		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Régie	**501 937**	77,1	**10 173**	19,1	**7 912**	29,0	**24 735**	65,7	**544 757**	70,8
Villageois	**9 960**	1,5	**627**	1,2	**3 821**	14,0	**592**	1,6	**15 000**	2,0
Communautaire	**9 000**	1,4	**246**	0,5	**677**	2,5	**323**	0,9	**10 246**	1,3
Individuelle	**16 939**	2,6	**26 902**	50,5	**12 001**	44,0	**9 347**	24,8	**65 189**	8,5
Scolaire	**5 275**	0,8	**179**	0,3	**521**	1,9	**500**	1,3	**6 475**	0,8
Privée/ONG	**107 956**	16,6	**15 125**	28,4	**2 350**	8,6	**2 130**	5,7	**127 561**	16,6
total	**651 067**	100,0	**53 252**	100,0	**27 282**	100,0	**37 627**	100,0	**769 228**	**100,0**

Source : IREF

L'essentiel de la production est faite en gaine à l'exception des plants d'*Azadirachta indica* produits à racines nues au niveau des pépinières en régie de Saint-Louis et de Podor. Pour la mangrove, on a recours à des propagules.

XII.2.4.2. Plantations réalisée

Le reboisement est l'opération qui consiste à restaurer, ou créer, des zones boisées ou des forêts.

Chaque année, des activités de reboisements sont effectuées dans la région, les plantations qui en ont découlées sont présentées sous deux formes: les plantations massives et les plantations linéaires.

Les plantations massives : D'une superficie totale de 68 113,9 ha en 2014, elles sont passées à 33 602 ha en 2015, soit une baisse relative de 50,7 %.

Les plantations linéaires : Elles s'étendent sur une longueur de 74 785 km en 2015 soit une hausse relative de 28,3 % qu'en 2014.

Tableau12.9: Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative

Type de plantation	Podor			Dagana			Saint-Louis			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation	Année 2014	Année 2015	Variation	Année 2014	Année 2015	Variation	Année 2014	Année 2015	Variation
Plantations massives (ha)	30208	21403	-29,1	17564,4	8 294	-52,8	20341,5	3 905	-80,8	68 113,9	33 602	-50,7
Plantations linéaires (km)	7555	24295	221,6	34565	35240	2,0	16175	15250	-5,7	58 295	74 785	28,3
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	18964	1914704	9996,5	0	6 250		146 211	16468	-88,7	165 175	1937 422	1073

Source : IREF

Les plantations conservatoires et de réhabilitation de l'année 2015 ont connu un accroissement exponentiel par rapport de celles de l'année 2014, soit 1 073 %.

XII.2.5. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

Le principe de l'amodiation consiste, dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer en dehors des aires protégées, un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse, exclusivement dévolu à l'Etat, est loué à une personne physique ou morale. Cette location par l'Etat de ses droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier des charges.

Tableau12.10: Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de Zones amodiées			Superficie (en ha)		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Podor	3	2	-33,3	55000	35000	-36,4
Dagana	15	13	-13,3	202944	189 844	-6,5
Saint-Louis	0	0	0,0	0	0	0,0
Région	18	15	-16,7	257944	224 844	-12,8

Source : IREF

Il ressort du tableau ci-dessus que le nombre de zones amodiées s'élèvent à 15 durant l'année 2015 dont 13 dans le département de Dagana et 2 dans celui de Podor.

Ces zones amodiées couvrent une superficie totale de 224 844 ha dont 189 844 ha dans le département de Dagana.

En comparaison à l'année 2014, le nombre de zones amodiées a baissé de 16,7 % et corrélativement avec une baisse de superficie de 12,8 %.

XII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.3.1. Atouts

Une augmentation des activités de reboisement et de chasse aboutissant à une forte hausse des recettes.

XII.3.2. Contraintes

L'augmentation des feux de brousse durant cette année, entrave les efforts de lutte menés jusque-là contre la désertification et le développement des activités forestières surtout dans le département de Saint Louis.

XII.3.3. Perspectives

Dans une région caractérisée par une vaste zone désertique il est important d'accroître les efforts pour maintenir un rythme de croissance régulière dans la production de plants et dans les plantations tout en minimisant les déforestations et les feux de brousse.

Chapitre XIII : ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

L'**environnement** est l'ensemble des éléments biotiques ou abiotiques qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins. A cause d'une forte croissance démographique, la capacité de l'environnement du Sénégal a été divisée par 4 entre 1961 et 2011.

Les pollutions (air, eau, sites) sont importantes et préoccupantes pour la santé des populations. La gestion des déchets est encore embryonnaire.

Le gouvernement ainsi que le niveau local s'organisent afin de mettre en place une politique environnementale.

Ainsi le PSE vise à atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer la base de connaissance de l'environnement et des ressources naturelles ;
- Intensifier la lutte contre la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles dans le respect des conventions y afférentes ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et techniques des acteurs dans la mise en œuvre des actions de conservation de l'environnement et des ressources naturelles ;
- Préserver les réserves de la biosphère (parcs, réserves naturelles), promouvoir les économies verte et capter des financements pour les emplois verts.
- nombre d'établissements déclarés.

XIII.1. EQUIPEMENT ET PERSONNEL

Tableau13.1 : Le personnel et les équipements

Désignation	Nombre
Personnel	05
Véhicule	02
Bureaux	03
Matériels informatiques	05
Imprimante simple	01
Imprimante multifonction	02
Appareil numérique	01
GPS	01
Salle de conférence	01
Réfrigérateur mini bar	01
Photocopieuse	01

Source : Service régional de l'environnement

XIII.2. LES ETABLISSEMENTS DECLARES

En 2014, le nombre d'établissements déclarés a été évalué à 36 unités. De ces 36 établissements déclarés les 21, soit 58,33% sont répertoriés dans le département de Saint-Louis. Le département de Podor n'abrite que 5 établissements déclarés, représentant 13,89% du total.

Figure13.1: répartition des établissements déclarés par département

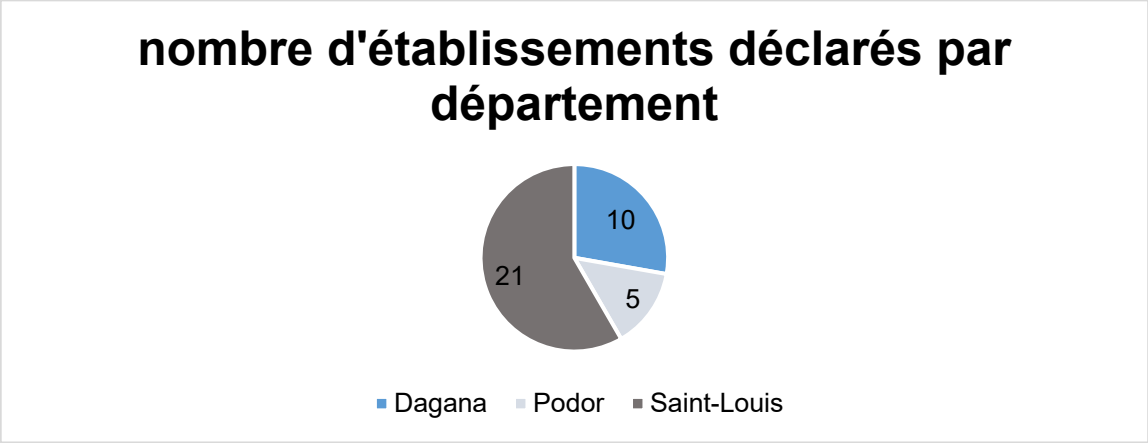

Source : Service régional de l'environnement

XIII.3. LES PLAINTES

Le nombre de plaintes enregistrées a plus que doublé entre 2014 et 2015 passant de 5 unités à 12 unités. De leur côté, les plaintes traitées ont vu leur nombre passer de 4 à 11 entre 2014 et 2015, soit une croissance de 175 %.

Sur les 5 plaintes enregistrées en 2014, 4 ont été traitées. Le taux de traitement en 2014 est donc de 80 %. En 2015 ce taux de traitement a augmenté. En effet sur les 12 plaintes enregistrées, 11 ont été traitées. Le taux de traitement en 2015 est donc de 91,67 %.

Tableau 13.2 : Répartition des plaintes par département

Département	Nbre de plaintes enregistrées			Nbre de plaintes traitées		
	2014	2015	variation en %	2014	2015	variation en %
Dagana	0	0	0	0	0	0
Podor	0	0	0	0	0	0
Saint-Louis	5	12	140	4	11	175
Région	**5**	**12**	140	**4**	**11**	175

Source : Service régional de l'environnement

XIII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

-Contraintes

- Des difficultés pour le suivi de la qualité des eaux ;
- La faiblesse du suivi des sols ;
- L'érosion côtière
- Le problème de mise en œuvre du décret sur les sachets plastiques ;
- La problématique de la gestion des déchets biomédicaux
- Le déficit de chauffeur
- L'absence de secrétaire.

-Perspectives

- suivre plus de 50% des PGES ;
- Installer les établissements classés (EC) de la région selon les normes d'hygiène et environnementales en vigueur ;

- Suivre plus de 50% des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Mettre à jour la base de données régionale des EC ;
- Organiser des formations en pratiques administratives pour le secrétaire de la DREEC ;
- Renforcement de capacités du personnel de la DREEC en lutte contre l'érosion côtière, la gestion d'un CET, sur les changements climatiques, et en gestion de l'environnement de façon générale.

Chapitre XIV : EMPLOI ET TRAVAIL

INTRODUCTION

Le Sénégal fait face à une crise chronique de l'emploi. Cette problématique a toujours occupé une place importante dans les réflexions des autorités. A l'égard des autres régions, Saint-Louis n'est pas en reste. En effet, la région qui se caractérise par une population jeune et à prédominance féminine, peine à satisfaire cette demande.

L'Etat, à travers diverses agences mises en place (FNIJ, ANEJ, FNPJ, OFEJBAN), tente de renverser la tendance par la promotion de l'emploi particulièrement axé sur la catégorie des jeunes.

Dans ce chapitre, il sera question de présenter la situation de l'emploi à Saint-Louis, à travers les données de l'Enquête Nationale de l'Emploi au Sénégal (**ENES**) de l'année 2015.

XIV.1. LA FORCE DE TRAVAIL

D'après les projections de l'ANSD, la population active de la région de Saint-Louis de l'année 2015 est estimée à 504 302 individus.

Et selon l'Enquête Nationale de l'Emploi au Sénégal (**ENES**) de l'année 2015, la population en âge de travailler (**15 ans et plus**) dans la région de Saint-Louis représente 6,8 % de celle nationale avec un taux d'activité habituel (qui désigne le rapport entre les actifs ou main-d'œuvre et la population en âge de travailler) de 47,3 %.

Il est à noter que la population active de la région se concentre essentiellement en milieu rural. Le faible degré d'urbanité de la zone pourrait en être la cause.

Tableau14.1: Répartition de la population en âge de travailler par région

Régions	% Population âgée de 15 ans et +
DAKAR	24,7
ZIGUINCHOR	4,2
DIOURBEL	11,1
SAINT-LOUIS	6,8
TAMBACOUNDA	3,7
KAOLACK	6,6
THIES	13,0
LOUGA	6,9
FATICK	4,8

KOLDA	4,7
MATAM	4,9
KAFFRINE	4,1
KEDOUGOU	1,1
SEDHIOU	3,6
SENEGAL	**100,0**

Source: ENES 2015

Il ressort également de l'ENES 2015, que 41,8 % des personnes en âge de travailler dans la région étaient occupées habituellement par un travail au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête.

Tableau 14.1 : Répartition du taux d'occupation habituelle selon la région

Régions	Taux d'occupation pour les 15 ans et +
DAKAR	53,1
ZIGUINCHOR	62,7
DIOURBEL	44,9
SAINT-LOUIS	41,8
TAMBACOUNDA	57,5
KAOLACK	35,0
THIES	53,4
LOUGA	68,2
FATICK	57,6
KOLDA	66,8
MATAM	39,0
KAFFRINE	75,5
KEDOUGOU	36,7
SEDHIOU	30,0
SENEGAL	**51,9**

Source: ENES 2015

Le chômage est un fléau que le Gouvernement du Sénégal tente de combattre dans toutes ses formes afin d'obtenir une stabilité sociale et une croissance soutenue au profit de la nation.

Est considéré comme chômeur au sens du Bureau international du Travail (BIT), tout actif sans emploi au courant de la semaine de référence, qui est activement à la recherche d'un travail et qui est immédiatement disponible ou est disposé à en occuper un dans les deux semaines suivant la date de l'interview.

C'est Sur cette base que l'ENES 2015 a ressorti un taux de chômage de **16,4 %** pour la région de Saint-Louis contre 15,7 % au niveau national.

Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 15 ans ou plus.

Tableau 14.2 : Répartition du taux de chômage selon la région

Régions	Taux de chômage pour les 15 ans et +
DAKAR	16,8
ZIGUINCHOR	9,3
DIOURBEL	23,4
SAINT-LOUIS	16,4
TAMBACOUNDA	9,7
KAOLACK	21,8
THIES	17
LOUGA	7,9
FATICK	9,8
KOLDA	7,9
MATAM	14,3
KAFFRINE	13,4
KEDOUGOU	26,4
SEDHIOU	24,3
SENEGAL	**15,7**

Source: ENES 2015

XIV.2. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'année 2015 a été marquée par un volume considérable de conflits individuels de travail. Sur 139 plaintes reçues, 68 ont été résolues occasionnant le versement de la somme totale de 15.388.108 FCFA et soixante-onze (71) transmises au tribunal du travail. Par contre en 2014 sur les 70 enregistrés, quarante-neuf (49) ont abouti à une conciliation occasionnant le versement de la somme totale de 14 290 691 FCFA contre vingt0trois (23) qui ont fait l'objet de non conciliation et ont alors été transmis au Tribunal du Travail de Saint0Louis.

Il en est ainsi des départs négociés dont le montant des transactions s'élève pour cette année à 47.878.105 FCFA.

Au cours de l'année 2015, il y a eu 11 accidents du travail déclarés contre 27 en 2014

Par rapport à la mission de contrôle de l'Inspection du Travail, 146 entreprises ont été visités et ces contrôles ont permis de revoir la situation administrative des travailleurs, ainsi que leurs conditions d'hygiène et de santé sécurité.

Pour l'année 2015, sur l'étendue du ressort de l'IRTSS de Saint-Louis, 99 établissements ont été ouverts. Ces ouvertures d'établissements ont entrainé la création de quatre cent vingt-neuf (429) emplois permanents, quarante (40) emplois saisonniers et en moyenne deux cent neuf (209) emplois journaliers. Cependant 36 établissements ont été fermés causant la perte de 103 emplois.

Les services de l'Inspection du travail et de la Sécurité sociale ont procédé à l'enregistrement de 2716 contrats de travail

Pendant la période de référence, 294 demandeurs d'emplois se sont inscrits au registre de la main d'œuvre.

Tableau 14.3 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par circonscription administrative

Nature	2014	2015	variation
Contrats	4270	2716	-95%
Etablissements ouverts	78	99	27%
Etablissements fermés	34	36	6%

Source : IRTSS

Il semble que la situation de la main d'œuvre au niveau régional ne s'est pas améliorée de 2014 à 2015. En effet, le nombre de contrats enregistrés a connu une baisse fulgurante de 95%. Ceci bien qu'il y ait une hausse de 27% de la création d'entreprises, et une hausse du nombre d'entreprises fermées de plus de 6%. La destruction d'emplois suite à la fermeture d'établissements est très importante entre les deux périodes, ce qui en partie, explique une baisse du nombre de contrats enregistrés.

Ces résultats sont à mettre en relation avec la collaboration de l'antenne régionale de l'APIX de Saint-Louis qui reçoit les demandes. Dans ses missions de promotion de l'investissement et d'assistance dédiées aux promoteurs.

Au cours de l'année 2015, le nombre d'entreprises nouvellement immatriculées au NINEA est de 1088 contrairement en 2014 dont l'effectif est de 767 soit une progression de 42%. Du point de vue régime juridique on constate que les 84% des immatriculations sont composée d'entreprises individuelles suivi des GIE 10%.

Tableau 14.4: Evolution du des entreprises nouvellement immatriculées dans la région selon le régime juridique, par circonscription administrative

Régime juridique	2013	2014	2015	Variation en %
Entreprise individuelle	453	603	919	52
Groupement d'intérêt économique	76	106	110	4
Organisme mutualiste-mutuelle	4	7	7	***0***
Société à responsabilité limitée	20	6	5	16
Société unipersonnelle à responsabilité limitée	7	8	8	0
Etablissements publics à caractère administratif	20	0	0	***0***
Société anonyme	4	1	1	***0***
Société anonyme unipersonnelle	***0***	***0***	***0***	***0***
Association de droit commun non commerciale	11	3	4	33
Société civile professionnelle	***0***	***0***	***0***	***0***
Projets		***2***	***3***	***50***
Propriétaire (titre foncier)	29	31	31	***0***
TOTAL	624	767	1088	42

Source : ANSD (NINEA et RNEA)

XIV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.3.1. Atouts et potentialités

Le secteur de l'artisanat composé des catégories production, service et art présente beaucoup d'opportunités et se caractérise par l'importance numérique des entreprises créées. La région de Saint0Louis est forte d'une grande tradition dans le domaine de l'artisanat

XIV.3.2. Contraintes

- par une absence d'un système d'information national régulièrement mis à jour
- le faible niveau de structuration, l'insuffisance de la et la faiblesse des marchés locaux entravent son développement.

XIV.3.3. Perspectives

Il importe de mettre en œuvre dans la région une politique de promotion d'activités à haute intensité de main d'œuvre afin de réduire le chômage des jeunes et le sous-emploi d'une part et de renforcer le secteur moderne d'autre part. Par ailleurs, le des perspectives de création d'emplois en nombre important se dessinent avec l'installation progressive et massive d'entreprises dans l'agrobusiness dans les localités de Diama, Mbane, Gnith, Dagana etc.

Chapitre XV : TRANSPORT

INTRODUCTION

Le secteur des transports est un levier important pour le développement de la région de Saint-Louis. Il constitue tout comme les secteurs de la pêche, de l'agriculture, de l'artisanat, etc., un secteur d'appui à la production. Cependant, l'existence d'infrastructures de transport de qualité favorise la multiplication des échanges de services entre les différents agents économiques. Il permet notamment aux populations vivant particulièrement en milieu rural d'avoir un accès facile aux services sociaux de base. La région de Saint-Louis dispose différents types de transport à savoir le transport terrestre, le transport aérien, le transport fluviomaritime et le transport ferroviaire (presque abandonné). Ainsi, dans ce chapitre par manque données nous allons faire uniquement l'état des lieux sur le transport terrestre

XV.1. LE PARC AUTOMOBILE

Le parc automobile de la région de Saint-Louis est estimé à 978 véhicules en 2015 contre 1 060 en 2014, soit une baisse relative de 7,7 %.

Tableau15.1: Evolution du parc automobile selon le type de véhicule

Type de véhicule	Region		
	Année 2014	Année 2015	Variation en %
Voitures particulières	344	266	-22,7
Taxis interurbains	15	22	46,7
Taxis urbains	220	242	10
Autocars (+ de 8 places)	14	77	450
Camionnettes	185	185	0
Camions	30	40	33,3
Tracteurs routiers	29	38	31
Semi-remorques	15	24	60
Deux roues (motos)	208	84	-59,6
Total	1060	978	-7,7

Source: Service régional du transport

Plus précisément, en 2015, la région a reçu 266 voitures particulières contre 344 en 2014, soit une baisse relative de 22,7%. Les taxis interurbains ont connu une hausse de 46,7% entre 2014 et 2015, passant 22 articles à 15 articles. En outre, la région a reçu 242 taxis urbains en 2015 et 220 taxis en 2014, soit une augmentation de 10%. Les autocars de plus de 8 places sont évalués à 77 en 2015 contre 14 en 2014, donc une hausse de 450%. Par contre, le nombre de camionnettes est resté constant durant ces deux années. La région de Saint-Louis a accueilli 40 camions en 2015 contre 30

en 2014, soit une hausse relative de 33,3 %. Les deux roues (motos) sont de 84 en 2015 contre 208 en 2014, soit une baisse relative de 59, 6 %.

Tableau15.2: Evolution du parc automobile selon le type de voiture et l'âge des véhicules

	De 0 à 5 ans			De 6 à 10 ans			Plus de 10 ans		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Voitures particulières	37	94	154,1	60	178	196,7	247	169	-31,6
Taxis interurbains							15		
Taxis urbains	7	10	42,9	3	44	1366,7	210	35	-83,3
Autocars (+ de 8 places)		58		4	5	25	10	14	40
Camionnettes	11	91	727,3	15	60	300	159	34	-78,6
Camions		12			3		30	25	-16,7
Tracteurs routiers		10		2	15	650	27	15	-44,4
Semi-remorques							15	22	46,7
Deux roues (motos)	25	79	216		8		183	1	-99,5
Total	80	354	1140	84	313	2538,3	896	315	-267,4

Source: Service régional du transport

A Saint-Louis le nombre de voitures âgés entre 0 à 5 ans a été estimé à 354 véhicules en 2015 contre 80 en 2014, soit une hausse relative de 1140%. Pour cette classe d'âge, la région a reçu 94 voitures particulières en 2015 contre 37 en 2014, soit une hausse relative de 154,1%. Les taxis urbains en 2015 sont au nombre de 10 contre 7 en 2014, donc une hausse de 42,9%. La région n'a reçu que 58 autocars de plus de 8 places en 2015. Les camionnettes sont de 91 en 2015 et de 11 en 201,soit une hausse relative de 727,3%. La région reçoit seulement 12 camions et 10 tracteurs routiers en 2015. Les deux roues (motos) sont de 79 en 2015 contre 25 en 2014,soit une hausse de 216% .

En outre, le parc automobile des véhicules agés de 6 à 10 ans de la région de Saint-Louis est évalué à 313 en 2015 contre 84 en 2014, soit une hausse relative de 2538,3%. Pour cette catégorie de véhicules la répartition est effectuée comme suit. Les voitures particulières ont été de 178 en 2015 contre 60 en 2014,soit une hausse

relative de 196,7%. Les taxis urbains sont au nombre de 44 en 2015 contre 3 en 2014, donc une hausse relative de 1366,7%. Les autocars (+ de 8 places) sont de 5 en 2015 contre 4 en 2014, soit une hausse relative de 25%. Les camionnettes sont de 60 en 2015 et de 15 en 2014, donc une hausse relative de 300% . En 2015 la région n'a reçu que 3 camions et 8 deux roues (motos) . Le nombre de tracteurs routiers est de 15 en 2015 contre 2 en 2014,soit une hausse relative de 650.

Enfin, le parc automobile des véhicules agés de plus de 10 ans de la région de Saint-Louis est comptabilisé à 315 véhicules en 2015 contre 896 en 2014, soit une baisse relative de 267,4%. Suivant le type de véhicules, la répartion au sein de cette tranche d'âge est la suivante. Le nombre de voitures particulières est de 169 en 2015 contre 247 en 2014, soit une baisse de 31,6%. En 2014 les taxis interurbains sont au nombre de 15. Les taxis urbains sont de 35 en 2015 contre 210 en 2015, donc une baisse de 83,3%. Le nombre d' autocars (+ de 8 places) est de 14 en 2015 contre 10 en 2014,soit une hausse relative de 40%. Les camionnettes sont de 34 en 2015 contre 159 en 2014,soit une baisse de 78,6%. En 2015 le nombre de camions est de 25 contre 30 en 2014,soit une baisse relative de 16,7%. Les tracteurs routiers sont de 15 en 2015 et de 27 en 2014, soit une baisse relative de 44,4%. Les semi-remorques sont de 22 en 2015 contre 15 en 2014,soit une hausse relative de 46,7 %. Le nombre de deux roues (motos) est de 1 en 2015 contre 183 en 2014,soit une baisse remarquable de 99,5 %.

XV.2. NOUVELLES IMMATRICULATIONS ET AUTRES OPERATIONS SUR LES VEHICULES

Le nombre de véhicules immatriculés est estimé à 978 en 2015 contre 1050 en 2014,soit une baisse de 6,86 %.

Tableau15.3: Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type

Types des véhicules immatriculés	Année 2013	Année2014	Année2015	variation 2015/2014	
				Nb	%
Voitures particulières	295	344	266	-78	-22,7
Taxis interurbains	10	15	22	7	46,7
Taxis urbains	107	220	242	22	10,0
Autocars (+ de 8 places)	64	14	77	63	450,0
Camionnettes	91	185	185	0	0
Camions	10	20	40	20	100,0
Tracteurs routiers	3	29	38	9	31,0
Semi-remorques	0	15	24	9	60,0
Deux roues (motos)	107	208	84	-124	-59,6
Total	687	1050	978	-72	-6,86

Source: Service régional du transport

Les voitures particulières immatriculées sont de 266 en 2015 contre 344 en 2014,soit une baisse relative de 22,7%.Le nombre de taxis interurbains immatriculés est de 22 en 2015 contre 15 en 2014,soit une hausse relative de 46,7% et celui des taxis urbains est de 242 en 2015 contre 220 en 2014,soit une hausse relative de10%. Les autocars (+ de 8 places) sont de 77 en 2015 contre 14 en 2014, soit une hausse de 450%.Le nombre de camionnettes est resté constant entre 2014 et 2015. En 2015 les camions immatriculés sont au nombre de 40 contre 20 en 2014. Les tracteurs routiers sont de 38 en 2015 contre 29 en 2014, soit une hausse relative de 31%.Le nombre de semi-remorques est de 24 en 2015 contre 15 en 2014,soit une hausse relative de 60%.Pourles deux roues (motos), on a dénombré 84 immatriculées en 2015 contre 208 en 2014, soit une baisse relative de 59,6%.

Tableau15.4: Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état

Etat des véhicules immatriculés	Année2013	Année2014	Année2015	variation	
				Nb	%
Véhicules neufs	88	142	149	7	4,9
Véhicules d'occasion	599	918	829	-89	-9,7
Total	687	1060	978	-82	-4,8

Source : Service régional du transport

Le nombre de véhicules immatriculés selon l'état a été estimé à 978 en 2015 contre 1060 en 2014,soit une baisse relative de 4,8 %.

L'état des véhicules neufs immatriculés est de 149 en 2015 contre 142 en 2014, donc une hausse relative de 4,9 %. Pour celui des véhicules d'occasion, le nombre est de 829 en 2015 et 918 en 2014, soit une baisse relative de 9,7 %.

Tableau15.5 : Evolution des opérations sans attribution de nouveau numéro

Operations	Année2013	Année2014	Année2015	variation	
				Nb	%
Mutations	16	18	24	6	33,3
Duplicata	7	9	14	5	55,6
Renouvellement	11	10	17	7	70
Total	34	37	55	18	158,9

Source : Service régional du transport

Le nombre d'opérations sans attribution de nouveau numéro est évalué à 55 en 2015 contre 37 en 2014, soit une hausse de 158,9 %.

Parmi ces opérations, les mutations sont au nombre de 24 en 2015 et 18 en 2014, donc une hausse de 33,3 %. Le duplicata est de 14 en 2015 contre 9 en 2014, soit une hausse de 55,6 %.Le nombre de renouvellements est de 17 en 2015 contre 10 en 2014, soit une hausse de 70 %.

XV.3. PERMIS DE CONDUIRE

Examens de code de la route

L'ensemble des admis et celui des inscrits en 2015 sont évalués respectivement à

1 894 et 4 459 contre 1 780 et 4 204 en 2014, soit une hausse relative de 6,4% sur les admis et de 6,1% sur les inscrits.

En ce qui concerne le type de permis pour les deux roues,on a dénombré en 2015 50 admis sur un total de 80 inscrits contre 42 admis sur 115 inscrits en 2014,soit une hausse 19% sur les admis et une baisse de 30,4 % sur les inscrits. Pour les véhicules légers:en 2015, les admis sont au nombre de 514 sur 1 160 inscrits contre 366 admis sur 81 inscrits en 2014,soit une hausse relative de 40,4 % sur les admis et de 1332,1% sur les inscrits.Sur les transports en commun, on a dénombré 172 admis sur 810 inscrits en 2015 contre 305 admis sur 757 inscrits en 2014, soit une baisse relative de 43,6%sur les admis et une hausse relative de 7% sur les inscrits.

- Examens de conduite

Le nombre des admis et celui des inscrits en 2015 sont estimés respectivement à 1 517 et 4212 contre 1 643 et 4 099 en 2014, ce qui fait une hausse relative de 4,4% sur les admis et de 2,8% sur les inscrits.

Pour la conduite des deux roues, le taux d'admission est de 100% en 2014 comme en 2015. Pour les véhicules légers, les admis sont de 612 en 2015 pour 1 210 inscrits contre 346 admis pour 732 inscrits en 2014,soit une hausse de 76,3% sur les admis et de 65,3% sur les inscrits. En ce qui concerne les transports en commun, on a recencé 109 admis sur 820 inscrits en 2015 contre 215 admis pour 678 inscrits en 2014, soit une baisse relative de 49,3% sur les admis et une hausse relative de 20,9% sur les inscrits.

Tableau15.6: Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis

Type de permis	Année	Code de la route			Conduite		
		Inscrits	Admis	Admis / Inscrits en %	Inscrits	Admis	Admis / Inscrits en %
Deux roues	Année2014	115	42	36,5	2	2	100,0
	Année2015	80	50	62,5	4	4	100,0
	Variation %	-30,4	19,0	-63	100,0	100,0	100,0
Véhicules légers	Année2014	81	366	451,9	732	346	47,3
	Année2015	1160	514	44,3	1210	610	50,4
	Variation %	1332,1	40,4	3,0	65,3	76,3	116,8

Type de permis	Année	Code de la route			Conduite		
		Inscrits	Admis	Admis / Inscrits en %	Inscrits	Admis	Admis / Inscrits en %
Poids lourds	Année2014	2471	1067	43,2	2647	882	33,3
	Année2015	2409	1158	48,1	2178	992	45,5
	Variation %	-2,5	8,5	-339,9	5,4	12,5	232,5
Transport en commun	Année2014	757	305	40,3	678	215	13,3
	Année2015	810	172	21,2	820	109	13,3
	Variation %	7,0	-43,6	-622,8	20,9	-49,3	-235,4
Ensemble	Année2014	4204	1780	42,3	4099	1643	40,1
	Année2015	4459	1894	42,5	4212	1715	40,7
	Variation %	6,1	6,4	105,6	2,8	4,4	159,0

Source : Service régional du transport

XV.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.4.1. Contraintes

- la concurrence déloyale que des autocars interurbains font aux minibus TATA exploités dans le cadre du projet de renouvellement du parc de véhicules de transport urbain de Saint- Louis dont à charge le CETUD ;
- les clandos qui occupent illégalement les aires de stationnement dédiées aux minibus urbains ;
- l'obstruction de la circulation du fait du stationnement anarchique des nouveaux minibus qui ne respectent pas les aires d'arrêts
- les taxis urbains qui font du transport collectif.

XV.4.2. Perspectives

- Projet de renouvellement des gros porteurs (Direction des transports routiers);
- Projet de modernisation de l'administration des transports routiers (numérisation et sécurisation des titres de transport) (GEMALTO).

Chapitre XVI : MINES ET ENERGIE

INTRODUCTION

Etant un secteur clé dans la région de Saint-Louis, l'extraction minière est une activité récurrente et très développée. La région recèle d'énormes ressources minières dont les principales sont le sable, la latérite et le banco qui sont exploités dans diverses localités.

Ce secteur est contrôlé par le Service régional des mines qui effectue les ventes et enregistre les recettes du commerce de ces substances minérales qui s'avèrent être des taxes perçues par l'Etat.

XVI.1. MINES

XVI.1.1. Le Sable

Le sable est l'une des principales substances minérales exploitées dans le secteur minier. Il est exploités sous forme de carrières qui sont répartis dans les diverses communes de la région. D'après les données de 2015, la région compte 14 sites d'extraction dont les plus exploités sont localisés dans les communes de Gandiole, Richard-Toll (souvent pour le compte de la CSS), Ronkh et Gamadji Saré. Le mètre Cube (m3) de sable est vendu à 100 FCFA.

Au cours de cette année, 78 533 m3 de sable ont été extraits soit 51% des substances minérales. La plus grande part de l'extraction est vendue à la CSS qui fait des achats mensuels réguliers nécessaires pour la réhabilitation des sols pour les cultures de canne à sucre.

L'extraction n'est pas régulière au cours des mois. Les besoins en sable semblent être importants durant les mois d'août et de Novembre. Cela peut être expliqué par les mesures de précaution pour l'hivernage qui débute généralement pendant le mois d'aout. Ainsi les ménages sont animés par le besoin d'effectuer des travaux de réhabilitation et de réaménagement des concessions pour éviter les inondations.

Le graphique suivant montre l'évolution de l'extraction de sable au cours des mois.

Graphique 16.1 : Evolution de la quantité de sable extraite (m3)

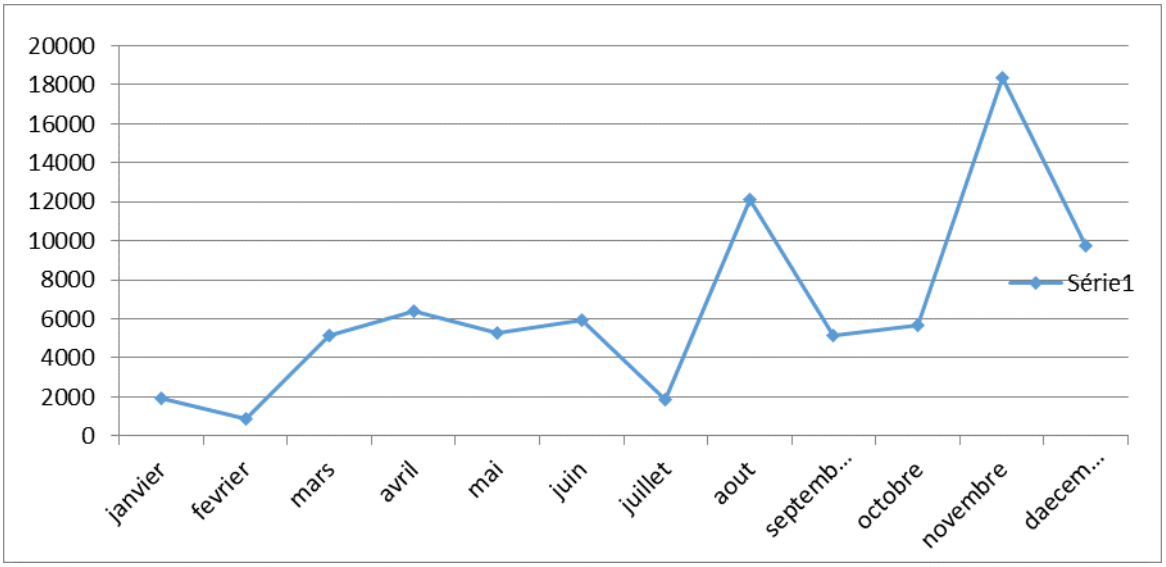

Source : Service régional des mines

Pour développer le secteur minier au niveau local et asseoir la réglementation et associer les collectivités locales dans son application et dans son implication, deux dispositions majeures ont été prises par l'Etat :

- Autoriser les collectivités locales à percevoir une taxe de stationnement : pour cela, il leur suffit tout simplement d'en faire une délibération ;
- Mettre en œuvre une procédure de modification du code minier afin de permettre aux collectivités locales de percevoir directement une cote– part sur les taxes d'exploitation. D'ailleurs, les collectivités locales ont toujours bénéficié de manière indirecte de ces taxes qui, entre autres, alimentent les fonds de concours ou de dotation que l'Etat leur verse régulièrement.

XVI.1.2. Le Banco

Le Banco est l'une des substances que l'on retrouve dans certaines localités de Saint-Louis. C'est un mélange de terre crue et de paille qui est utilisé comme matériau de construction. Avec seulement 11% de la quantité des substances minérales extraites, le banco est la substance la moins exploitée dans la région. On décompte plus ou moins deux sites d'extraction qui sont situés dans les communes de Gandon et de Gandiole. Le mètre cube (m3) est vendu à 200 FCFA.

Au cours de l'année 2015, la quantité totale extraite est estimée à 17 461 m3 ce qui fait une recette totale de 3 492 200 FCFA.

Graphique 16.2 : Evolution de la quantité de Banco extraite (m3)

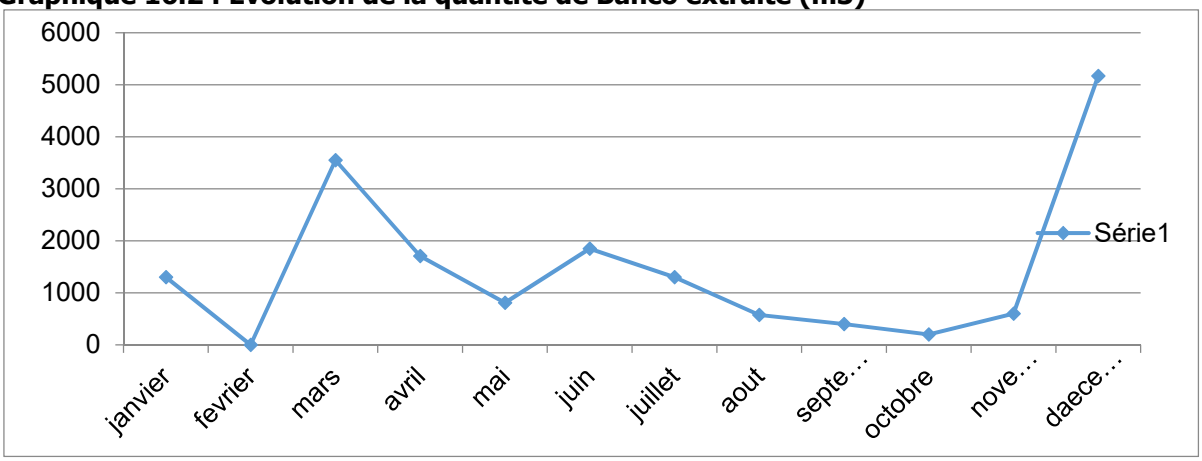

Source : Service régional des mines

Le graphique ci-dessus évoque l'évolution de la quantité de Banco extraite en fonction des mois. On constate que la quantité extraite est plus importante durant le mois de Décembre qui totalise 5 169 m3 de banco soit le tiers (1/3) de la production annuelle. Cette situation s'explique en grande partie par l'intensification des travaux de réhabilitation à l'approche de la période post hivernale. Pendant certaines périodes comme les premiers mois de l'année et durant l'hivernage, l'extraction de banco devient faible voire inexistante.

XVI.1.3. La Latérite

La latérite se trouve principalement dans les communes de Bokhole, Richard-Toll et Ndiayène Pendao. Au cours de cette année, une quantité importante de 56 576 m3 de latérite a été extraite dans la région, soit 30% de substances minérales extraites. Cette importante exploitation de la latérite s'explique, entre autres, par les importantes consommations de cette substance par la CSS qui à elle seule achète plus de 80% de la latérite extraite.

L'analyse du graphique relative à l'évolution de la quantité de latérite extraite révèle que l'extraction a atteint son point maximum pendant le mois de Septembre où la production avoisine 19 157 m3,soit 33% de la production annuelle. La quantité La plus faible production a été effectué durant le mois d'Août pendant laquelle l'activité d'extraction de latérite a chuté jusqu'à 100 m3.

Graphique 16.3. : Evolution de la quantité de latérite produite (m3)

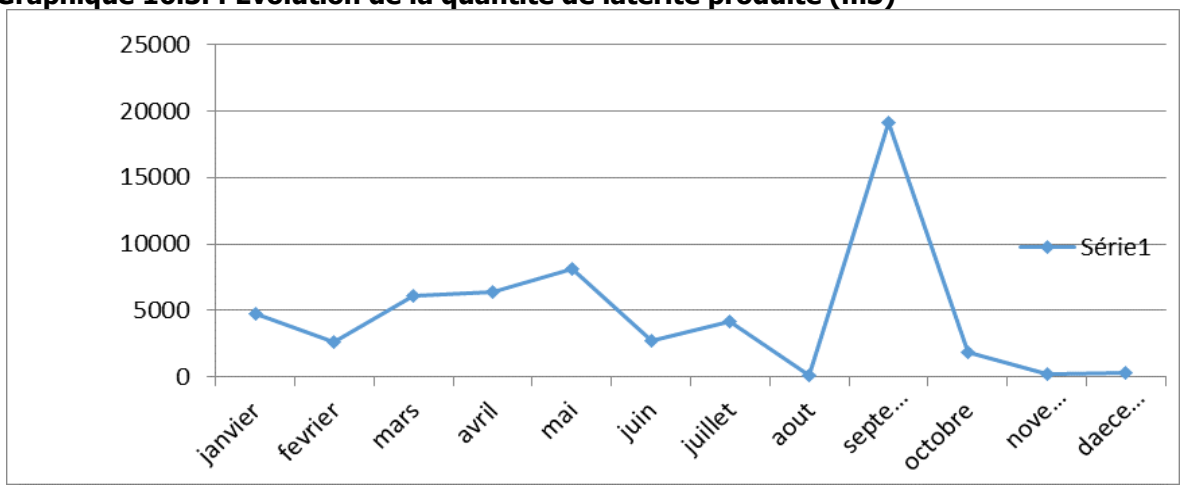

Source : Service régional des mines

La latérite est vendue à 200 FCFA le m3 et ainsi le Service des mines a perçu 11 315 200 FCFA comme recette fiscale relativement à cette substance minérale.

XVI.2. ENERGIE

Le PSE vise à travers le PAP les microprojets comportant des projets de renforcement des capacités de production selon un mix énergétique, d'interconnexion au réseau, de réhabilitation et d'extension du réseau de transport et distribution d'électrification rurale.

La région est éligible dans les projets de production solaire et va abriter le projet SENERGY 2, d'une capacité de 20 MW d'un coût de 18 milliards de FCFA pour une durée de 25 ans dans la commune de Bokhol (département de Dagana).

Tableau16.1: Mesure de performance du secteur énergétique

Indicateurs	Réalisations		Cibles 2015	Ecart/ Taux de réalisation de 2015	Ecart entre 2014 et 2015 (réalisations)
	2014	2015			
Nombre de mégawatts mis en service (Puissance installée)	0	0	0	0	0
Energie non distribuée à la clientèle (GWh)	0,159424	0,109743	0	0	-0,049681
Taux d'électrification rurale	+53 villages	+16 villages	+27 villages		

Source : Délégation nord de la SENELEC

En 2015, l'énergie non distribuée à la clientèle en GWh a baissée de 0,049681 GWh. Concernant le nombre de mégawatts mis en service (puissance installée), nous notons l'absence d'Unité de production dans la Région depuis la mise en service du barrage de Manantali.

XVI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.3.1. Atout et potentialité

- Présence d'opérateurs divers : SENELEC, ASER, COMASEL, COSELEC.
- Existence d'un potentiel solaire et éolien important.
- Volonté politique de l'Etat à travers la lettre de politique sectorielle de l'énergie.
- Développement des énergies renouvelables

XVI.3.2. Contraintes

1. en matière de mines

- Manque de surveillance et du contrôle
- Manque de financement pour l'organisation périodique des missions de terrain
- Déficit de ressources humaines appropriées

2. en matière d'énergie

Les statistiques qui sont tenues par l'Agence d'Electrification Rurale (ASER) pour déterminer le taux d'électrification rurale ne sont pas régulièrement mises à jour à l'échelle régionale. Ce qui constitue la principale contrainte du secteur énergétique.

XVI.3.3. Perspectives

1. en matière de mines

- Régularisation de toutes les carrières exploitables dans la région ;
- Organisation de missions périodiques de contrôle et de surveillance de l'exploitation des carrières

2. en matière d'énergie

- Moderniser, consolider les acquis et développer les activités du groupe dans la zone nord ;
- Augmenter la performance dans le processus de transformation de la gestion des ressources humaines et l'efficacité du management et de la communication ;
- Promulguer l'énergie renouvelable : les centrales solaires et les IPP solaires et éoliens ;
- Renforcer le réseau de transport : Ligne double terne, câble souterrain, programme « Scoling solar »

Chapitre XVII : COMMERCE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

Le commerce et l'artisanat occupent une place importante dans les programmes de réduction du chômage et de création d'emploi, surtout dans un contexte régional comme celui de Saint-Louis où l'activité industrielle est très faible.

C'est pourquoi avec ces secteurs, il est important d'obtenir des données fiables et exhaustives afin de faire une analyse pertinente pour une bonne prise de décisions.

Les données analysées dans ce chapitre sont relatives :

Pour le commerce, aux types de marché, aux types de commerce, et enfin l'intervention du service régional du commerce sur le marché.

Pour l'artisanat, au répertoire des corps de métiers.

XVII.1. COMMERCE

XVII.1.1. Les marchés

La région de Saint-Louis dispose de deux types de marchés à savoir les marchés permanents et les marchés hebdomadaires. Ces marchés constituent d'importants lieux d'échanges commerciaux et permettent de mobiliser les secteurs d'activités dans un endroit prédéfini.

Concernant les marchés permanents, l'effectif est le même entre 2014 et 2015(20). De plus, les marchés permanents sont plus nombreux dans le département de Dagana (08), suivi de Saint-Louis (04) et Podor (03). Les marchés hebdomadaires quant à eux, étaient plus nombreux en 2014 qu'en 2015, soit une légère baisse de 1. C'est dans le département de Podor qu'ils sont le plus nombreux (13), suivi de Dagana (06) et Saint-Louis (01).

Figure17.1: Situation des marchés entre 2014 et 2015

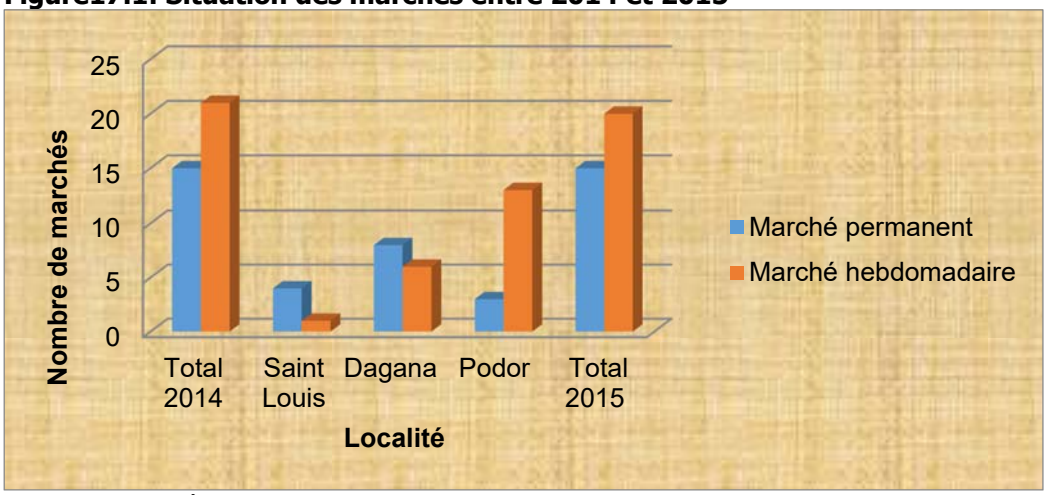

Source: Service régional du commerce

XVII.1.2. Les commerçants

Dans la région de Saint-Louis, les activités résultant du commerce sont essentiellement les boutiques de détail, les grossistes et demi-grossistes, les boulangeries, les pharmacies, les stations-services et les quincailleries. Ces domaines d'activités sont tous présents dans le département de Saint-Louis, de Dagana et de Podor mais avec des effectifs différents. Ainsi, d'après le tableau ci-dessous, Saint-Louis détient le plus grand effectif avec 1 500 boutiques de détail, soit un taux de 56,65%, 41 grossistes et demi-grossistes, soit 53,25%, 43 boulangeries, soit 75%, 35 pharmacies, soit 64,81%, 25 stations-services, soit 55,56% et 48 quincailleries, soit un taux de 57,83%. Le département de Saint-Louis enregistre pour l'ensemble de ses secteurs d'activités un taux global de 57%. Il s'en suit le département de Dagana avec un taux de 25% et celui de Podor avec 18%. En 2015, les effectifs ont augmenté par rapport à 2014 avec 2964 contre 2616, soit une hausse de 6,23%.

Tableau17 1 : Situation des secteurs d'activités commerciales entre 2014 et 2015

Secteurs d'activités	TOTAL 2014	Saint-Louis		Dagana		Podor		Total 2015
		Nombre	% ligne	Nombre	% ligne	Nombre	% ligne	
Boutiques de détail	**2319**	1500	56,6	678	25,6	470	17,7	**2648**
Grossistes et demi grossistes	**72**	41	53,2	19	24,7	17	22,1	**77**
Boulangeries	**55**	43	75	10	17,5	4	7,0	**57**
Pharmacies	**49**	35	64,8	10	18,5	9	16,7	**54**
Stations-Services	**41**	25	55,6	12	26,7	8	17,8	**45**
Quincailleries	**80**	48	57,8	21	25,3	14	16,9	**83**
Total	**2616**	1692	57	750	25,3	522	17,6	**2964**

Source: Service régional du commerce

XVII.1.3. Interventions du Service Régional du Commerce

La sécurité des consommateurs, le bon fonctionnement des marchés et la transparence des transactions font partie des préoccupations majeures de la politique commerciale de l'État du Sénégal. Ainsi, le service régional du commerce doit assurer le respect des normes relatives au commerce par les différents intervenants de ce secteur et par là même garantir la régulation et l'assainissement des activités commerciales et également moderniser les circuits de distributions. De ce fait, des visites de surveillance et de contrôle des commerçants sont effectuées chaque année pour voir si les normes édictées sont respectées ou pas. En 2015 dans l'ensemble de la région de Saint-Louis, 757 infractions ont été constatées avec une prédominance dans le département de Podor (307), suivi de Saint-Louis (254) et Dagana (196). Le taux d'infractions le plus élevé est celui lié à la pratique des prix illicites avec 50,33%, soit une valeur absolue de 381 dont 121 à Saint-Louis, 109 à Dagana et 151 à Podor. Comme seconde infraction marquante, il y a la tromperie sur la qualité avec un nombre de 129 dont 82 à Podor, 32 à Saint-Louis et 15 à Dagana, soit un taux global de 17,04%. Il s'en suit l'infraction aux règles de facturations (IRF) avec 09,64% et le défaut d'inscription au registre du commerce avec 06,86%. Les autres types d'infractions sont moins fréquents. Cette situation s'explique par une absence de rigueur dans la politique de l'État concernant les sanctions qui s'imposent face au manquement des normes édictées.

Tableau17.2: Infractions constatées par type lors des visites de surveillance et de contrôle en 2013

Nature de l'infraction	Saint-Louis	Dagana	Podor	Total région	%
Pratique de prix illicite (PPI)	121	109	1 51	381	50,3
Infraction aux règles de facturations (IRF)	22	16	35	73	9,6
Tromperie sur la qualité (TQ)	32	15	82	129	17,0
Infraction aux règles de la métrologie (IRM)	13	11	6	30	3,9
Défaut d'inscription au registre du Commerce (DIRC)	22	16	14	52	6,9
Défaut de mentions obligatoires (DMO)	17	20	12	49	6,5
DAF (Défaut d'autorisation de fabrication FRA)	4	2	0	6	0,8
Défaut DIPA (déclaration d'importation de produits alimentaires)	19	5	0	24	3,2
Vente illicite de médicaments	4	2	7	13	1 ,7
TOTAL	254	196	307	757	100

Source: Service régional du commerce

XVII.2. ARTISANAT

XVII.2.1. Les artisans inscrits à la chambre de métiers

Depuis 2010, les données de l'artisanat ne sont pas mises à jour. Cependant, beaucoup d'artisans ne sont pas affiliés à la Chambre de métiers et donc, ne figurent pas dans leur répertoire. A cette même période, 1 516 entreprises ont été immatriculées à la Chambre de Métiers. Entre temps, ce nombre a augmenté.

En effet le nombre d'Artisans dans la Région de Saint – Louis selon le recensement national des unités artisanales du Sénégal (RNUAS) réalisé en 2004, montre une population artisanale de 27 354 dans la région de Saint – Louis dont 10 086 femmes et 17 268 hommes. Ainsi, elle comprend 63,1% d'hommes et 36,9% de femmes (Section Production, Section Service, Section Art).Le nombre d'unités artisanales est estimée à 8 889 unités.

Tableau17.3: Entreprise immatriculées à la chambre de métiers

SECTION PRODUCTION			
LOCALITE	**CHEF D'ENTREPRISE**	**COMPAGNON**	**TOTAUX**
Saint – Louis	993	396	1389
Dagana	204	54	256
Podor	439	117	556
Total Section Production	1636	567	2201
Total Section Production	**1636**	**567**	**2201**
SECTION SERVICE			
LOCALITE	**CHEF D'ENTREPRISE**	**COMPAGNON**	**TOTAUX**
Saint – Louis	560	165	720
Dagana	76	34	110
Podor	66	14	80
Total Section Service	**702**	**213**	**910**
SECTION ART			
LOCALITE	**CHEF D'ENTREPRISE**	**COMPAGNON**	**TOTAUX**
Saint – Louis	225	19	244
Dagana	74	48	122
Podor	299	102	401
Total section Art	**598**	**169**	**767**

Source: Service régional du commerce

XVII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVII.3.1. Atouts et potentialités

1. Commerce

Ces marchés constituent d'importants lieux d'échanges commerciaux et permettent de mobiliser les secteurs d'activités.

1. Artisanat

Le secteur de l'artisanat composé des catégories production, service et art présente beaucoup d'opportunités et se caractérise par l'importance numérique des entreprises créées.

XVII.3.2. Contraintes

2. Commerce

Le secteur du commerce fait face à un certain nombre de contraintes pouvant porter atteinte au développement économique de la région. Parmi celles-ci, il y a la non maitrise de la réglementation par certains opérateurs et le défaut de formalisation d'un nombre important des acteurs du commerce qui est un facteur limitant pour l'accès à certains marchés (commerce du gros, demi-gros, détail, GIE de transformation de céréales et prestataires de services divers). Entre autres obstacles, figurent l'insuffisance et la vétusté des infrastructures marchandes et commerciales, la difficulté de conservation et de stockage des productions agricoles, les produits maraichers en particulier. De plus, le fait que les employeurs et les employés soient très peu liés par des contrats en l'occurrence ceux exerçant dans le secteur du commerce de biens et de services, pose problème.

1. Artisanat

Il s'agit entre autres de :

- Insuffisance des moyens logistiques, financiers et matériels ;
- Problème de valorisation de la carte professionnelle ;
- Insuffisance de personnel technique ;
- Amélioration des conditions de travail du personnel ;
- Insuffisance d'équipement
- Problème d'infrastructures
- Problème de commercialisation des produits artisanaux ;
- Problème de financement adapté au secteur ;
- Insuffisance de partenaires ;
- Manque de valorisation du registre des métiers dans les marchés publics ;

- Liste limitative des métiers de l'artisanat ;
- Définition désuète de l'entreprise artisanale donnée par le décret N° 87-1275 du 10 Octobre 1987 ;
- Faibles prérogatives du décret d'attribution de la Chambre de Métiers ;
- Faibles ressources générées par la Chambre de Métiers ;
- Absence de statistiques fiables sur les entreprises artisanales.

XVII.3.3. Perspectives

1. Commerce

- Il faut rendre le secteur du commerce moins informel (inscription au registre du commerce et au NINEA, respect des règles de facturation et tenue régulière de comptabilité ainsi que la contractualisation dans les prestations de service),
- Il faut augmenter le nombre d'unités modernes de vente des intrants agricoles, des aliments de bétail, des produits agricoles, d'origine animale et halieutique, etc.
- Il faut aussi construire des infrastructures de conservation de produits locaux en mettant en place des unités de production d'emballages de produits alimentaires conformes aux normes internationales et faciliter l'accès aux crédits pour la création d'unités modernes.
- En outre, il faut amener chaque commerçant grossiste et demi-grossiste, chaque propriétaire de quincaillerie à recruter un comptable parmi les jeunes formés, pour une tenue régulière de la comptabilité de l'unité institutionnelle. Il nécessite de développer et de mettre en œuvre l'intermédiation ; procéder à un « matching » entre l'offre et la demande, par la maîtrise et l'utilisation de l'information à l'aide des technologies de l'information et de la communication.

2. de l'artisanat

- Reconstruction du village artisanal ;
- Informatisation du répertoire et mise en place d'une base de données dynamique sur l'artisanat régional ;
- Organisation de la 5ème édition de la foire artisanale de Saint-Louis ;
- Mise en œuvre continue du plan de formation de la Chambre de Métiers ;
- Réactualisation du plan de développement stratégique ;
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication.

Chapitre XVIII : SPORTS

INTRODUCTION

Le secteur du sport occupe une place de choix dans les priorités du Gouvernement du Sénégal notamment en termes de mesures pédagogiques, de moyens institutionnels et financiers. Le sport est un vecteur de croissance économique qui semble contribuer pleinement à la création de richesse nationale et d'emplois. Ainsi, la pratique sportive constitue une source viable de revenus à partir de l'exploitation des talents cultivés. Par ailleurs, de par ses nombreux vertus, le sport contribue à améliorer la santé et le bien-être des populations, à structurer la vie en communauté, à mobiliser la nation autour d'un idéal commun.

Toutefois, la région de Saint-Louis joue un rôle stratégique dans le développement du sport à travers les différentes représentations dans les compétitions nationales et internationales dans les différentes disciplines. Cependant, nous pouvons mentionner les équipes de football, de basket, etc. évoluant dans les championnats nationaux, l'organisation annuelle du tournoi international de judo à Saint-Louis, la participation de la Linguère de Saint-Louis aux championnats africains. Ainsi, dans ce chapitre, nous aborderons les différentes infrastructures sportives existant dans la région et les disciplines qui y sont pratiquées.

XVIII.1. SPORT

XVIII.1.1. Disciplines sportives pratiquées

La région de Saint-Louis enregistre 14 disciplines sportives. Ainsi, avec le tableau ci-dessous, nous pouvons avoir une vue d'ensemble sur le statut des clubs en terme de pourcentage.

Tableau 18.1 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	%	Nb de licenciés
Athlétisme	**Ligue régionale**	4	0,8	338
Football	**Comité d'exception**	407	78,1	24120
Basketball	**Ligue régionale**	20	3,8	500
Handball	**Ligue régionale**	4	0,8	85
Volleyball	**Ligue régionale**	4	0,8	75
Taekwondo	**Ligue régionale**	9	1,7	300
Viet Vo Dao	**Comité d'exception**	6	1,2	190
Jeux de Dames	**Ligue régionale**	8	1,5	45
Scrabble	**Ligue régionale**	15	2,9	556
Judo	**Ligue régionale**	12	2,3	318
Natation	**Ligue régionale**	10	1,9	45

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	%	Nb de licenciés
Randonnée pédestre	**Comité d'exception**	10	1,9	1000
Sport Boules	**Ligue régionale**	10	1,9	120
Handisport	**CRP**	2	0,4	30
Total	**///**	521		

Source : Service Régional Sport

Au regard du tableau ci-dessus, on voit que le football est la discipline la plus pratiquée avec 407 équipes et 24 120 licencies. Il s'en suit les arts martiaux (Taekwondo, Viet Vo Dao, Judo) et le Basketball représentant respectivement 5 % et 3,8 % des clubs. Les clubs des autres types de sports sont moins représentatifs.

Figure18.1 : Répartition des ASC de la région par département

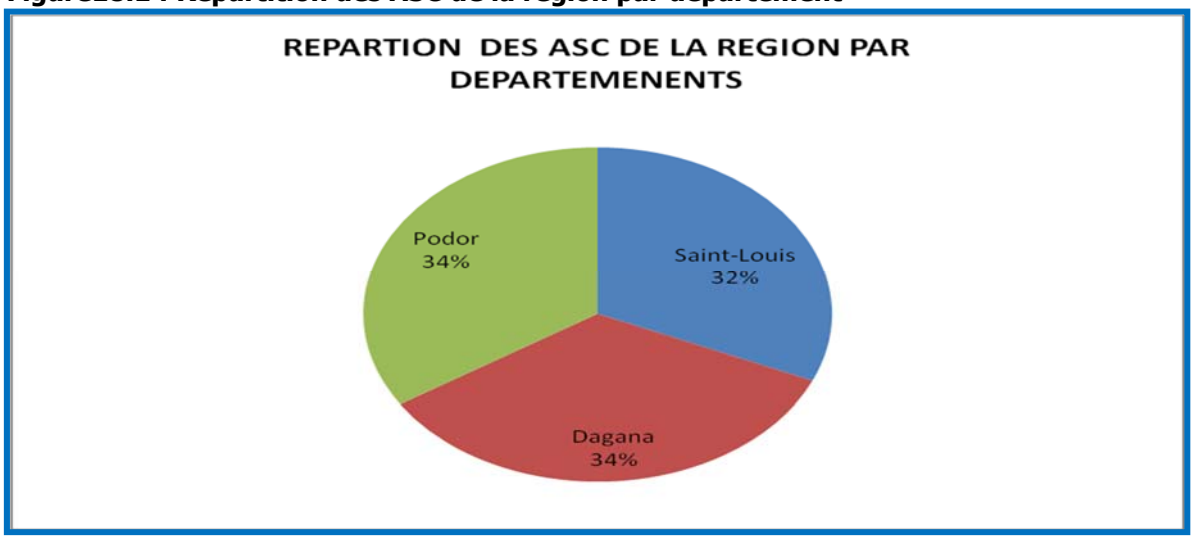

Source : Service Régional Sport

Cependant, nous retrouvons le même nombre d'ASC dans les départements de Dagana et Podor avec un taux de 34%. Le département de Saint-Louis regroupe 32% des ASC, soit 2% de moins que ceux de Dagana et Podor.

Les clubs sportifs de Saint-Louis sont présents dans la totalité des compétitions sportives. Ainsi, une place de leader lui est attribuée surtout au niveau des discipline comme le basket, le football. Sur ces deux disciplines, la région compte des clubs qui jouent les grands rôles dans les championnats nationaux. On peut citer ainsi le Saint-Louis Basket Club (SLBC) et l'UGB pour le basket, la Linguère et le CSS pour le football.

XVIII.1.2. Infrastructures sportives

Les infrastructures sportives sont des éléments fondamentaux pour le développement du sport.

Les différents types d'infrastructures sportives répertoriés dans la région sont : des stades, des stadium, des terrains clôturés, des plateaux multifonctions, des salles et des aires de jeux.

Tableau18.2: Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative

Type	Dagana			Podor			Saint-Louis			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Nb stades	4	4	0	2	2	-50	5	5	0	11	11	0
stadium	1	2	100	0	0	0	1	1	0	2	3	50
Terrains clôturés	3	10	233	2	3	50	6	6	0	11	19	73
Plateaux MF	4	4	0	6	6	0	3	3	0	13	13	0
Salles	1	1	0	1	1	0	6	6	0	8	8	0
Aires jeux	3	12	300	11	11	0	23	23	0	37	46	0
Total	**16**	**33**	106	**24**	**23**	-4	**44**	**44**	0	**82**	**100**	22

Source : Service Régional Sport

La région de Saint-Louis compte 100 infrastructures sportives en 2015 contre 82 en 2014, soit une variation relative de 22 %.

Pris par département, Saint-Louis est plus fourni avec 204 infrastructures suivi de Dagana et de Podor avec respectivement 185 et 179 infrastructures.

En comptant les types d'infrastructures qui existent dans la région, on note que les aires de jeu sont plus représentatives avec 46 unités au total dont, 23 se trouvant dans le département de Saint-Louis, 12 à Dagana et 11 à Podor. Il s'en suit les terrains clôturés (19), les plateaux multifonctionnels (13), les stades (11) et les salles (08). Les stadium sont faiblement représentés, ils sont au nombre de 3 et se trouvent dans les départements de Saint-Louis (01) et de Dagana (02).

XVIII.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVIII.2.1. Atouts et potentialités

- Pluralité et diversités des organisations sportives de jeunes
- Présence et diversité d'anciens acteurs sportifs qualifiés
- Présence soutenue dans les hautes compétitions nationales

XVIII.2.2. contraintes

Pour l'essentiel, les contraintes portent sur :

- Le problème d'étanchéité au niveau de la toiture du bâtiment abritant le Service départemental des Sports de Saint-Louis
- Les perturbations qui seront relevées dans le championnat basketball du fait de la fermeture du stadium Joseph GAYE de Saint-Louis

XVIII.2.3. Perspectives

Les ASC doivent être appuyées par des moyens matériels et financier en vue d'une amélioration de leurs activités et permettre à la région d'accéder au développement durable.

Chapitre XIX : TOURISME, CULTURE ET LOISIRS

INTRODUCTION

Le Tourisme mondial a encore enregistré une augmentation de 4% en 2015, ce qui a permis au Secrétaire général de l'OMT, Monsieur Taleb Rifai de dire : « Il est encourageant de constater que le secteur du tourisme consolide ses excellents résultats, malgré les préoccupations sécuritaires et les troubles qui agitent bien des régions du monde », et d'ajouter : « Cela souligne à quel point le tourisme est un secteur économique étonnamment résilient, contribuant de plus en plus au développement de nombreux pays partout dans le monde. C'est aussi un rappel, pour les autorités nationales, de l'intérêt que revêt le tourisme pour stimuler le développement socio-économique et la création d'emplois ».

Le Sénégal, conscient de son fort potentiel touristique qui contribue de manière substantielle à la croissance de son économie, à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté, a placé le tourisme au cœur de sa stratégie d'émergence.

Ainsi, se référant au Plan Stratégique de Développement du Tourisme (PSDT), le pays ambitionne de promouvoir un tourisme éthique, responsable, compétitif et contribuant durablement à son émergence.

Tout en s'engageant dans la politique nationale de développement du tourisme sénégalais, la région de Saint-Louis dispose, outre une diversité appréciable, un degré très élevé d'authenticité des produits à mettre sur le marché, un passé historique et un patrimoine varié. C'est une région à fort potentialité touristique qu'il faudrait valoriser.

Ce chapitre met en évidence la situation du tourisme à Saint-Louis dans sa globalité, ses performances et les activités majeures menées durant l'année 2015.

XIX.1. TOURISME

XIX.1.1. Situation des réceptifs

En 2015, la région de Saint-Louis compte plus de 64 établissements d'hébergements touristiques, soit une évolution de 12,3 % par rapport à l'année 2014, renfermant un total de 885 chambres et 1 690 lits. Les réceptifs identifiés sont composés de 24 hôtels, de 27 auberges et de 13 campements touristiques.

Tableau19.1: Evolution du nombre de réceptifs dans la région

Réceptifs	Types	Année 2014	Année 2015	Variation %
Hôtel	Réceptifs	23	24	4,3
	Chambres	613	564	-8,0
	Lits	1056	1081	2,4
Auberge	Réceptifs	24	27	12,5
	Chambres	216	217	0,5
	Lits	403	358	-11,2
Campement touristique	Réceptifs	10	13	30,0
	Chambres	84	104	23,8
	Lits	75	251	234,7
Total	Réceptifs	57	64	12,3
	Chambres	913	885	-3,1
	Lits	1634	1690	3,4

Source **:** Enquête AD Conseil/MTTA 2016 (Réceptifs)

XIX.1.2. Entrées de touristes

La région de Saint-Louis a enregistré 33 765 arrivées de touristes au cours de l'année 2015 contre 43 888 arrivées durant l'année 2014, soit une baisse relative de 23,1 %. La plupart des touristes proviennent de la France (34,8 % des touristes) et d'autres pays d'Afrique hors de la zone UEMOA, soient respectivement 34,8 % et 29,2 % des touristes.

Tableau 19.5 : Evolution des arrivées de touristes selon le lieu de provenance

Pays	Année 2014	Année 2015	Variation en %
Bénin	247	113	-54,3
Burkina Faso	38	91	139,5
Cote d'ivoire	166	198	19,3
Guinée Bissau	21	325	1447,6
Mali	126	266	111,1
Niger	30	35	16,7
Togo	97	113	16,5
Autres pays Afrique	9 981	9 855	-1,3
Amérique Sud	330	185	-43,9
USA	1 776	1 481	-16,6
Canada	595	346	-41,8
Allemagne	1 422	1 143	-19,6
Benelux	2 752	1 674	-39,2
Grande Bretagne	743	410	-44,8
Espagne	2 326	1 599	-31,3
France	17 416	11 738	-32,6
Italie	1 516	764	-49,6
Pays scandinaves	271	102	-62,4

Pays	Année 2014	Année 2015	Variation en %
Suisse	842	435	-48,3
Pays de l'Est	115	46	-60,0
Portugal	697	397	-43,0
Autres pays d'Europe	1 373	1 269	-7,6
Proche Moyen Orient	139	290	108,6
Extrême Orient	499	738	47,9
Reste du monde	370	156	-57,8
Total Non-Résidents	**43 888**	**33 765**	**-23,1**

SOURCE : Enquête AD Conseil/MTTA 2016 - (Données Réceptifs)

XIX.1.3. Occupation des réceptifs

La Nuitée est définie comme le nombre de nuits passées par les hôtes dans un établissement d'hébergement touristique. Elle détermine l'activité hôtelière à travers le Taux d'Occupation-chambres qui est de 42,4 % en 2015. Ce taux est défini comme étant le rapport entre le nombre de nuitées vendues et le nombre de nuitées potentielles.

Tableau 19.6 : Evolution des nuitées des non-résidents par pays de provenance

Pays	Année 2014	Année 2015
Bénin	97	317
Burkina Faso	56	429
Cote d'ivoire	258	421
Guinée Bissau	30	748
Mali	180	539
Niger	27	123
Togo	107	341
Autres pays Afrique	13 395	14 409
Amérique Sud	558	518
USA	2 267	2 701
Canada	856	944
Allemagne	2 363	1 891
Benelux	3 449	4 032
Grande Bretagne	1 060	837
Espagne	3 412	2 403
France	23 822	20 726
Italie	1 953	1 387
Pays scandinaves	405	231
Suisse	1 108	995
Pays de l'Est	161	80
Portugal	791	531
Autres pays d'Europe	2 629	2 390
Proche Moyen Orient	174	266
Extrême Orient	974	1 491
Reste du monde	445	217
Total Non-Résidents	**60 575**	**58 968**

SOURCE : Enquête AD Conseil/MTTA 2016 - (Données Réceptifs)

La région de Saint-Louis a enregistré 58 968 nuitées lors de séjours des touristes durant l'année 2015 contre 60 575 nuitées durant l'année 2014, soit donc une baisse absolue de 1 607 nuitées.

A l'image du nombre d'entrée de touristes français et autres pays africains hors UEMOA, le nombre de nuitée est plus élevé durant le séjour de ces touristes, soit 20 726 nuitées pour les Français et 14 409 nuitées pour les autres pays hors UEMOA.

XIX.2. CULTURE ET LOISIRS

XIX.2.1. Patrimoine culturel

A l'origine, l'île de Ndar était vierge de toute population. Ses habitants sont venus d'ailleurs, de gré ou de force. Saint-Louis est donc une ville où s'est formée une culture métisse. Le patrimoine culturel de Saint-Louis, matériel et immatériel, est le fait du génie créateur de ses populations. L'artisanat se nourrit de savoir-faire anciens et bénéficie de nombreuses influences maures, wolofs, peulhs**.**

XIX.2.2. Patrimoine matériel

Sur le plan touristique, la région naturelle de Saint-Louis est marquée par son authenticité. Classée patrimoine mondial de l'UNESCO en **2000**, elle a de réels avantages comparatifs sur le plan du développement du tourisme de découverte.

En effet, le produit touristique de la région est composé des éléments du patrimoine historique et architectural, des espaces naturels et des produits d'animations culturelles tels que:

Pour le patrimoine historique et architectural :

- Le Pont Faidherbe ;
- La Gouvernance ;
- La place Faidherbe ;
- La station de pompage d'eaux du village de Mbakhana vieille de plus d'un siècle ;
- Le château du Baron Roger à Richard Toll qui est une bâtisse imposante à étage avec sa façade monumentale.
- Le Fort de Faidherbe à Podor construit en 1854 ;
- L'île à Morphil avec ses mosquées en banco ;
- Etc.

Parmi les espaces naturels on peut citer :

- Le Parc de la Langue de Barbarie, créé en 1976 et qui couvre 2 000 ha ;
- La réserve spéciale de faune de Geumbeul créé en 1983 avec une superficie de 720 ha ;

- Le Parc National des Oiseaux de Djoudj, troisième réserve ornithologique mondiale créé en 1971 et classé patrimoine mondial de l'UNESCO en 1981 avec une superficie de 16 000 ha ;
- La zone de chasse des « trois marigots » ;
- Les dunes rouges de Ndiayène Pendao vers Podor constituent également une partie du patrimoine naturel ;
- Etc.

Les conditions climatiques favorables, les éléments de patrimoine répertoriés la faune riche et variée et le fleuve Sénégal ont fait de Saint-Louis une destination touristique à part entière.

XIX.2.3. Patrimoine immatériel

La richesse du patrimoine immatériel se révèle dans le foisonnement des manifestations traditionnelles, religieuses et festives :

Tableau19.2: Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région

Expressions culturelles et Rites	Observations
Le fanal	cortège de lumières, une des fêtes les plus spectaculaires du Sénégal, née dans le sud de l'île
Les régates	courses « naufrage », organisées par les pêcheurs de Guet Ndar et dans lesquelles chaque groupe de rameurs renverse volontairement son embarcation avant de la remettre en course
Le Simb	jeu de rôles où un homme déguisé en lion évolue au milieu de la foule, le tout sur fond de tamtam, de danses et de chants
Le TakussanuNdar	défilé costumé traditionnel de femmes saint-louisiennes, dans les quartiers de l'île historique.
La prière des deux Rakkas	Tenue tous les 05 septembre dans la ville pour célébrer la prière de Cheikh Ahmadou Bamba durant son exil

Source: Service régional du tourisme de Saint-Louis

Le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à la mondialisation croissante. Avoir une idée du patrimoine culturel immatériel de différentes communautés est utile au dialogue interculturel et encourage le respect d'autres modes de vie.

XIX.2.4. Activités culturelles

La région de Saint-Louis est dotée d'un potentiel culturel de grande envergure. En effet de janvier à décembre plusieurs activités culturelles ont été mené dans la région. Les plus fréquentes sont le Magal des deux rakas qui se tiennent tous les 5 septembre, le festival international de jazz entre autres activités dont les détails sont inscrits dans le tableau 19.4 en annexe

L'affectation au centre culturel régional d'une partie du bâtiment du Rogniat sud et en raison de l'inscription de l'île Saint-Louis sur la liste du patrimoine mondial permettrait de combler un déficit infrastructurel mais aussi de repositionner Saint-Louis dans le concert des villes culturellement attrayantes.

XIX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIX.3.1. Atouts et potentialités

1. En matière de tourisme.

- Les édifices historiques et architecturaux (patrimoine de l'UNESCO).

2. En matière de culture.

- Les initiatives culturelles (Festival de jazz, Fanal, TakussanouNdar, Régate, deux Rakkas… etc.)
- L'écotourisme avec les parcs et réserve (Djoudj, Langue de Barbarie, Gueumbeul …etc.)
- Existence d'une agence de voyage productrice d'événementielle et promotrice d'activités.

XIX.3.2. Contraintes

1. En matière de tourisme

- Manque de maîtrise et de lisibilité de l'offre disponible relatif au vieillissement des circuits touristiques.
- Carence d'exploitation de l'image de Saint-Louis qui n'est aujourd'hui quasiment plus sur la carte des destinations touristiques mises en vente par les Tour-Opérateurs (TO).
- 80% des réceptifs ne disposent pas d'une autorisation pour l'ouverture à l'exploitation d'un réceptif délivrée par le Ministère en charge du Tourisme.
- Les gérants des réceptifs ne déposent pas à temps leurs fiches statistiques permettant ainsi au Service Régional du tourisme de traiter, d'exploiter et d'analyser les données en vue de produire des rapports mensuels, trimestriels, ou semestriel qui vont faciliter la mise à jour du rapport annuel.
- La recrudescence des pratiques du guidage clandestin.

- La mauvaise préservation/valorisation du patrimoine bâti entrainant des constructions anarchiques sur l'île Saint-Louis menacée aujourd'hui de déclassement par l'UNESCO.

2. En matière de culture

- Le manque d'équipement et de matériel
- L'absence de véhicule de service eu égard aux nombreuses initiatives culturelles et à l'étendue du champ culturel régional à couvrir.

- L'inexistence d'un budget d'animation et le manque d'appui de la part des collectivités locales en général.

- L'absence de moyens du gestionnaire de site classé de l'île de Saint-Louis et surtout le manque de moyens du comité de sauvegarde pour l'exécution du plan d'action 2015-2020 et la mise en œuvre du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Saint-Louis, site du Patrimoine mondial de l'UNESCO

XIX.3.3. Perspectives

1. En matière de tourisme

- La mise en place d'un crédit hôtelier pour redynamiser l'offre d'hébergement de la région.
- La promotion du tourisme culturel au niveau national et international à travers le positionnement d'images culturelles de marque de basé sur le patrimoine architectural et historique et sur les initiatives culturelles.
- Créer des campagnes publicitaires et des campagnes de promotion régionale telle que "Xam sa Gokh".
- Le renforcement de capacité des travailleurs des établissements d'hébergement touristiques, des agences de voyage et des guides du tourisme ;
- Les réceptifs touristiques doivent se régulariser afin d'obtenir, du Ministère en charge du Tourisme, l'agrément leur permettant d'exercer leur activité en toute quiétude.

- L'autorité doit envisager des sommations et même fermer certains de ces réceptifs pour les obliger à se régulariser.
- Réitérer l'exigence pour les réceptifs à renseigner les fiches statistiques et les déposer au plus tard le 05 de chaque mois au Service Régional du Tourisme.
- Renforcer la sécurité et surtout la vigilance pour pallier au problème récurrent du guidage clandestin.
- Appeler les membres du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) à plus de vigilance et de sensibilisation envers les populations locales pour la conservation du patrimoine bâti de l'île.

2. En matière de culture

- La promotion du tourisme culturel au niveau national et international à travers le positionnement d'images culturelles de marque de basé sur le patrimoine architectural et historique et sur les initiatives culturelles.
- Créer des campagnes publicitaires et des campagnes de promotion régionale telle que "Xam sa Gokh".

Chapitre XX : POSTE, BANQUES ET SFD

XX.1. POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT

XX.1.1. Couverture

Le tableau ci-dessus nous montre l'évolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative.

Tableau20.1: Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nb bureaux de poste	Nb boites postales installées	Nb boites postales attribuées
Région	**2014**	20	5800	607
	2015	21	5800	723
	Variation %	0,05	0	19,1

Source : Poste de Saint-Louis

Nous constatons qu'en 2015, la région compte 21 bureaux de poste contre 20 bureaux en 2014, soit un de plus. Le nombre de boites postales installées n'a connu aucune évolution. Par ailleurs, le nombre de boites postales attribuées est passé de 607 en 2014 à 723 en 2015, soit une évolution de 19,1%.

Notons que dans l'évolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent par circonscription administrative a fortement évolué durant ces deux dernières années.

Tableau20.2: Evolution du montant des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative

Structures de transfert d'argent	Région		
	Année 2014 (en FCFA)	Année 2015 (en FCFA)	Variation %
Poste-One[1]	2 147 504 749	1 468 389 416	31,6
Versement sur compte CCP[2]	7 228 057 939	9 721 614 287	34,5
CNE[3]	393 728 195	1 430 889 876	263,4
WESTERN UNION	894 082 139	778 591 013	-12,9
MONEYGRAM	0	0	
MONEY EXPRESS	14 097 439	5 930 230	-57,9

Structures de transfert d'argent	Région		
	Année 2014 (en FCFA)	Année 2015 (en FCFA)	Variation %
WARI	0	0	
JONI JONI	7 460 000		
RIA	0	0	
CMT	0	0	
BRED	0	0	
IFS/IMO	3 379 156	1 267 394	-62,5
Total	8 755 555 617	13 406 682 216	53,1

Source : Poste de Saint-Louis

Nous constatons que le montant total des mandats émis en 2015 est supérieur au montant de ceux de 2014 avec une hausse de 4,651 millions soit 53,1%.

XX.1.2. Mandats émis

Tableau20.3: Evolution du montant des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative

Structures de transfert d'argent	Région		
	Année 2014 (en FCFA)	Année 2015 (en FCFA)	Variation %
Poste-One	2 675 303 940	2 274 088 179	-15
Versement sur compte CCP	5 376 721 994	6 951 016 094	29,3
CNE	467 561 773	1 218 736 949	160,7
WESTERN UNION	4 828 475 080	5 085 747 566	5,3
MONEYGRAM	0	0	0
MONEY EXPRESS	10 469 143 369	708 087 506	-93,2
WARI	0	0	0
JONI JONI	60 150 813	0	-100
RIA	1 648 401 407	2 327 240 851	41,2
CMT	1 033 690 096	1 274 527 213	23,3
BRED	34 074 397	27 125 813	-20,4
IFS/IMO	100 444 368	112 596 580	12,1
CASHminute + TRANSFAST……	378 795 209	1 254 476 278	231,2
Total	27 072 762 446	18 206 517 216	-32,7

Source : Poste de Saint-Louis

Le montant global des mandats payés par la poste au niveau des structures de transfert d'argent de la région est passé de 27 072 762 446 de francs CFA en 2014 à 18 206 517 216 de francs CFA en 2015 donc une diminution en valeur absolue de 8,866 millions soit 32,7% en termes relatifs.

XX.2. Trafic postal

Le trafic postal est relativement important dans la région de Saint-Louis. Il est composé de dépêches expédiées et reçues, de lettres recommandées, de paquets recommandés, de V.D expédiées et reçues, de colis postaux et d'E.M.S.

Tableau20.4: Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative

Désignation	Département DAGANA			Département PODOR			Département SAINT-LOUIS			Région		
	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %	Année 2014	Année 2015	Variation %
Dépêches Expédiées	151	150	**-0,7**	151	150	**-0,7**	450	449	**-0,2**	752	749	**-0,4**
Dépêches Reçues	151	150	**-0,7**	151	150	**-0,7**	450	449	**-0,2**	752	749	**-0,4**
Lettres Recommandées Expédiées	2324	3027	**30,2**	4621	5488	**18,8**	6681	8918	**33,5**	13625	17433	**27,9**
Lettres Recommandées Reçues	1027	981	**-4,5**	2644	1914	**-27,6**	1546	29981	**1839,3**	19133	32876	**71,8**
Paquet Recommandé Expédié	152	153	**0,7**	157	81	**-48,4**	572	980	**71,3**	881	1214	**37,8**
Paquet Recommandé Reçus	93	94	**1,1**	109	126	**15,6**	1083	1151	**6,3**	1265	1371	**8,4**
V.D. Expédiées	140	149	**6,4**	503	242	**-51,9**	343	178	**-48,1**	986	569	**-42,3**
V.D. Reçues	37	84	**12,7**	585	347	**-40,7**	294	154	**-47,6**	913	585	**-35,9**
E.M.S. Expédiés	596	795	**-3,4**	603	792	**31,4**	2535	2605	**2,8**	3734	4192	**12,3**
E.M.S. Reçus	737	708	**-3,9**	496	513	**3,4**	2797	2217	**-20,7**	4030	3438	**-14,7**

Source : Poste de Saint-Louis

A présent nous constatons que dans la région de Saint-Louis, les lettres recommandées reçues occupent une place prépondérante dans le trafic postal soit 71,8% contrairement aux dépêches.

XX.3. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

XX.3.1. Couverture en SFD de la région de Saint-Louis

L'analyse de ce tableau ci-dessus nous montre l'évolution du nombre de Systèmes Financiers Décentralisés inscrits selon la nature et la circonscription administrative.

Tableau20.5 :Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature, par circonscription administrative

Nature SFD	Nombre SFD inscrits		
	Année 2014	Année 2015	Variation %
Faitière	0	0	0,0
SFD affiliés	9	9	0,0
IMCEC isolées	20	20	0,0
Sociétés commerciales	1	1	0,0
Total	30	30	0,0

Source : SFD

Ainsi, on constate que le nombre de SFD inscrits n'a connu aucune évolution entre 2014 et 2015.On dénombre 09 SFD affiliés, 20 IMCEC isolées et une (01) société commerciale.

Tableau20.6: Evolution du nombre de sociétaires des SFD

Sociétariat	Année 2014	Année 2015	Variation %
Hommes	-	54 829	-
Femmes	-	67 359	-
Personnes morales	-	9 812	-
Total	121 754	131 999	8,4%

Source : SFD

Le nombre de sociétaires des Systèmes Financiers Décentralisés est passé de 121 754 en 2014 à 131 999 en 2015 soit une évolution de 8,4%.

Tableau20.7: Evolution du nombre de SFD Encours de crédits

Encours de crédits	Année 2014	Année 2015	Variation %
Court terme	6 852 596 827	7 133 528 103	3,8
Moyen terme	3 960 874 624	4 405 441 018	11,2
Long terme	2 803 026 652	3 028 208 502	8,03
Crédits en souffrances	757 830 494	773 479 040	2,06
Total	14 374 328 597	15 340 656 663	6,7

Source : SFD

Entre 2014 et 2015, le nombre de SFD Encours de crédits a augmenté de 966 328 066, soit 6,7%. Cependant, le Moyen Terme a la plus grande variation 11,2% ; en revanche, les Crédits en souffrances en ont la plus faible (2,06%).

XX.3.2. L'épargne et les crédits

♦ L'épargne

Tableau20.8: Evolution du nombre de SFD Encours d'épargne

Encours d'épargne	Année 2014	Année 2015	Variation %
Dépôts à vue	3 803 510 763	4 305 929 857	13,2
Dépôts à terme	1 499 047 415	1 680 169 194	12,1
Autres dépôts	4 031 849 737	4 542 474 229	12,7
Total	9 334 407 914	10 528 573 280	12,8

Source : SFD

Les dépôts faits encours d'épargne entre 2014 et 2015 ont connu une évolution de 12,8%. Ainsi, les dépôts à vue constituent 13,2% et ont la plus forte variation tandis que les dépôts à terme ont la plus faible variation : 12,1%.

Tableau20.9: Evolution du Montant de l'épargne collectée

Montant de l'épargne collectée	Année 2014	Année 2015	Variation %
Hommes	5 945 655 190	6 880 929 306	15,7
Femmes	2 344 715 188	4 009 828 574	71,0
Personnes morales	1 044 037 536	609 818 535	-41,6
Total	9 334 407 914	11 500 576 416	23,2

Source : SFD

L'évolution du montant de l'épargne collectée en 2014 et 2015 est instable. On remarque que l'épargne constituée par les femmes a augmenté de 71,0%. Par contre, l'épargne des personnes morales a fortement diminué (-41,6%). Cette baisse s'explique par le fait que les Personnes morales ont plus épargné en 2014 qu'en 2015.

Tableau20.10: Evolution du Nombre d'épargnants

Nombre d'épargnants	Année 2014	Année 2015	Variation %
Hommes	32 751	33 324	1,7
Femmes	44 761	45 275	1,1
Personnes morales	4 795	4 942	3,1
Total	82 307	83 541	1,5

Source: SFD

En 2015, on constate que le nombre d'épargnants a légèrement augmenté de 1 234 en valeur absolue et 1,5% en valeur relative. Par ailleurs, on voit que pour les Personnes morales la variation est plus importante avec 3,1%. Pour les hommes la variation est de 1,7% et 1,1% pour les femmes.

♦ Les crédits

Tableau20.11: Evolution du Montant d'encours de crédit

Montant d'encours de crédit	Année 2014	Année 2015	Variation %
Hommes	9 219 578 484	8 802 257 837	-4,5
Femmes	2 877 035 678	3 725 431 210	29,5
Personnes morales	2 277 714 434	2 880 093 906	26,4
Total	14 374 328 597	13 668 567 884	-4,9

Source: SFD

L'évolution du montant d'encours de crédit a chuté entre 2014 et 2015 de 4,9%. Concernant la variation, celles des Hommes est négative soit -4,5% contrairement aux Femmes et aux Personnes morales qui ont respectivement augmenté en 2015 de 29,5% et 26,4%.

Tableau20.12: Evolution du Nombre de crédit en cours.

Montant d'encours de crédits	Année 2014	Année 2015	Variation %
Hommes	89 863	66 147	-26,4%
Femmes	22 446	19 880	-11,4%
Personnes morales	5 384	8 012	48,8%
Total	117 693	94 038	-20,1%

Source: SFD

En ce qui concerne l'évolution du nombre de crédit en cours, on constate que l'effectif total a fortement régressé entre 2014 et 2015 (-20,1%). Cependant, le nombre de crédits en cours pour les personnes morales a augmenté de 2 628 soit 48,8 %.

Tableau20.13 : Evolution du Montant des crédits accordés

Montant des crédits accordés	Année 2014	Année 2015	Variation %
Hommes	12 601 861 318	1 988 699 855	-84,2%
Femmes	3 781 864 198	1 208 901 432	-68,0%
Personnes morales	2 230 730 868	321 958 997	-85,6%
Total	18 614 456 386	3 519 560 284	-81,10%

Source: SFD

Ce tableau ci-dessus nous montre l'évolution du montant des crédits accordés suivant la nature des clients. On constate que la somme des crédits accordés en 2014 était plus importante qu'en 2015, ce qui implique une baisse de 81,10%.

Tableau20.14 : Evolution du Nombre de crédits accordés

Nombre de crédits accordés	Année 2014	Année 2015	Variation %
Hommes	9 948	1 426	-86
Femmes	32 543	5 147	-84,2
Personnes morales	997	**164**	-83,5
Total	43 487	6 737	-84,5

Source: SFD

Il apparaît dans ce tableau ci-dessus le nombre de crédits accordés aux Hommes, aux Femmes et aux Personnes morales durant les années 2014 et 2015. A présent, nous constatons que le nombre de crédits accordés est passé de 43 487 en 2014 à 6 737 en 2015 soit une diminution de 84,5%.

CONCLUSION GENERALE

L'année 2015 constitue l'an un de la mise en œuvre du plan Sénégal émergent (PSE) lancée en 2014 et la poursuite du programme national d'autosuffisance en riz (PNAR) pour 2017 avec 60% de la production assigné à la vallée du fleuve Sénégal. D'où la place centrale de la région dans la mise en œuvre des politiques publiques nationales. C'est pour cela que plusieurs perspectives ont été dégagées aussi bien sur le plan économique que sur le plan social.

Sur le plan économique, nous avons toujours :

- la mise en œuvre des projets PRACAS, PDIDAS, PRODES et PNAR
- le renforcement de la production céréalière et maraichère
- la mise en place des fermes « Nantangué » avec l'ANIDA
- la mise en œuvre du projet d'Appui au Pastoralisme
- le développement de l'aquaculture à travers la fabrication d'aliment, la création d'emplois, et la production de poissons
- la mise en œuvre du Projet de Redynamisation du tourisme Culturel ou de découverte à Saint-Louis et à Gorée
- la réhabilitation de la RN2 entre Ndioum et Matam
- la mise en œuvre du PUDC

Sur le plan social, il s'agit de :

- la reconstruction du village artisanale de Saint-Louis
- la poursuite de la mise en œuvre du PAQUET
- la mise en œuvre du programme AICHA phase 2
- la mise en place des plateformes d'investissement
- le renforcement des capacités et l'accompagnement des acteurs de développement
- la réhabilitation des infrastructures sportives
- la mise en œuvre du Mécanisme Communautaire Décentralisé de Développement de l'Assainissement Rural
- la mise en œuvre du PREFELAG
- la réhabilitation du lycée technique André Peytavin
- la mise en œuvre du programme de développement touristique

ANNEXE

Tableau A1 : Activités culturelles et de loisirs

Date	Activités	Localité ou Lieux	Observation
29 janvier 2015	Présentation du livre de Monsieur Louis Camara auteur de «au-dessus des dunes»	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	Membre du Cercle des Écrivains et Poètes de Saint- louis (CEPS) et auteur de «au-dessus des dunes» paru chez Athéna Edif en 2014.
18 Février 2015	présentation-dédicace des ouvrages «Aux Confins du silence» et« L'imaginaire Saint-Louisien» (DomouNdar)	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	Edités chez l'harmattan et publiés respectivement par les auteurs Abdou Kkadre DIALLO et Alpha Amadou SY
20 Février 2015	l'organisation de la réunion de restitution-validation du plan d'action, sur 05 ans, pour la mise en valeur de l'Ile Saint-Louis, présidée par Monsieur HamadyBocoum, Directeur National du Patrimoine Culturel.	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	Sur instruction du ministre de la culture, un processus de large concertation impliquant l'ensemble des parties prenantes de Saint-Louis : élus locaux, acteurs institutionnels, société civile, associations de quartiers, associations de sauvegarde et valorisation du patrimoine culturel a démarré et a permis l'élaboration dudit plan qui s'articule autour des trois axes stratégiques suivants : 1. Gestion du site de Saint-Louis 2. Valorisation du site de Saint-Louis 3. Communications sur le site de Saint-Louis
Du Vendredi 06 Mars au Dimanche 08 Mars 2015	Organisation de la 1ère édition du Focus-Contes « NDAR PALABRAGES », sur le thème de l'Eau.	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	Des veillées de contes, un atelier sur l'art de conter, un atelier expérimental de collecte d'éléments du patrimoine immatériel ont été les temps forts de ce Focus conte.
14 Mars 2015	Organisation de la 3ème édition des Itinéraires Artistiques de Saint-Louis.	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	Des artistes plasticiens venus de différentes localités du Sénégal et de pays étrangers y avaient pris part : Saint-Louis, Podor, Dakar, Thiès, Ziguinchor, Mauritanie, Suisse et France.
27 Mars 2015	Célébration de la journée mondiale du Théâtre	Espace Jeunes de Saint-Louis	La matinée fut consacrée aux ateliers sur la pratique théâtrale . Après la pause déjeuner, les ateliers se sont poursuivis jusqu'au soir. Ainsi la soirée était réservée aux prestations théâtrales.
02 Avril 2015	Réunion du comité technique de suivi du Programme de Développement Touristique (PDT)	Hôtel de ville de Saint-Louis.	A signaler que ce programme comprend six composantes dont la composante 2 relative au patrimoine bâti avec comme maîtrise d'ouvrage (maître d'œuvre) la direction du patrimoine culturel. Concernant les conditions suspensives à la composante patrimoine, le ministère de la culture a satisfait les conditions à savoir : ➢ la nomination du gestionnaire du site classé de l'île Saint-Louis ➢ l'opérationnalité du comité de sauvegarde.
16 Avril 2015	Organisation du vernissage de l'exposition-restitution du workshop de la 3ème édition des « Rencontres Internationales des Arts de Saint-Louis »	Hôtel Rogniat Nord	initiée par la structure culturelle International Management Promotion Art Culture et Tourisme (IMPACT).
23 Avril 2015	Journée mondiale du Livre et du Droit d'Auteur avec la participation effective du	Salle de conférence de l'hôtel Keur DADA	La cérémonie a été rehaussée par la présence du Gouverneur Adjoint chargé du Développement et des autorités académiques. Les élèves des lycées et collèges

	parrain Monsieur Cheikh Hamidou Kane Auteur de l'aventure ambigüe et ancien Ministre.		étaient venus très nombreux prendre part à la conférence. Ces derniers avaient également participé au concours littéraire lancé à cette occasion et portant sur l'œuvre du parrain.
29 Avril 2015	Journée mondiale de la danse	Château duo-solo à SanthiabaNdar Toute.	Le programme de la journée était marqué par une table ronde sur le thème «la danse à Saint-Louis », une projection de film « La danseuse d'ébène » de Seydou Barro, réalisateur burkinabé et la prestation des différentes compagnies de la ville.
Du 29 Avril au 02 Mai 2015	Organisation de la 10ème édition du Festival Rapandar par l'Association 10000 Problèmes, en collaboration avec le Centre Culturel	Saint-Louis Ville	A noter qu'une convention de partenariat a été signée entre la Direction des Arts et l'initiateur de ce projet. Le centre culturel a servi d'interface dans la signature de ladite convention nous permettant ainsi de jouer notre véritable rôle de répondant au niveau local des directions nationales.
30 Avril 2015	Journée mondiale du Jazz	Flamingo.	Célébration pour la deuxième année consécutive la
1er Mai 2015	Organisation de la présentation du livre « Les larmes du cœur » de Monsieur Alioune Badara COULIBALY, Président du Cercle des Ecrivains et Poètes de Saint-Louis (CEPS)	Bateau Bou El Mogdad	
8 Mai 2015	Réunion préparatoire du Festival de jazz.	Préfecture	
12 Mai 2015	Organisation d'un atelier du Focus Group de l'axe Nord des régions de Saint-Louis, Louga et Matam pour l'étude diagnostic du cinéma sénégalais et l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal de développement intégré (2016-2020).	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	En collaboration avec le cabinet de consultance « Stat Africa »
15 Mai 2015	séance de restitution organisée par le consortium groupement TISSIER Architectes-CGI-SCORE2D, BEAD pour la requalification de la place Faidherbe et au réaménagement de l'Avenue Jean Mermoz	Salle des délibérations de l'hôtel de ville.	Séance organisée dans le cadre du programme de développement touristique de la région de Saint-Louis
Du 20 au 25 mai 2015	Organisation de la 23éme édition du festival international de jazz de Saint-Louis	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	La direction des arts a signé une convention avec les organisateurs
02 Juin 2015	Semaine de la fondation Sonatel en région	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	Le Centre Culturel Régional et le directoire de la Fondation Sonatel, sous la conduite de Madame AmintaFall SIDIBE, Administratrice générale de ladite fondation, ont eu une séance de travail en vue d'échanger sur les attentes majeures du centre culturel régional en matière d'appui que la fondation pourrait lui apporter. Un projet d'équipement et un autre sur les instruments de musique traditionnelle sont en cours d'élaboration dans ce sens.

Du 03 au 07 Juin 2015	Le Centre Culturel Régional en collaboration la compagnie DIAGN'ART, initiatrice du festival international Duo Solo Danse a participé à l'organisation de sa huitième édition.	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	
12 Juin 2015	Atelier d'élaboration de la feuille de route des activités culturelles de l'Université Gaston Berger.	Locaux du Centre de Documentation et de recherche du Sénégal (CRDS)	Le Centre Culturel Régional Abdel Kader FALL, sur invitation de son Recteur, a pris part à l'atelier
13 Juin 2015	Grand forum annuel de la Bibliothèque centrale de l'Université Gaston Berger sur le thème Sources orales : Patrimoine en péril ?	Auditorium de l'Université Gaston Berger	
21 Juin 2015	Célébration de la Fête de la Musique	Saint-Louis ville	
26 juin 2015	Cérémonie de graduation de la 8éme promotion du Master 2	Salle des actes du rectorat	Réalisation documentaire de création de l'UFR CRAC
30 juin 2015	Visite de la délégation Coréenne de Sookmyungwomen'	salle des actes du rectorat de l'université Gaston Berger	Le directeur du centre culturel a fait une présentation de sa structure dans le cadre de la visite de la délégation Coréenne de Sookmyungwomen'
30 Juillet 2015	Exposition sur le thème du recyclage des déchets plastiques organisée par le parlement des Enfants des Conseils Municipaux de Lille (France) et de Saint-Louis	Salle de délibération de la mairie de Saint-Louis	Le Centre Culturel a pris part au vernissage de l'exposition
Les Lundi 17, Mardi 18 et Mercredi 19 Août 2015	atelier de formation sur le Droit d'Auteur et les Droits Voisins au profit de trente-cinq (35) Acteurs Culturels de la région, issus de différentes filières artistiques.	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	Le Centre Culturel Régional, grâce aux fonds de dotation de la décentralisation alloués au secteur Culture par la commune de Saint-Louis, a organisé un atelier de formation sur le Droit d'Auteur et les Droits Voisins au profit de trente-cinq (35) Acteurs Culturels de la région, issus de différentes filières artistiques.
Du 20 Août au 04 Septembre 2015	Organisation d'une opération Enfance-Culture dénommée « Culture ensoleillée » au profit de 70 enfants à travers des ateliers de conte, théâtre, danse, chant, peinture et également une visite guidée sur l'île historique de Saint-Louis, site classé patrimoine de l'UNESCO.	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	Evènement tenu grâce aux fonds de dotation de décentralisation alloués au secteur Culturel par la commune de Saint-Louis.
09 Septembre 2015	l'organisation de l'audition des compagnies de danse, en vue de leur éventuelle sélection et participation à la	Espace-Jeunes de Saint-Louis	Centre Culturel a participé à l'organisation en collaboration avec le producteur exécutif de l'Académie de Musique Brooklyn (BAM) de New-York

	39ème édition du festival « DanseAfrica » prévu au mois de Mai 2016.		
Du 06 au 09 Octobre 2015	Organisation de la 1ère édition du festival Danse-Théâtre dénommé « TANK AK TANK ».		Centre Culturel Régional a participé à l'organisation en partenariat avec la compagnie « NIOUN AK NIOM ».
Les Mercredi 21 et Jeudi 22 octobre 2015	Dans le cadre de la 8ème édition du Festival national des Arts et Cultures (FESNAC), le Centre Culturel a animé des CDD à Dagana et Podor.	Dagana et Podor	
24 octobre 2015	Séance de restitution des études d'avant-projet détaillé du programme de développement touristique (PDT) et relatives à la requalification de la place Faidherbe et au réaménagement de l'Avenue Jean Mermoz.	Salle de délibérations de l'hôtel de ville de Saint-Louis	Le Directeur du centre culturel régional en sa qualité de gestionnaire du site de l'île Saint-Louis a participé à la séance
31 octobre 2015	Organisation d'un panel sous le thème «Atouts et difficultés de la diffusion musicale à Saint-Louis » dans le cadre du Festival « Métissons ».	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	Cette activité a bénéficié de l'appui financier de la Direction des Arts.
19 Novembre 2015	Atelier de validation du diagnostic et du Plan d'action relatifs au mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).	Salle de réunion de la Gouvernance	
19 Novembre 2015	Organisation du lancement de la saison touristique à Saint-Louis 2015-2016.		
Du 20 au 23 Novembre et du 06 au 10 décembre 2015	Atelier de validation du plan d'action sur cinq ans pour la conservation et la gestion de l'île Saint-Louis, classé patrimoine mondial.	Centre Culturel Régional Abdel Kader Fall	Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la 38eme session du comité du patrimoine mondial, le Centre Culturel Régional a accueilli deux missions d'experts en architecture de BREDA/UNESCO